

Le Folklore Brabançon



Archives

trimestriel

septembre - Décembre 1980

N^{os} 227 - 228

Couverture :

*Les Géants de Bruxelles accueillent
les Géants de Belgique.
(dessin de Guy Cobbaeri).*

le
folklore
brabançon

Sommaire

<i>Editorial :</i> par Frans Wouters, député permanent - président de la Commission du Folklore Brabançon	193
<i>Les Géants de Bruxelles accueillent les Géants de Belgique dans le Quartier Bruegel,</i> par Jean Alexandre et Gilbert Menne	195
<i>La deuxième Marche d'Empire à Waterloo et Bruxelles,</i> par Jean Alexandre	258
<i>Chifon, Stani, le vieil homme et le chien,</i> par Arlette Moraux/Defrenne	270
<i>Difficultés des Autorités Religieuses de l'Archidiocèse de Malines,</i> par Willy Godenne	278
<i>Projet d'Etablissement d'un Jardin Botanique à Saint-Gilles- Bruxelles en 1789,</i> par René Dons	309
<i>Chemins, ponts et sentiers à Braine-le-Château en 1830,</i> par Joseph Kempeneers	322
<i>Lincant, jadis en duché de Brabant,</i> par Gustave Vandy	337
<i>Victor Lecossois,</i> par Georges Schmits	374

le folklore brabançon

organe du service de recherches
historiques et folkloriques
de la province de brabant

rue du Marché-aux-Herbes, 61 - 1000 Bruxelles
Tel. 513.07.50

Septembre 1980 — N° 227
Décembre 1980 — N° 228

prix : 120 fr.

Le numéro de la revue
« De Brabantse Folklore »
contient les articles suivants :

*Inleiding : door de heer F. Wouters, Voorzitter van de
Dienst voor Geschiedkundige en Folkloristische
Opzoekingen.*

Reuzen in Brabant.

*Brabantse Prelaten en kloosters onder de tachtigjarige
oorlog.*

De mannen van het jaar van Leuven.

Processies en ommegangen in Brabant.

De jongeren herontdekken de Volkskunst.

Oude folklore in het moderne Woluwe.

*Duitse bezettingsstrategie en Bioskopen in Leuven,
1914-1918.*

*Marraine, moeder van de Vlaamse Studenten, trots van
Moeder Endivia.*

Archeologische vondsten in Zoutleeuw.

De vroegste geschiedenis van Buizingen en Eizingen.

150 ans de tradition populaire en Brabant.



Nous avons le plaisir d'offrir en cette année du 150e anniversaire de la Belgique un double numéro du Folklore Brabançon à nos fidèles abonnés.

Pourquoi ce double numéro ? Simplement pour nous permettre de procurer pour l'avenir quelques articles plus abondamment illustrés relatifs à quelques grandes manifestations de tradition populaire organisées par la Province de Brabant dans le cadre des festivités du 150e anniversaire de notre Indépendance nationale.

Il nous semble en effet important d'attirer l'attention sur nos traditions populaires anciennes ou nouvelles encore vivaces, car hélas en Brabant elles ont plutôt tendance à disparaître. Pourquoi ? Simplement parce que notre mode de vie a considérablement changé avec l'évolution de notre société et que nos vieilles traditions populaires meurent les unes après les autres avec notamment la disparition des vieux quartiers de nos villes ou communes dont elles étaient la représentation vivante. Où sont en effet nos traditions d'antan ? Laminées par notre civilisation soi-disant moderne qui tend à la robotisation de nos concitoyens.

Ainsi, saluons-nous, avec un éclat particulier, le rassemblement à Bruxelles de plus de 160 géants de Belgique. Manifestation qui n'a pu avoir lieu que grâce aux crédits spéciaux mis à la disposition du Service de Recherches Historiques et Folkloriques par la Province de Brabant précisément pour fêter ce 150e anniversaire. Ce rassemblement connut le plus vif succès dans le quartier des Marolles à Bruxelles durant deux jours. Et nous nous félicitons à ce propos de la collaboration que la Province a pu réaliser avec les Commissions française et néerlandaise de la Culture de l'Agglomération et la Ville de Bruxelles pour une parfaite réalisation de cette grande fête populaire.

D'autre part, si des traditions populaires anciennes disparaissent, d'autres naissent fort heureusement. C'est le cas notamment de la Marche Historique de Waterloo qui voit depuis deux ans le rassemblement de

groupements représentant les régiments ayant participé à la bataille de Waterloo et ceci dans un nouvel esprit européen de concorde.

Ce numéro du Folklore brabançon attire spécialement l'attention du lecteur sur ces deux grands événements de la vie folklorique en Brabant.

Personnellement nous nous en réjouissons et nous félicitons Messieurs Maurice Duwaerts et Hervé La Barthe, directeurs du Service de Recherches Historiques, et tous leurs collaborateurs, Gilbert Menne, Jean Alexandre et Luk Biesemans en particulier, pour la parfaite réussite de ces fêtes, de même que le personnel des Commissions française et néerlandaise de la culture de l'Agglomération bruxelloise et plus spécialement Monsieur De Saedeleer et Madame François sans oublier bien sûr les membres des Comités des fêtes des quartiers de la rue Haute et de la rue Blaes qui nous ont apporté une aide sans limite. Que Messieurs Michiels et Halconruy, notamment, trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Frans WOUTERS,

Député permanent,
Président de la Commission
du Folklore Brabançon.



Le Gouverneur M. Ivan Roggen,
et le Héraut du quartier, M. Antoine Demol.

Les Géants de Bruxelles

accueillent

les Géants de Belgique

dans le Quartier Bruegel

(13 - 14 septembre 1980)

à l'occasion du 150e anniversaire
de l'Indépendance

par J. ALEXANDRE et G. MENNE



Dans le cadre des Fêtes Bruegelicennes de la rue Haute, et à l'occasion du Millénaire de Bruxelles, s'est déroulé les 8 et 9 septembre 1979, un important rassemblement des géants du Brabant. Quelques 50 géants étaient réunis pour célébrer le mariage des géants " Georges " et " Dorotijke " de la rue Haute et la naissance de leur fils " Woltje ".

Cet événement avait été précédé d'une exposition " Géants et marionnettes du Brabant ", laquelle s'est tenue du 2 août au 2 septembre 1979, en la Salle des Métiers d'Art du Brabant, rue du Marché aux Herbes 61, à Bruxelles.

Le Folklore Brabançon a publié, dans ses n° 224 (décembre 79) et 225 (janvier 1980), un important article de Marc Bastais, relatant avec beaucoup de détails l'exposition (224) et le mariage des géants (225).

Le formidable succès de ces manifestations a, dès les premières heures, insufflé aux organisateurs l'idée de réaliser, à l'occasion de la célébration du 150e anniversaire de la Belgique, un nouveau rassemblement, plus grandiose encore.



Les Présidents et leurs épouses.



Remise de la médaille.



Ville de Bruxelles : le « Sonneur » ouvre le ban.



*Mme Dominique du Roy de Blicqny, dévoilant Manneke Pis
rêtu comme « son grand-frère puîné » Georges.*



*Quartier Bruegel : Georges, Dorothee, Waltje et leurs porteurs
prennent le frais à la Grand-Place.*

Depuis de nombreux mois, sous l'égide des partenaires de 1979, la Province de Brabant, les Commissions Française et Néerlandaise de la Culture de l'Agglomération Bruxelloise, la Ville de Bruxelles, l'asbl " Quartier Bruegel " et les Ententes Rue Haute et Rue Blaes, un comité de travail s'est constitué et a mis sur pied le plus " grand " événement folklorique : " LES GEANTS DE BRUXELLES ACCUEILLEN LES GEANTS DE BELGIQUE ". Les 13 et 14 septembre 1980 se sont déroulés à Bruxelles, les fastes de deux cortèges tout-à-fait exceptionnels.

LA FETE DU 13 SEPTEMBRE

Le 13 septembre, le Quartier Bruegel, compris entre la Porte de Hal et la Place de la Chapelle et traversé par les rues Haute et Blaes, était en grand émoi et apparat.

Dans cet important espace, devenu pour la circonstance, piétonnier, les trois géants locaux, Georges, chapeau gibus, moustache au vent, nœud papillon, canne à pommeau, gants et boutonnière, accompagné de Dorothée, souriante et arborant son panier fleuri, de leur rejeton " Woltje " dont le costume fait légèrement songer à celui d'un touriste anglais du début de ce siècle, ont décidé de jouir de l'ambiance de braderie monstre organisée par les commerçants des deux rues.

De partout surgissent " Ketjes ", " Bourguignontjes ", bannières, calicots, airs de musique, fanfares, et le temps est beau pour illuminer tout cela. Entre les figurants, qui se glissent d'un groupe à l'autre, courent, à une affaire urgente quelconque, les hadauds, venus de tous les coins du pays, qui sont à l'affût de leur plaisir et de quelque occasion, s'établit une vaste convivence. Toutes les boutiques sont grand ouvertes et arborent leurs plus belles couleurs. Certains magasins témoignent, par le luxe qui s'y déploie, de l'activité du quartier et de la volonté des commerçants de participer à la fête. Des groupes folkloriques divers se massent ou exécutent quelques entrechats de répétition.

A certains endroits, parmi les oriflammes, sous le soleil qui vraiment resplendit, des restaurateurs ont aménagé des tables

couvertes de mets les plus variés et de belles lingeeries. Une guinguette rétro apparaît ainsi de la sorte au square Pierre Bruegel l'Ancien. Le traditionnel marché de la peinture a dressé ses tentes, une exposition Ghelderode s'est montée au Centre Bruegel, tandis qu'un marché des artisans occupe le pavé.

Dès 10 heures, le signal des festivités est donné. Un programme de choix est prévu pour assurer l'animation et la distribution du public qui, nombreux, attend déjà l'arrivée des géants, prévue pour l'après-midi. L'Harmonie des Postiers Bruxellois et leurs majorettes se font entendre dans la rue Haute, tandis que le Drumband " Eigen Volk " de Zolder lui donne la réplique dans la rue Blaes. Les " Sabotés de la Semois ", qui se sont déplacés de Cugnion, nous présentent le charme des danses populaires de nos Ardennes, les manieurs de drapeaux de " Don Bosco " (Woluwé) font acte de prouesses malgré le vent qui gêne leur exhibition. Les Mignonettes des Marolles, accompagnées par la Clique du " Patro St Jean " de Tubize ne s'en laissent pas conter par les prestations de ces groupes de qualité et veulent absolument montrer à ce grand public des fêtes bruegeliennes la qualité de leurs évolutions.

Les Comités, qui pour l'occasion ont revêtu des habits et toilettes 1830, se rendent porte de Hal et accueillent la délégation venue d'Ath. Ce groupe qui a pour nom " Le Canon de Mont Sarah " est une évocation, bien vivante, des volontiers athois qui, en 1830, sont venus aider les Bruxellois à bouter dehors l'occupant hollandais. Ce groupe ne quitte jamais sa ville et c'est exceptionnellement, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Belgique et afin de témoigner de la sympathie qui unit depuis des années le Quartier Bruegel et la Ville d'Ath, qu'il se trouve aujourd'hui à Bruxelles. Composé de jeunes gens, garçons et filles, il se déplace en tirant une lourde bombarde et une charrette de boulets et de tonneaux de poudre. Accompagnés des " Porteurs d'Ath " qui assurent traditionnellement les " pas " des géants de la rue Haute, les Athois s'avancent dans le quartier Bruegel, entraînés par " Anne-Marie ", qui, debout sur son canon, le drapeau belge serré dans les bras,



Ommegang : L'un des anonymes géants de la vieille confrérie imperturbable témoin de l'histoire de Bruxelles.



Le Meyboom : Présentés par les « Compagnons de Saint-Laurent », deux des enfants de Mieke et Jan.

harangue la foule et chante, accompagnée par tout le groupe et la fanfare Bruegel, les chants patriotiques exaltants de 1830.

Une tribune pour les officiels a été installée Place de la Chapelle. Aux environs de 14 heures 30, pendant que la foule se masse, et que de nombreux amateurs goûtent encore, aux nombreuses terrasses, les spécialités locales arrosées de bière ou de bon vin, les officiels prennent place à la tribune, encadrant le "hérald" du quartier Bruegel, Monsieur Antoine Demol, en bicornes à plumes, qui les présente au micro, Monsieur Ivan Roggen, Gouverneur de la province de Brabant, Monsieur Van Halteren, Bourgmestre de Bruxelles, Monsieur Pouko, Président de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération bruxelloise ainsi que Monsieur Hugo Weckx, Président de la Commission Néerlandaise de la Culture, l'ex-premier ministre Paul Vanden Boeynants, Monsieur l'Echevin de la Culture Michel Demaret, Monsieur Maurice Duwaerts, Directeur du Service de Recherches Historiques et Folkloriques et de Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant, Monsieur Michiels, Président de l'A.S.B.L. "Quartier Bruegel", les représentants des groupes folkloriques bruxellois, et l'abbé Vanderbist, secrétaire-général du C.E.G.A.M.

Devant eux, après quelques allocutions d'usage, se déploie, dans une joute très colorée et pittoresque, au devant de la tribune, le "Grand Serment Royal et Noble" des Arbalétriers de Notre-Dame du Sablon, enrubanné des distinctions de la Gilde, l'une des premières qu'ait connues Bruxelles, historiquement (1).

Pendant ce temps, le succès est tel que dans les artères encombrées, le cortège a toutes les peines du monde à se former et à se déployer. De nombreux groupes n'ont pu atteindre le point de rassemblement et se garent où ils peuvent.

Venant de la Porte de Hal, le cortège traverse lentement le quartier en empruntant la rue Haute en direction de la place de la Chapelle. Il est précédé de l'Etendard national entouré des étendards du quartier, des étendards des neuf provinces

portés par des habitants des Marolles, en rangs serrés, symbolisant notre devise nationale "L'Union fait la Force". Viennent, ensuite, les Comités conduits par MM. Raymond Halconruy, président de la Rue Haute, Jean-Louis Claes, président de la Rue Blaes et Charles Muraille, président du "Marché de la Peinture". L'élégance "1830" de ces messieurs et les toilettes de rêve de leurs compagnes provoque l'admiration et les applaudissements du public. Suivent les géants de la rue Haute, la fanfare Bruegel, le Canon du Mont Sarah et..., last but not least, les "géants et groupes invités".

Après avoir été à la base de toute l'animation du quartier, Monsieur Raymond Halconruy, vice-président du Quartier Bruegel et président de l'Entente de la Rue Haute, assisté de Geneviève François, et Hugo de Saedeleer, de la Commission Française de la Culture, et de M. Gilbert Menne du Service de Recherches Historiques de la Province, et avec l'aide d'aimables forces de police, veille à la bonne organisation de la manifestation et s'évertue à lui frayer un chemin. Réel problème, étant donné la densité du public.

Le retard des géants devenant "inquiétant", les autorités entraînées par Monsieur le Gouverneur, décident d'aller à la rencontre du cortège. Le jonction avec la tête du défilé se fait square Pierre Bruegel, et, dans un élan très sympathique comme seul le folklore peut en provoquer, le cortège s'agrandit du groupe des autorités et des invités, et poursuit son chemin.

Arrivés place de la Chapelle, les autorités reprennent leurs places à la tribune pour assister au défilé, non sans avoir promis de se retrouver au square Pierre Bruegel, après le cortège, pour le vin d'honneur.

Avec toujours autant de difficultés, le défilé poursuit sa route par la rue Blaes pour rejoindre la Porte de Hal.

A partir de là, le quartier, rendu à lui-même, se livre à la liesse générale, animée par les "Joyeux Gilles" d'Anderlecht, les "Gamin et Gaminekes" de Hasselt (carnaval disco) et une "Fanfare tyrolienne".



*Auderghem. Les « Bonsineus ».
Achille et Pélagie font des grâces.*



Evere : Kietje W. isloof précédé de ses porteurs de pancarte.



*Orp : Adèle, et devant elle, Mitchi.
Théo est invisible. Au travail sans doute !*

COMPOSITION DU CORTEGE DU SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Il importe ici que nous nous arrêtions un instant sur la première composition, celle de ce samedi, du cortège des "Géants de Belgique".

Ensermé parmi les groupes issus du quartier Bruegel, on remarquera d'abord le "Groupe du Mont Sarah" d'Ath.

L'ordre suivi est celui ici décrit, pour cette première journée. "Primus inter pares", le "Meyboom" groupe important symbolisant la tradition médiévale de l'"Arbre de Mai", dont les animateurs sont les "Compagnons de Saint-Laurent"; le "Meyboom" véhicule quatre géants, Mieke, Jan, Roske et Jefke, accompagnés de deux petits enfants. Ces "Bons Vieux Géants", aux teintes pâles, représentent le folklore bruxellois du quartier des Bas-Fonds. Ces géants datent de 1785 et ont vu leur famille grandir de ces deux rejetons après la seconde guerre mondiale. Les six personnages, très folkloriques, pleins de charme dans leur aspect vieillot, forment trois couples et incarnent les classes de la société, la Noblesse, la Bourgeoisie et la "Populo". Ce groupe, souvent accompagné de la "Roue de Fortune", exprime une symbolique entièrement profane.

Vient ensuite l'"Ommegang". On connaît le passé prestigieux, ressuscité et plein de péripéties, de cette Société aristocratique. Elle présente ses quatre géants, un couple d'adultes et un couple d'enfants — qui n'ont malheureusement pas de noms —, en principe toujours entouré d'animaux fabuleux, comme ils l'étaient dans les premières figurations du XVI^e siècle. Ils le sont ici.

Ces géants sont suivis d'un groupe avec une petite fanfare, les "Bousineux" d'Auderghem : "Achille" et "Pélagie" resplendent de bonnes intentions folkloriques récentes et novatrices.

Ce sont les "Brasseries Artois", en leur siège bruxellois, qui leur emboîtent le pas avec le géant "Ketje" et un petit

groupe de trois personnes. Tout le monde, grâce notamment aux cartons de bière, connaît "Ketje" et son évocation bruegelienne.

Nous sortons de Bruxelles pour voir venir à notre rencontre ensuite les géants du Brabant wallon. C'est d'abord Perwez, avec son couple, "Marie" et "François". Nivelles apparaît sur leurs pas, avec ses très célèbres et très demandés héros : "L'Argayon", son épouse "L'Argayonne" et leur fils "Lolo". "L'Argayon" est un personnage issu du Goliath médiéval, mais, à partir du XVIII^e siècle, il porte les habits d'un officier de la maréchaussée ou d'un chevalier de l'époque, ayant épousé "L'Argayonne" en 1637 — vêtue d'atours très XVII^e —, qui lui donne "Lolo", lequel, très nivellois, fait penser au Jacquemart fameux de la cité, avec son bonnet bourguignon et son long habit cintré, tout de candeur blanche. On les voit parfois accompagnés du cheval Godin.

Evere nous ramène à la région bruxelloise, toute francophone qu'elle soit aujourd'hui, avec un géant de désinence flammande, "Kiete Wirloof", dont la saveur pleine de santé exprime le règne de la "chicorée" au Nord-Est de Bruxelles. Il est accompagné d'une importante fanfare de soixante personnes.

Ittre présente à la suite ses six géants, trois couples qui proviennent des trois communes constituant l'entité : Ittre, Virginal et Haut-Ittre ("Adolphe" et "Adolphine", "Gust" et "Jeannette" et "Julion et Lydie", respectivement).

Les porteurs sont donc nombreux.

Le cortège englobe alors deux groupes du Brabant flamand, notamment pour le bon équilibre de répartition des "musiques" : il s'agit d'abord du groupe d'Asse-Asbeek, qui comprend trois géants, un couple, "Manse" et "Kalle", et leur fille "Susken"; puis de celui de Grimbergen, qui présente la très fameuse "Filomeen", une vieille femme, ridée comme une pomme, en habits sombres et populaires, qui a laissé un souvenir touchant dans cette localité et qui ne sort pas sans l'accompagnement d'un chariot traîné par un cheval brabançon,



Nivelles. L'Argayon, L'Argayonne et leur fils Lolo.



Braine-l'Alleux : Pierre et Marie vont de l'avant.



Braine-l'Alleux : Julien et Lydie, Adolphe et Adolphine leur emboitant le pas.

exhibant l'atelier d'un maréchal-ferrant et porteur d'une quinzaine d'enfants costumés, entourés d'une cinquantaine d'adultes également costumés.

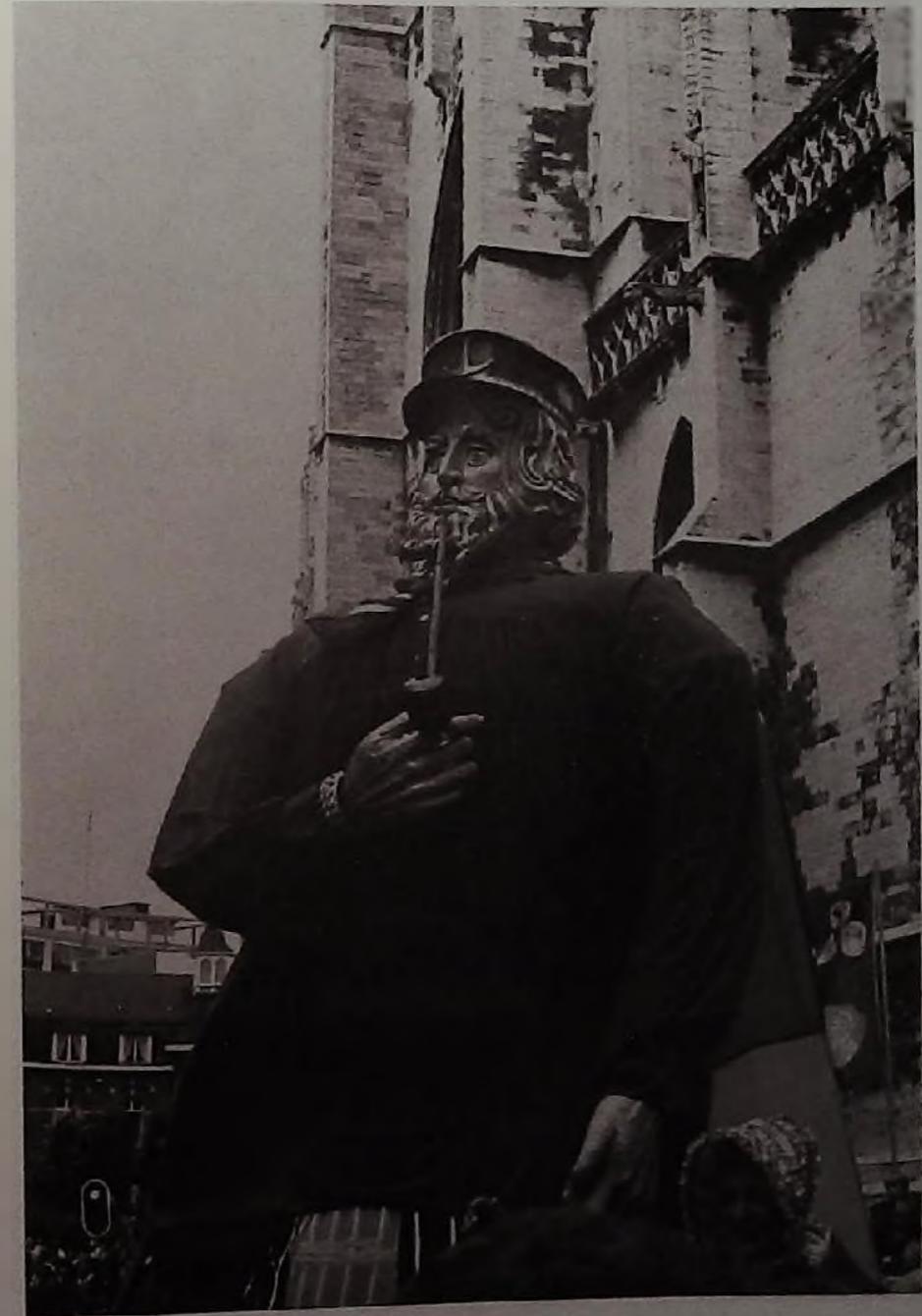
Braine-l'Alleud est la dernière commune à représenter le Brabant wallon : " Pierre " et " Marie " ont encore leur descendance dans la localité; une " Harmonie royale " les convoie, en costumes 1900.

La province de Namur est la première province extérieure au Brabant à présenter un groupe avec Sambreville, commune fusionnée. Quatre géants ici : " Jean le Porion " et " Marie del Potée ", qui représentent Auvelais; Pimpurniau le Marchau, qui vient de Tamines; et Obélix, qui nous arrive de Velaine. Quatorze personnes accompagnent ce groupe.

Le Brabant flamand nous revient avec Overijse, et ses trois géants, incarnant les joies de la cueillette du raisin de serre, John Colman, Mieke Muscat et Pietje Royal, créés pour remplacer Janneke et Mieke détruits en 1933. Il rehaussent de leur imposante stature la renommée viticole de la commune, liés qu'ils sont au festival annuel du raisin et du vin. John Colman porte le costume de gentleman de 1830, Mieke Muscat, son épouse, la coiffe bourgeoise de la même époque, Pietje Royal un costume de marin un peu anachronique par rapport aux deux premiers. Un groupe folklorique les entoure.

Vilvorde apparaît ensuite avec un couple de géants, propriété de la Chambre de Rhétorique, " De Goudbloem ", créée avant 1524 — attestée en 1679, année de leur réfection —. Ces géants incarnent deux personnages du XVI^e siècle, largement restaurés. Un groupe folklorique les accompagne.

Zoutleeuw (Léau) nous présente ses " Chevaliers du Rat Vert " (Ridders van de Groene Rat) avec sept géants, un couple, Jacktuur et Julvon, et cinq " enfants ", entourés d'une fanfare de cinquante personnes. Jacktuur porte sous son frac et son gibus, une jupe orange, mais Julvon, avec son bouquet de mariée et son chapeau à voilette, n'a pas encore le pantalon.



Durbuy : Doudda (les « Oublieux ») tire sur sa bouffarde.



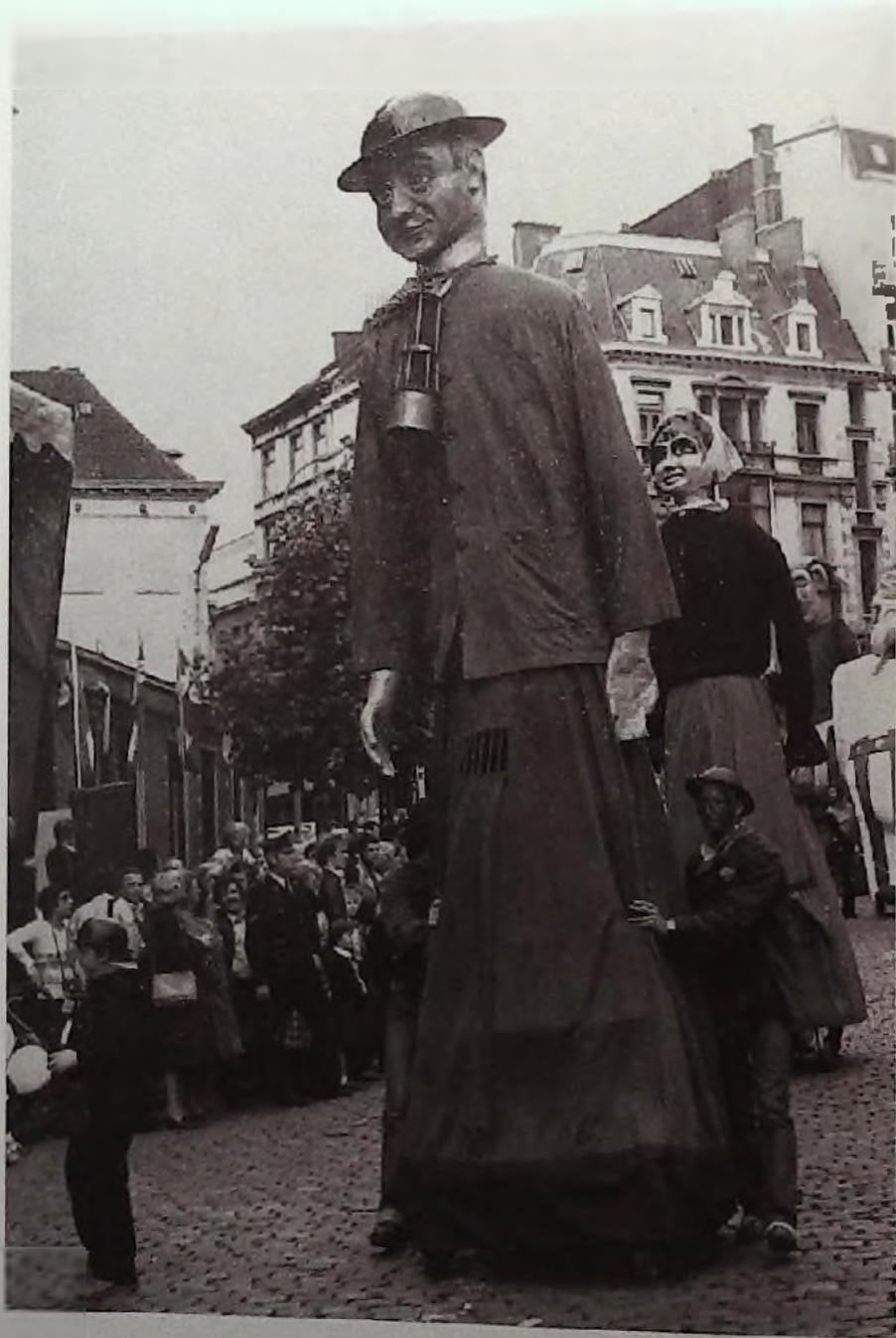
Durbu : Un groupe touchant accompagnement « Doudda » (les « Oubieux »).



*Arlon : Le « marieur » (Hellechsmen),
et deux de ses « victimes » (Lisa et Jempi).*



Namur : Solennels. Goliath et son épouse.



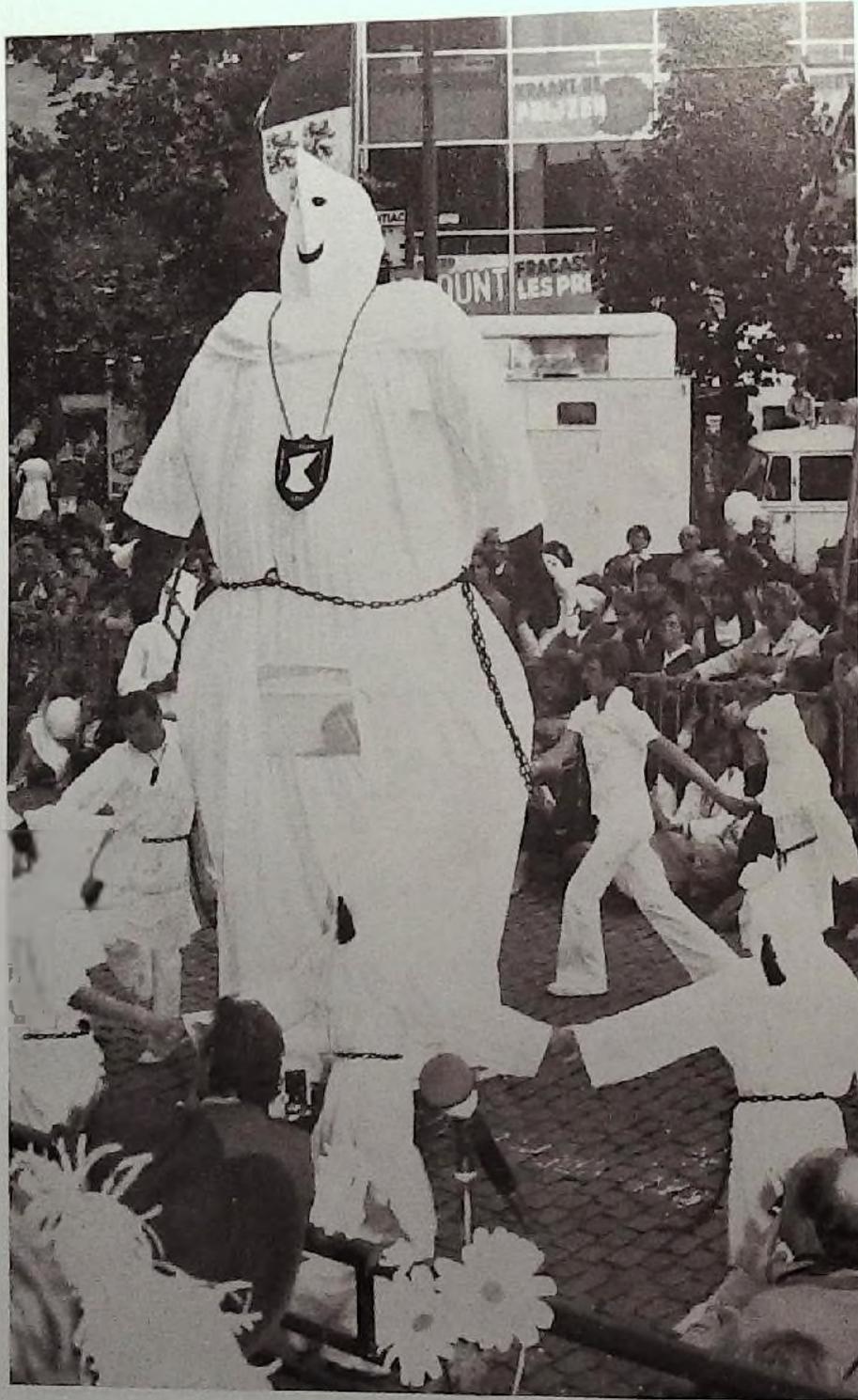
*Sambreville : Jean le Porron, soutenu par ses porteurs (mineurs)
et suivi de Marie del Potée.*



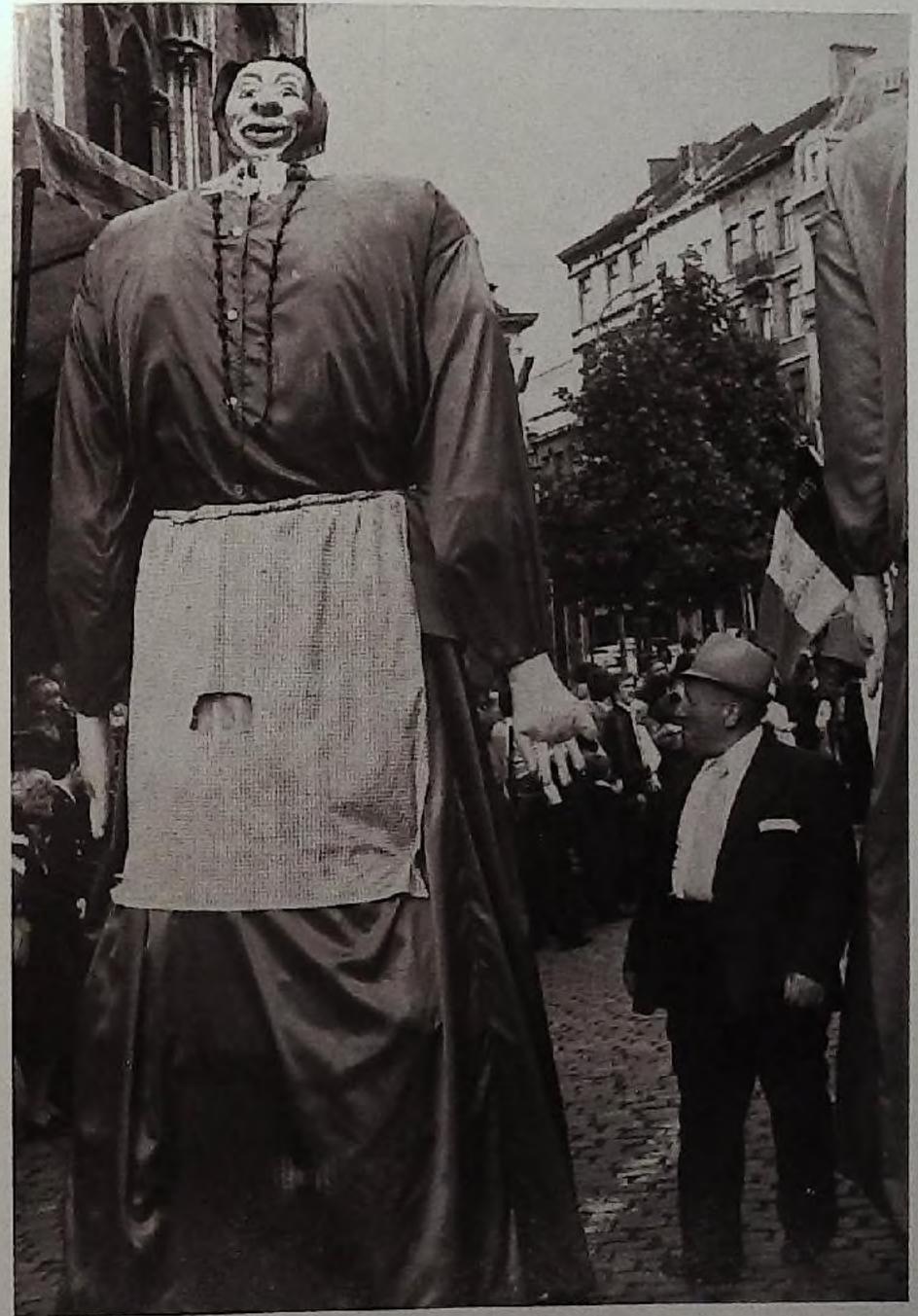
Tilff : Tchavichès fait sa révérence à Nanesse.



Tilff : Le Diable en personne, et « les Djoyeux Djales di so Corti ».



*Tilly : Les « Revenants » organisent une ronde endiablée
autour du « Blan Meens ».*



Wareme : « Même » et l'un de ses adulateurs au cro.



Ath : La Harangue du Mont Sarah.

Landen est là, à présent, avec son très vieux groupe ("Onder ons Walho"), qui est une amicale, et ses deux géants, "Tinneke" et "Neske".

Revoici les Wallons avec Liège elle-même, qui nous produit, entourés de sa fameuse clique "Les Crâmnigons liégeois", les héros de "Dju-d'là", "Tchantchès" et "Nanesse". "Tchantchès", c'est François, l'humour français, caustique et bon enfant toujours aux lèvres, qui donne la réplique malicieuse à "l'Empereur Charlemagne" dans le folklore des marionnettistes d'Outre-Meuse, hérité lointainement de Sicile.

Seule à représenter le Hainaut, Comines nous amène ses deux géants créés en 1830, et ressuscités en 1976, Jean Prost et Sophie Patard. Jean Prost était le sobriquet d'un petit fermier mort en 1897. Il était borgne, mais, disait-il : "J'ai fok in lue, mais c'est un bonw...". Quant à Sophie Patard, morte en 1892, elle avait réputation d'avarice et de sorcellerie.

De nouveau la province de Liège : c'est Tilff, qui nous présente, pour ce samedi, deux groupes, "les Joyeux Revenants", avec le géant "Li Blan Meeus", qui évoque sous son capuchon blanc, les facéties des pénitents de folklore, entouré de vingt-cinq à trente revenants munis de "haguettes" et de confetti; et "les Djoyeux Djales di so Corti" (les joyeux Diables d'au-dessus de Cortil, faubourg de Tilff), encadrant "Bietmé li Spiran" (Barthélémy le pétillant), doté de la clique "Méphisto". Décidément, la douce cité des bords de l'Ourthe aime, sans doute par compensation, jouer à faire peur !

Ces deux groupes, les Revenants en tête, encadrent la délégation de Namur, qui se compose de cinq géants aux airs penchés, Goliath, son épouse et leurs enfants, un garçon et deux filles. Les "Goliaths" étaient très communs en pays wallon et dans les Pays-Bas en général.

Le Brabant flamand réapparaît, avec Boutersem. Le "Velpeleven" présente "Balder" et "Nana". Le premier était seigneur de Boldersheim et chevalier du "Kromme Herent", ce qui revient à peu près à dire du "Hareng Saur".

Premier groupe de Flandre orientale de cette journée, Beveren-Waas amène, sous la bannière de la " Pijndersgilde ", trois géants, " Diederik ", son épouse " Aldegonde " et leur fils " Setken de Puitenslager ". Deuxième groupe de la même région, Destelbergen, avec le " Heirweg Damvallei ", nous offre l'occasion de faire la connaissance de " Dorus " et " Louise " et leurs enfants " Sooike " et " Anna ".

Vient ensuite, pour représenter une nouvelle fois le Brabant flamand, Vossem avec son géant, " De Vos der Voerezonen ", suivi d'une délégation de sa corporation, géant totalement nouveau, accompagné de tambours. La Flandre orientale revient à la charge avec Heusden, localité proche de Gand, qui nous présente le couple " Willem " et " Beatrijs " et leur fille " Isabella ". " Willem " est un noble local du XIII^e siècle réputé pour ses nombreuses libéralités à des institutions religieuses et son appui à la politique des Artevelde. Il porte une tenue épique. Les toilettes de Beatrijs et Isabella paraissent un peu anachroniques par rapport à la sienne. Et pour cause ! " Beatrijs " est la dernière héritière de la seigneurie d'Heusden. " Isabella " est la fille de deux autres héritiers du domaine. Cependant tous évoqueraient la féodalité.

Encore la Flandre orientale, pépinière de géants, avec le groupe " Die Hamse Wuitens " de Hamme qui présente cinq géants — Polydoor et les autres à l'image duquel ils ont été construits, Dolfydoor, Lucydoor, Jacqydoor et Willydoor.

En fait, tous relèvent d'une association estudiantine ancienne, " Moeder Polydoor ", qui a donné son nom primitif au Grand Géant, né le 31 août 1931. Ce dernier porte un heaume sur lequel est figuré un geai aux ailes déployées (" Wuitens ", nom qui entraîne la désignation de la société et qui est en même temps le sobriquet de la cité). Un groupe de dix-huit jeunes filles dansent autour des géants, accompagnées d'une troupe musicale d'une dizaine de personnes.

Toujours représentant la Flandre orientale, Lede, avec son Harmonie Sainte-Cécile, offre le spectacle de ses deux géants, " Bette ", dont le nom complet est " Marquis Bette Willem II ",

et son épouse " la Marquise Anne-Marie de Hornes de Baucignies ". La fanfare qui les encadre est composée de cinquante musiciens, accompagnée d'un groupe folklorique d'une douzaine de personnes. Bien que les premières rencontres de géants aient commencé en Flandre avant 1447 à Alost, le groupe de Lede, dans son état actuel, ne remonte guère qu'aux années cinquante; Willem Bette, dont dépendait le vieux château qu'il avait hérité d'une dotation de Philippe IV d'Espagne, mourut en 1658, des suites des blessures contractées à la bataille de Dunkerque. L'anoblissement de la famille date de Charles-Quint.

Encore pour la Flandre orientale, Laarne montre ses deux géants, " Stien " et " Lies ", et un groupe folklorique de vingt-quatre personnes. Ce sont essentiellement des majorettes, et " Stien " porte un curieux costume qui peut évoquer les tenues à carreaux des gentilhommes écossais.

Flandre orientale toujours : Eeklo produit ensuite ses cinq géants qui forment toute une famille. " Gratiaan ", " Hermelinde ", Karel-Lodewijck Ledeganck ", poète autodidacte néerlandophone du XIX^e siècle, " Virginia De Hoon ", son épouse, et " Klara ", sa fille. Voici donc un amalgame bien particulier, dû aux conditions de conjoncture historique qui caractérisent ce fief de Gand proche de la région de Bruges. La cité possède encore d'autres géants.

Lokeren apparaît ensuite, avec ses quatre géants, deux de Lokeren-ville, " M. et Mw. Vrancken ", deux de Kovekem, " Jacobus et Jacoba ", et les cinquante participants de son " Harmonie Sainte-Cécile ".

Kinrooi, dans le Limbourg, nous offre son géant, " De Kinroyer ", accompagné d'un groupe d'une quinzaine de jeunes.

Du Limbourg encore, nous arrive la " Gilde des Géants de Genk ", avec cinq " unités ", " Perjentsje ", " Trijke ", " Poep Janke ", " Groete Ber " et " Trien van Den ". C'est en 1953 qu'à l'initiative du très actif comité des fêtes de Genk de la Grand'Rue que " Groete Ber " et " Trien Van Den " participèrent à un premier cortège du 1^{er} mai. " Poep Janke ", leur

fil, n'apparaîtra qu'en 1957. Ces trois géants continuent à participer aux cortèges du 1er mai. Les deux premiers, " Perjentsje " et " Trijke " en fait, sont des géants de carnaval qui sont censés représenter de jeunes paysans.

Toujours du Limbourg, sous l'égide de l'association " De Heesvrienden ", la ville de Lommel nous envoie le géant " Moezel Sus ", accompagné d'un groupe folklorique de vingt personnes.

Anvers enfin, cette fois, est représenté par un groupe de Willebroek, qui forme une famille de trois géants : " Janneke ", " Mieke " et " Katoke ", pleins de gravité, marchent de façon séparée, le regard fixe, et sûrs d'eux-mêmes. " Janneke " porte gibus, et, comme le reste de sa famille, est doté d'une taille impressionnante.

Revenons au Limbourg : " Pier-Sus " et " Berb " sont deux géants de Hasselt, de stature non moins altière, se plaçant sous l'égide de la société " Prinsen en Sieren der stad Hasselt ".

Un nouveau crochet en arrière, vers le Brabant flamand cette fois : Kortenberg, qui nous amène, sous la caution des " Statie-wijkvrienden ", deux géants, Don Crabouille et Dona Gabriella van de Negenhoek, avec une groupe folklorique de dix personnes !

Retour, vers le Brabant wallon, cette fois : Orp-Jauche, " commune fusionnée ", nous présente, sous l'égide des " Fanfares d'Orp ", trois géants, " Adèle ", qui représente Orp-le-Grand, " Théo ", qui représente Orp-le-Petit, et " Mitchi ", fils de " Théo " et d' " Adèle ". Une fanfare en tenue 1900 les accompagne, forte de trente-cinq personnes, et étoffée par un groupe folklorique double d'une soixantaine de participants.

Enfin, dernière province jusque-là à ne pas avoir fait son apparition, le Luxembourg présente deux sociétés, de Marbehan et d'Arlon respectivement : le groupe " Les Gaumets du Bois des Iles " de Marbehan nous amène " Guillaume le Maka ", " Margot le Biseux " et " Désiré le Maka " ; ces géants sont accompagnés d'un groupe de dix-huit personnes. Quant au groupe



Hamme : « Die Hamse W'utens ».



Hasselt : « Pier-Sus » et « Berb ».



Destelbergen : Dorus, Louise et Sooiike, ainsi qu'Anna, une famille bien complète.



*Heusaen : « Wintem », « Beatrijs » et « Isabella »,
trois personnages venus tout droit du Moyen Age.*



*Eekto : Par ordre d'arrivée, « Virginia De Hoon »,
« Karel Lodewijck Ledeganck », « Gratiaan » et « Hermelinde ».*



Heist-op-den-Berg : « Lange Man », un personnage redoutable.



*Lokeren : Monsieur et Madame Francken,
dans leurs atours un peu désuets.*



Turnhout : Le « jeu de cartes ». A tout cœur.



Lommel : « Moezel-Sus » est-il un bourgeois ?



Gené : « Groete Ber » et « Trien van Den ».



Bree : La Dame du « Nuwerstad » en ses médiévales arrois.



Overijse : « Mieke Mulcat » et « Pietje Royal ».



Beveren-Waas : Précédés de « Sefken », « Diederik » et « Aldegonde » évoquent les croisades.



Lede : Le Marquis Willem Belle II en sa noblesse.



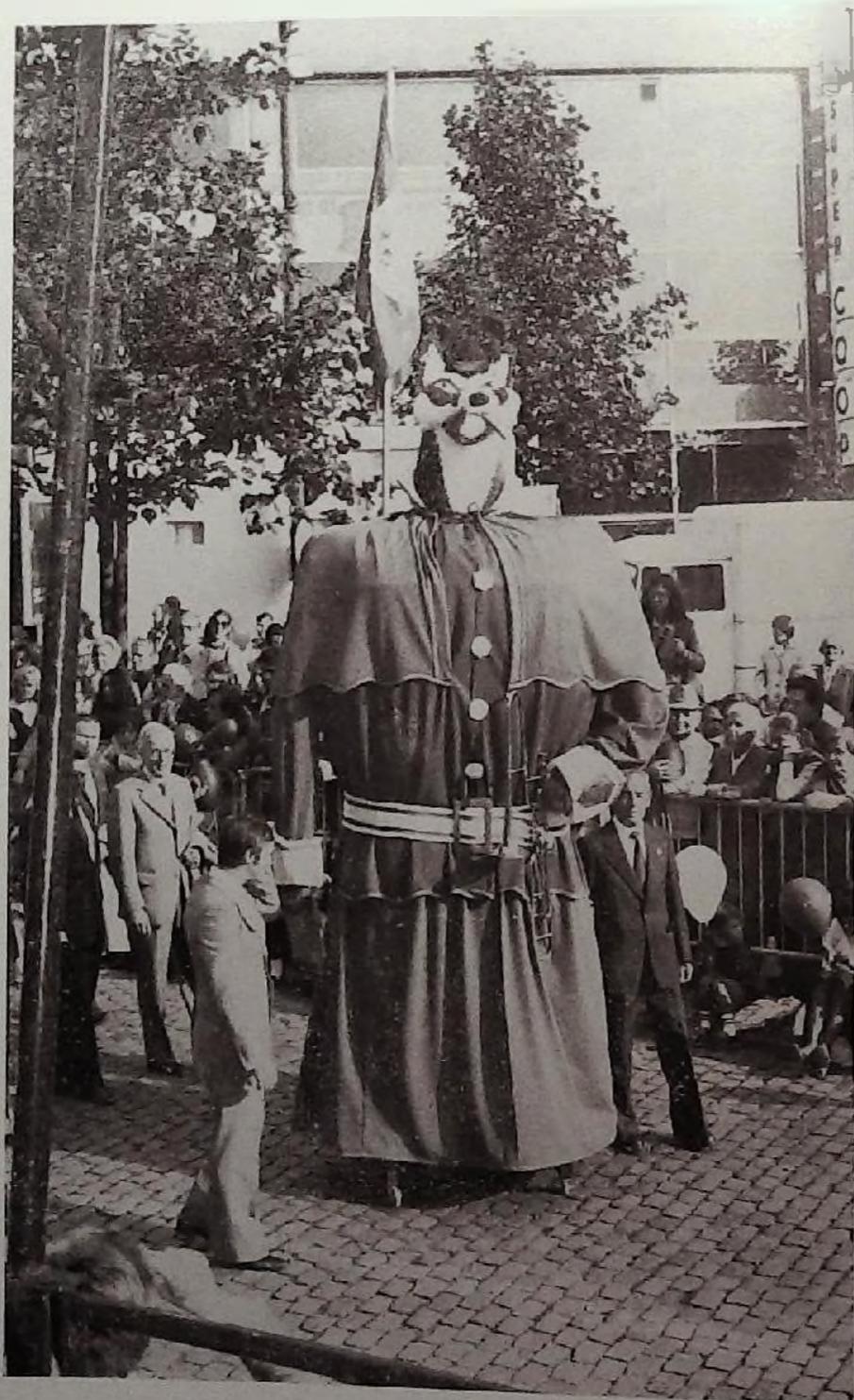
Beernem : « Kallentoete », suivie de « Jan van Zoutenaate ».



Vilvoorde : « Mieke », « Janneke » et leurs enfants font la ronde.



Willebroek : « Janneke », « Mieke » et « Katoke », tout souriants.



Vossem : Et voici « De Vos der Voevezonen ».



Kortenberg : « Dona Gabriella » esquisse un entrechat.



Lede : La marquise « Anne-Marie de Hornes de Baucignies ».



Grimbergen : Le char et sa forge qui accompagnent « Filomeen ».



Grimbergen : « Filomeen » en sa simplicité.



Kivakke-Heist : Les « Klakkertjes » évoluent devant d'autres groupes.



Landen : Le « Vriendenkring Onder ons Walho » et ses géants.



Turnhout : Tarot ou belote ?



Turnhout : Les villageois bombent le torse avantageusement.



Zottebeem : Jackieur et Julvon, précédés d'un de leurs garnements.



Dourbeem : « Balder », Seigneur de Baldersheim, et « Nana », son épouse, bilares.

“ Strueveler vun Arel ”, d'Arlon, il nous ramène au passé folklorique de la Gaume germanophone avec une personnage de “ marieur ” traditionnel, la “ Hellechsman ” et une couple auquel il est censé apporter le bonheur, Lisa et Jempi.

LE CORTEGE DU 14 SEPTEMBRE

Dès dix heures du matin, le quartier Bruegel s'anime à nouveau. Le char portant les “ gamines et gaminekes ” d'Hasselt croise dans la rue Haute et la rue Blaes, aux rythmes effrénés des sambas brésiliennes et du disco; la Société Royale “ Les Chinels ” de Fosse-la-Ville, la fanfare “ De Ware Vrienden ” de Zolder, la fanfare le “ Drumband ” et les Majorettes de Beverloo réveillent, s'il en était besoin, les derniers habitants du quartier aux yeux embués par les fatigues de la veille tandis que les Echasseurs Namurois se glissent entre les spectateurs qui s'assemblent. La place de la Vieille-Halle-aux-Blés et le parking de la Province de Brabant figurent le lieu de rassemblement des géants dès 14 heures. Les délégués et les organisateurs accueillent les groupes et les conduisent à leurs emplacements s'étalant jusque dans la rue de Dinant et la rue des Alexiens.

C'est l'heure du réveil également pour les nombreux géants qui ont logé pour la nuit à l'école communale 7/15 de la rue Haute. Sous la conduite des “ Volontaires de 1830 ”, portant les Etendards et des Comités au grand complet, ils s'ébranlent à partir de la Porte de Hal et viennent rejoindre le gros du cortège massé Place de la Vieille Halle-aux-Blés.

A quinze heures, le départ !

Les Etendards des Neuf Provinces ouvrent la marche, suivis des Comités Bruegel, des géants Georges, Dorothée et Woltje accompagnés de la Fanfare Bruegel. Le canon du “ Groupe du Mont Sarah ” gronde sur les pavés.

Le cortège descend par la place Saint-Jean, la rue de la Violette et la rue des Chapeliers et débouche sur la Grand-Place où se dresse la tribune officielle occupée par les autorités provinciales et communales. Les géants bruxellois se disposent sur la place et se préparent à accueillir leurs collègues.

Les délégués réceptionnent les groupes à leur arrivée sur les lieux et les amènent par groupe de trois devant la tribune où une médaille-souvenir leur est remise par les Présidents du Quartier Bruegel.

Les deux géants de Lede entrent les premiers, suivis de "Balder" et "Nana" de Boutersem et du groupe de géants d'Erps-Kwerps entraînés par le "Feestcomiteit Schoonaarde". "Docter Dwelsen", "Pie Blok", "Triencke" et "Het Reuzekind" sont les noms des quatre géants originaires des trois localités qui composent la nouvelle entité communale. Ils sont accompagnés de danseurs costumés, d'une fanfare et de musique enregistrée.

Le groupe folklorique "Pajottenland" de Sint-Ulriks-Kapelle encadre son géant "Kobe". C'est un très joli ensemble d'accompagnement, mi-masculin, mi-féminin, en costume romantique brabançon du XIXe siècle. Asse-Asbeek emboîte le pas avec "Manse", "Kalle" et "Susken" entourés de cinq personnes en costume folklorique.

Le chariot de Grimbergen et un inénarrable garde-champêtre précèdent la splendide "Filomeen".

Zoutleeuw fait une entrée remarquée avec sa fanfare et sept géants. La famille de géants de Willebroek les suit de près ainsi que Namur, représentée par "Goliath", son épouse et leurs trois enfants, comme la veille.

La "Confrérie folkloriques des Outhleux" de Durbuy nous présente "Doudde" qui incarne un ancien batelier de l'Ourthe. Il est ceinturé d'un groupe de trente danseurs et de deux portedrapeaux. Le Luxembourg continue, avec Arlon et son fameux "Hellechsman" suivi de "Lisa" et "Jempi".

Et voici les Brasseries Artois avec "Ketje" et une fanfare.

Un nouveau groupe apparaît : la société carnavalesque "Les Joyeux Pierrots" et son géant "Mémé", de Waremme. C'est un ensemble burlesque et d'une diablerie tieuse.

Revoilà Comines, avec "Jean Prout" et "Sophie Patard", et Perwez avec "Marie" et "François".

Le diabolique petit tricycle des "Joyeux Revenants" de Tilff arrose copieusement les spectateurs tandis que les "haguettes" se mettent en action. Mais voici "Pierre et Marie" de Braine-l'Alleud et trois géants de Marbehan escortés de leur groupe folklorique. Les filonflons de l'harmonie "Sint-Cecilia" de Bassevelde annoncent les deux géants de la commune d'Assenede, en Flandre orientale. Tandis que les majorettes paradent sur la Grand-Place, "Diederik van Assenede" et son épouse vont chercher leur médaille à la tribune. La même province nous envoie Destelbergen avec "Dorus", "Louise" et leurs deux enfants.

Autour d'Eeklo maintenant, dont les cinq géants sont nés en 1979 à l'occasion de la célébration des 150 ans de l'Académie des Beaux-Arts de la ville.

La "Kruishoutems Reuzengild" débouche sur la place avec "Pier de Eierboer", "Mie de Boterboerin", "Melebeke de Spinster" et "Casteur de Veeboer". Ces géants sont l'image même de la vie économique de Kruishoutem : les produits laitiers, l'élevage et le tissage. Ils sont accompagnés de quatre enfants en costume typique et de quinze musiciens.

Après les géants guerriers de Hamme, d'aspect vaguement romain, voici Heist-op-den-Berg. "Langeman" a 5,20 m. de hauteur. Il personnifie un héros de la ville qui vivait au XVIe siècle. Le syndicat d'initiative l'a ramené à d'heureux jours.

Un seigneur croisé et son épouse entraînent les deux autres géants de Beveren-Waas. "Sefken", le chasseur de grenouilles, connaît un succès de foule particulier.

Le groupe de Kinrooi est particulièrement homogène, le géant "Kinroyer" et ses quinze accompagnateurs ont tous le même costume et la hache sur l'épaule. Il entraîne à sa suite Genk et les cinq géants évoquant la vie quotidienne d'une famille paysanne typique de la Campine limbourgeoise. "De

Heer en Mevrouw Francken " ainsi que " Jacobus et Jacoba " de Lokeren dansent au rythme de la fanfare locale.

Un nouvel arrivant surgit : " Sterke Peer " de Wuustwezel. Il s'agit d'un personnage historique qui mourut dans ce village en 1915. D'une force herculéenne, il se produisait sur les foires et les marchés en exécutant divers tours de force. A sa mort, il pesait 204 kg. Vingt-cinq personnes en costume noir 1900 l'accompagnent.

Revoici le Limbourg avec Bree et Hasselt.

La " Karnavalvereniging " de Bree nous fait connaître les charmes de la " Dame van de Nieuwstad " baptisée en 1978. Elle représente Jeanne de Merwede, dame de Gerdingen et Nieuwstad, seigneur de ces localités au XIII^e siècle.

Les deux géants de Hasselt naquirent en 1948 et évoquent deux figures populaires du " Kempische Wijk " de la ville.

Knokke-Heist possède deux géants sympathiques : " Pier " et " Wanne ". Ils sont entourés d'une joyeuse bande de petits " klakkertjes " et de musiciens dont les sabots égayent les pavés bruxellois.

La Grand-Place est soudain envahie de géants bondissants : c'est l'impressionnant ensemble de Turnhout formé de deux groupes distincts. La " Communauté Villageoise " comprend vingt figures populaires typiques (le bourgmestre, le curé, le facteur, le gendarme, etc...). Les " figures de cartes " représentent les douze personnages d'un jeu de cartes à jouer. Le petit géant " Woltje " en profite pour faire la cour à une " petite " de Turnhout, qui, dans une course effrénée, essaie d'échapper aux avances du garnement bruxellois.

Auderghem revient avec " les Bousineus " et " Achille " et " Pélagie ". Voilà Nivelles et les merveilleux " Argayon " et " Argayonne " et " Lolo ", tandis que la fanfare d'Evere annonce " Kiete Witloof ".

C'est à une prestigieuse formation de l'Ommegang et du Meiboom que revient l'honneur de fermer la marche.

La cérémonie sur la Grand-Place se termine par une nouvelle harangue du Canon du Mont Sarah, qui provoque l'enthousiasme du public et par l'interprétation d'une merveilleuse Brabançonne par la Fanfare Bruegel.

Le cortège continue son chemin par la rue Charles Buls, la rue de l'Etuve, la rue des Alexiens, pour aboutir à la Place de la Chapelle. Chaque groupe folklorique exécute lors de son passage devant le parvis de l'église une mini-parade, aux applaudissements du très dense public écarté à grand peine par le service d'ordre.

Pendant ce temps, une sympathique cérémonie se déroule rue de l'Etuve. Les Comités Bruegel et les autorités se rendent en cortège chez Manneken-Pis pour lui remettre solennellement le costume de " Georges ", en miniature, bien entendu. L'honneur de tirer le cordon revient à Madame l'Echevin Dominique du Roy de Blicquy, représentant le Bourgmestre de Bruxelles.

La longue théorie des géants se fraie à grand-peine un chemin dans la rue Blaes et la rue Haute pour enfin se disloquer à son arrivée sur la Place de la Chapelle vers 18 heures.

Au square Pierre Bruegel où parade la Garde Royale Anlaise de Jumet, tous les participants à ces journées historiques se retrouvent. Porteurs, musiciens, danseurs et accompagnateurs sont fraternellement réunis pour déguster à la santé du Quartier Bruegel un bon verre de gueuze !

(1) La « Gilde des arbalétriers », ou « grande gilde », était toujours prête à donner main forte aux décisions du magistrat et se trouvait à la solde de la ville. Ils avaient un « roi », et même parfois plusieurs, et entretenaient de nombreuses fêtes. Le « Grand Serment » arrêta autant que possible le développement de toutes les associations de tireurs (Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, I, p. 154).



*Kruishoutem : « De Eierboer », « De Boterboerin »,
« De Spinster » et « De Veeboer »*



Kinrooi : « De Kin-Royer » avec sa bache et ses accompagnateurs de sape.



Erps-Kwerps : Dr Dwelsen et Pie Blok.



Arse-Atbeek : « Manse », « Kalle » et « Susken ».



Perwez : « Marie » et « François », font la gigue.



Comines : Jean Pront et Sophie Pasard, très fiers d'eux.



Quartier Brnegel Turnout : Les assiduités de W'altje.



La Deuxième
Marche d'Empire

Samedi 28 et dimanche 29 juin 1980

Waterloo
et Bruxelles

par JEAN ALEXANDRE

Le 29 juin 1980, se déroulaient à Bruxelles, dans le cadre prestigieux de la Grand'Place, les fastes de la Deuxième Marche Historique " Waterloo - 1815 ", organisée par la Province de Brabant, en collaboration étroite avec la commune de Waterloo, à l'occasion de la célébration du 150^e Anniversaire de l'Indépendance belge.

A l'issue d'un grandiose défilé dans les artères de Bruxelles — parcourues après celles de Waterloo, la veille —, les groupes en costume du temps, provenant de Belgique et de l'étranger, au nombre d'environ 600 marcheurs, venus du Bois de la Cambre par l'Avenue Louise, la Chaussée de Waterloo et le " Quartier Brueghel ", où l'accueil populaire fut enthousiaste, se rassemblaient par travées successives, en prenant, selon l'ordonnance militaire et un protocole impeccable hérité de l'époque, leurs rangs sur la place historique.

Bien que diverses manifestations du passé aient antérieurement, de longue date, permis aux groupes belge de se constituer et d'éprouver leur adresse à reproduire les rites militaires de



Le gouverneur, Monsieur Ivan Roggen, s'avance en direction du chef de musique de la Garde Impériale de Waterloo, suivi de M. Druvaert, directeur du Service de Recherches Historiques et Folkloriques et des Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant, porteur du drapeau de la Garde Impériale (musique du 1er Régiment des Grenadiers à pied), qui va être remis à Monsieur Grapin.



Monsieur Grapin reçoit le drapeau de la Garde Impériale des mains de Monsieur le Gouverneur. Ainsi s'achève une manifestation qui a attiré un public intéressé et enthousiaste à Bruxelles tout le long du parcours du cortège et notamment dans le vieux quartier des Marolles.



Le tambour-major de la Garde Impériale conduit avec grand brio son régiment glorieux.



Tambours, trompettes et orpéon de la Garde Impériale faisant le tour de la Grand-Place avant de prendre la rue de Tabora.

Encore un régiment hennuyer : la "Vieille Garde" de Montignies-Neuville. Les Grenadiers, ici figurés, sillonneront l'Europe, modifiant leur tenue aux grés des intempéries. Leur équipement atteignant 32 kilos, ils marchaient parfois jusqu'à 150 km par jour. C'est au sein de ce groupe que se trouvera l'"Etat Major" avec "le Brave entre les Braves", le Maréchal Ney, pour clôturer la prestation générale, et le célèbre Roustain, le fidèle "mamelouk" d'Egypte, qui fut le garde du corps de la tente impériale, ainsi, bien sûr, que l'Empereur lui-même, en pèlerine vert plomb, la main droite dissimulée sous sa redingote.

Premier des groupes venus d'au-delà le "Channel", le 2e Régiment de Silésie — paradoxalement —, incarné par un groupe d'origine londonienne. Ce régiment prussien poursuivit l'armée française jusqu'aux portes de Paris. Ces éléments s'identifient par leur long sarrau bleu et la croix de fer sur leurs shako, s'alliant dans le costume avec des délégations du régiment autrichien n° 4 Hock und Deutschmeister, et au 11e Régiment d'infanterie de Silésie. Prouesse de la "Napoléonic Association", très britannique, qui a l'"humour" de présenter également, outre un régiment anglais d'époque (le 68e de Durban) (1), deux brigades françaises (2) !...

Viennent ensuite les "Artilleurs de la Garde Impériale", un nouveau régiment issu du Hainaut (Courcelles). À Waterloo, l'armée française disposait de 266 bouches à feu réparties en une quarantaine de batteries à 8 pièces pour celles à pied et 6 pour celles à cheval. La Garde Impériale disposait à elle seule de 118 pièces placés sous le commandement du général Desvaux de Saint-Maurice qui mourut glorieusement au cours de l'illustre bataille.

Soignies présente à son tour ses "Grenadiers de la Garde Impériale". Groupe particulièrement pittoresque, fondé en 1974, qui comprend trois sapeurs, un tambour major, quatre tambours, un fifre, six petits sapeurs — comme, dit-on, en

(1) Voir ci-dessous.

(2) Idem.



Une photographe de presse a-t-elle soif ? un Grenadier se porte à son secours !



Encore les sapeurs, se détachant sous le soleil éclatant du Brabant, sur la façade de l'Hôtel de Ville (« Grenadiers de la Garde Impériale » de Carnières).



Philippe Sclanbas, en tenue de maréchal de l'Empire, à grande allure pour commander les nombreuses salves.

était peuplée l'Armée Impériale —, un commandant, une cantinière, une mascotte — en l'occurrence, un berger allemand, qui a pour nom "Grognard" — deux gardes-drapcau et seize grenadiers.

De Gosselies, vient ensuite le "112e de ligne", seul Régiment belge sous l'Empire à être ici représenté. Il fut créé à Bruxelles par le Colonel Jean-Baptiste l'Olivier et un arrêté du 6 avril 1803 consacra sa constitution : le 112e était principalement formé de conscrits et de volontaires belges. Les aigles portent les mentions suivantes : *Raab 1809, Wagram 1809, Lutzen 1813, Bautzen 1813*.

Après la bataille de Raab (juin 1809), le 112e, qui venait de prendre une part décisive à l'action contre les Hongrois, reçut la visite du prince Eugène qui commandait l'armée d'Italie.

Signalons qu'une des batteries réglementaires du 112e n'est autre que l'air populaire nivellois "Viv Djean Djean". Elle fut jouée pour la première fois lors de cette bataille; la formation actuelle l'exécutera brillamment à son répertoire.

Enfin, dernier groupe hennuyer à déboucher de la rue des Chapeliers, les "Voltigeurs d'élite du Premier Empire" de Châtelet. Ces voltigeurs d'élite faisaient partie de la Garde Impériale. Ils portaient le shako avec plumet vert et jaune, habit bleu avec un petit cornet dans le retroussis, gilet blanc, sabre briquet, culotte blanche et bottes noires, épaulettes vertes bordées de jaune, col jaune. Ce peloton a été créé en 1968 et ses participants, soucieux de souvenirs impériaux, publient un feuillet historique "l'Echo des Cornets".

Pour clôturer cette très belle manifestation, deux régiments britanniques, l'un "officiel" — avec ses dépendances, et l'autre "officieux".

Le 68e Régiment d'Infanterie légère (Foot Light Infantry) de Durham, venu du Nord-Est de l'Angleterre, avec ses tuniques rouges, ses shakos noirs, cols et revers de manches verts, pantalons blancs, ceintures et bretelles blanches, havresacs, impeccable dans sa tenue austère et martiale, qui évoque les



La Musique de la Garde Impériale a ouvert le cortège et est le premier détachement à faire son apparition sur la Grand-Place, sous la conduite du directeur musical de la Société de Monsieur Pierre Grapin, « L'Indépendance » de Waterloo et qui fut l'un des grands animateurs de cette journée avec Monsieur Gérard, premier échevin de la commune. On sait que c'est cette société de musique qui a repris la tradition des marches historiques de l'Empire.



La « Clique Merula » : uniformes rouges à basques, culottes blanches, guêtres noires et shako à pompon rouge, reters noirs, l'air martial et solide des Helvètes.



La « Clique Merula », censée rappeler le souvenir des trois régiments suisses d'Empire, dépose le fusil à son arrivée sur la Grand-Place. Le drapeau rouge et blanc évoque les couleurs suisses traditionnelles.

confins de l'Ecosse, dont il est originaire. Ce régiment combattit sous l'Empire en Irlande et en Espagne. Avec le 95^e Fusiliers en tenue vert foncé et le 45^e Régiment d'Infanterie de Nottingham, dont il incorpore des éléments, il fait partie de la très pittoresque et très efficace " Napoleonic Association " d'Angleterre.

" Last, but not least " ! La Garde Royale Anglaise. Mais il s'agit ici, paradoxalement d'un régiment formé en Belgique, à Jumez. Aussi martial et bien équipé que le précédent, il ne porte pas un costume d'Empire, mais l'uniforme actuel : le colback à poils noirs, avec plumeau rouge, le pantalon gris bleu avec bande rouge sur les côtés. Le rouge, trop repérable pour les tireurs ennemis, était à l'époque napoléonienne, en Angleterre, l'apanage des officiers. Autre question : le maintien du colback dans la Garde Royale Anglaise est-il une assimilation du légendaire bonnet d'ourson impérial ?

Les différents groupements s'étant formés en carré sur la Grand'Place, le Gouverneur de la Province de Brabant, Monsieur I. Roggen, qui est à la tribune officielle, en compagnie des autorités de Waterloo — Monsieur le Bourgmestre P. Clément entouré de ses échevins et de ses conseillers communaux — et de nombreuses personnalités — conseillers provinciaux, échevins de la Ville de Bruxelles —, remet au chef de musique de la Garde Impériale, Monsieur Pierre Grapin, le drapeau que lui présenta Monsieur Duwaerts, directeur du Service de Recherches.

Ce drapeau, qui est un fac-simile du drapeau de la Garde Impériale (musique du Premier Régiment des Grenadiers à pied), porte, sur fond carré de couleur un losange blanc arborant les mots " Garde Impériale, l'Empereur des Français au 1^{er} Régiment des Grenadiers à pied ", encadré de feuilles de laurier; dans les quatre angles des fûts d'artillerie couronnés entourés d'une guirlande de lauriers; tous les ornements étant d'or.

Après les salves d'honneur qui éclatèrent longuement sur le ciel de Bruxelles, cette manifestation, qui s'était déroulée



Les « cadets » de la Garde Royale anglaise défilent en petits soldats, nous apportant le sourire de Jumez.



Les sapeurs forment un corps d'élite des Grenadiers de la Garde Impériale. Ils sont suivis de frères, et évoquent l'allure robuste des Hennuyers de Carnières.



Deux jeunes cantinières du corps des Artilleurs de la Garde Impériale, régiment issu de Courcelles (Hainaut), devant la tribune des officiels où avaient pris place M. Roggen, gouverneur, entouré de MM. Clément, bourgmestre de Waterloo, accompagné notamment des échevins Gérard et Vandenberghe.

sous un temps serein, s'ébranla, régiment par régiment, dans un ordre impeccable, en direction de la rue de Tabora, de la rue du Midi et de la rue du Lombard... jusqu'aux autocars qui devaient ramener à Waterloo les différents groupes qui y avaient déjà séjourné la veille. Du balcon de l'Hôtel de Ville, y avaient assisté de nombreuses délégations, dont celle de l'Union des Régions Capitales de la Communauté Européenne, ainsi que les membres de la députation permanente.

A Waterloo, les événements avaient débuté le samedi à 16 heures par la présentation, au Fond Van den Bosch, des régiments étrangers, pour s'achever à 18 h. 30, après un bref défilé.

Le lendemain, l'ensemble des régiments parcourait la ville, ce cortège repassait trois fois Place Albert 1er pour s'y arrêter finalement en vue de la présentation des drapeaux et des détachements.

La dislocation s'est produite Place de Joli-Bois.



Chifon,
Stani,
le vieil homme
et le chien



Des amis lecteurs me reprochent quelque peu le vagabondage de ma « folle du logis » qu'ils trouvent trop fertile. Peuvent-ils alors me certifier que ni Xavier Grégoire, ni le Bey d'Egypte, ni la Gadale n'ont existé; que l'Eglise Saint-Lambert n'a jamais eu de cloches et que la pierre de Gobertange n'existe point... ?

Il se passe et se passera toujours à Jodoigne des choses comme il ne s'en passe et ne s'en passera jamais ailleurs, même à Marseille.

Si j'ose me permettre d'écrire dans mes contes « Jodoigne est un village » que l'on veuille bien me pardonner. Je n'oublierai jamais que Jodoigne est aussi le plus beau diamant du Brabant... le pays de grands poètes... l'île au trésor des Robinson-de-la-Gette... la cathédrale où dorment les étoiles...

Arlette Moraux/Defrenne.

Il était une fois, dans le grand Paradis, un petit garçon et une petite fille qui étaient très tristes. La petite fille, qui s'appelait Chifon, pleurait souvent parce qu'elle ne voyait plus son village. Quand elle faisait sa promenade sur son nuage favori, elle pouvait le faire descendre aussi bas qu'elle voulait elle n'arrivait pas à apercevoir fût-ce même un petit bout de clocher.

La tristesse du petit garçon, Stani, avait une toute autre raison et elle était très simple : il aimait très fort son amie Chifon; il avait beaucoup de chagrin quand il la voyait si malheureuse.

A l'approche de la fête de la Noël, Stani demanda aux anges la permission de rencontrer Saint-Pierre. Que lui veux-tu ?

Je voudrais offrir un joli cadeau à Chifon.

Et pour cela tu as besoin de Saint-Pierre dit l'ange Gabriel en souriant ? Puis-je savoir ce que tu veux lui demander ?

J'aimerais retourner sur la terre avec Chifon pour les fêtes de Noël.

Serais-tu devenu fou, Petit, pour avoir pareille idée dans la tête dit l'ange ?

Je voudrais... je voudrais tellement que mon amie retrouve sa gaieté, son sourire. Pour cela il faut qu'elle revoie son village.

L'ange se cerassa une aile d'un air songeur avant de dire : tu ne peux pas rencontrer Saint-Pierre pour lui poser pareille question mais je pense avoir trouvé une solution : cherche le Père Noël car lui seul pourra intercéder en ta faveur auprès de Saint-Pierre. Va, lui dit-il, va Petit et bonne chance.

Et Stani alla trouver le Père Noël. Père Noël ? Père Noël cria-t-il, puis-je vous parler ?

Ne vois-tu pas que je suis très occupé; je cherche les cadeaux qui rempliront ma hotte.

Je vous donnerai tous mes jouets, tout ce que je possède dit Stani, mais je vous en prie écoutez-moi car j'ai vraiment besoin de votre aide.

Que se passe-t-il donc, Petit ? Et le gamin s'expliqua.

Père Noël se frotta la barbe en disant : " ce que tu me demandes là est assez difficile... mais je te promets d'essayer. Et il alla trouver Saint-Pierre.

Il expliqua à ce dernier le but de sa visite. Vous comprenez dit-il au grand Saint, la petite Chifon est vraiment malheureuse. Revoir son village une fois, une fois seulement serait lui rendre ce qu'un enfant a de plus beau : son sourire.

Soit dit Saint-Pierre. Stani et Chifon iront fêter Noël sur la terre. Je vais donner des ordres pour qu'on leur prépare un nuage.

Et le 24 décembre tout fut prêt. Bien installés tous deux sur un joli nuage rose, Chifon et Stani étaient heureux. Tu verras, dit-elle à son ami, c'est dans mon village que la neige est la plus belle et la plus blanche.

Saint-Pierre vint leur dire au revoir et glissa quelques pièces dans la main de Stani.

Le nuage demanda : " où dois-je vous conduire ? "

A Jodoigne, crièrent-ils et... au galop.

Et le nuage s'envola, très vite.

Ils arrivèrent à destination en quelques minutes. Lorsqu'ils atteignirent la hauteur du clocher de la Chapelle Chifon dit au nuage : dépose-nous sur la Grand'Place. L'atterrissage fut un peu brutal mais l'épaisse couche de neige amortit le choc.

D'un air attendri, les enfants regardèrent autour d'eux. Il est joli ton village dit Stani en prenant Chifon par la main. Chifon se sentit très fière; viens, dit-elle, je vais te présenter mon arbre.

Chifon demanda alors : " Dors-tu mon arbre ? Je voudrais te faire connaître mon ami ".

Non Chifon, je ne dors pas. Comment le pourrais-je ? Je t'attendais tu sais.

Mais, dit Stani un peu étonné, comment sais-tu que Chifon serait là ce soir ?

Parce que la neige est tombée aujourd'hui beaucoup plus belle et beaucoup plus blanche qu'autrefois répondit l'arbre:: mais, qui es-tu mon garçon ?

Il s'appelle Stani, il est mon grand ami et je l'aime très fort. C'est à lui que je dois d'avoir pu revenir au village en ce jour de Noël répliqua Chifon.

Alors, sois le bienvenu mon garçon; je suis heureux de te connaître. Les Noëls étaient bien tristes sans Chifon; la neige, quand elle tombait, était toute grise et elle n'arrivait même pas à recouvrir mes feuilles. J'en ai connu de ces tristes Noëls dit l'arbre.

Serais-tu donc si vieux demanda Stani ?

Je suis ici depuis 1831 et je représente le symbole de la Liberté.

Alors d'un geste doux, très doux il fit descendre une de ses branches pour caresser la joue des deux enfants.

Aurevoir, mes Petits, je suis bien fatigué; prends soin de Chifon dit-il au gamin. Et l'arbre se secoua un peu, rassembla ses branches, ses feuilles et s'endormit.

Où me conduis-tu à présent dit Stani ? J'ai faim murmura la petite fille en guise de réponse. Que faire ? Allons rue Saint-Lambert dit la fillette; là nous trouverons quelque nourriture. Ils marchèrent allégrement. Lorsqu'ils arrivèrent dans le haut de la rue Chifon pointa un doigt en direction d'une maison; " c'est là, dit-elle "

Mais c'est un magasin de bonbons s'écria Stani

Oui, c'est Jeanne Boubounnes dit Chifon en collant son nez sur la vitre. S'il te plaît, achète-moi des bonbons supplia-t-elle. Je ne te savais pas gourmande répondit Stani en poussant la porte du magasin. Il en ressortit bientôt serrant contre lui un énorme paquet.

Viens, dit Chifon, nous devons aller loin; alors dépêchons-nous. Mais où courons-nous si vite demanda Stani ?

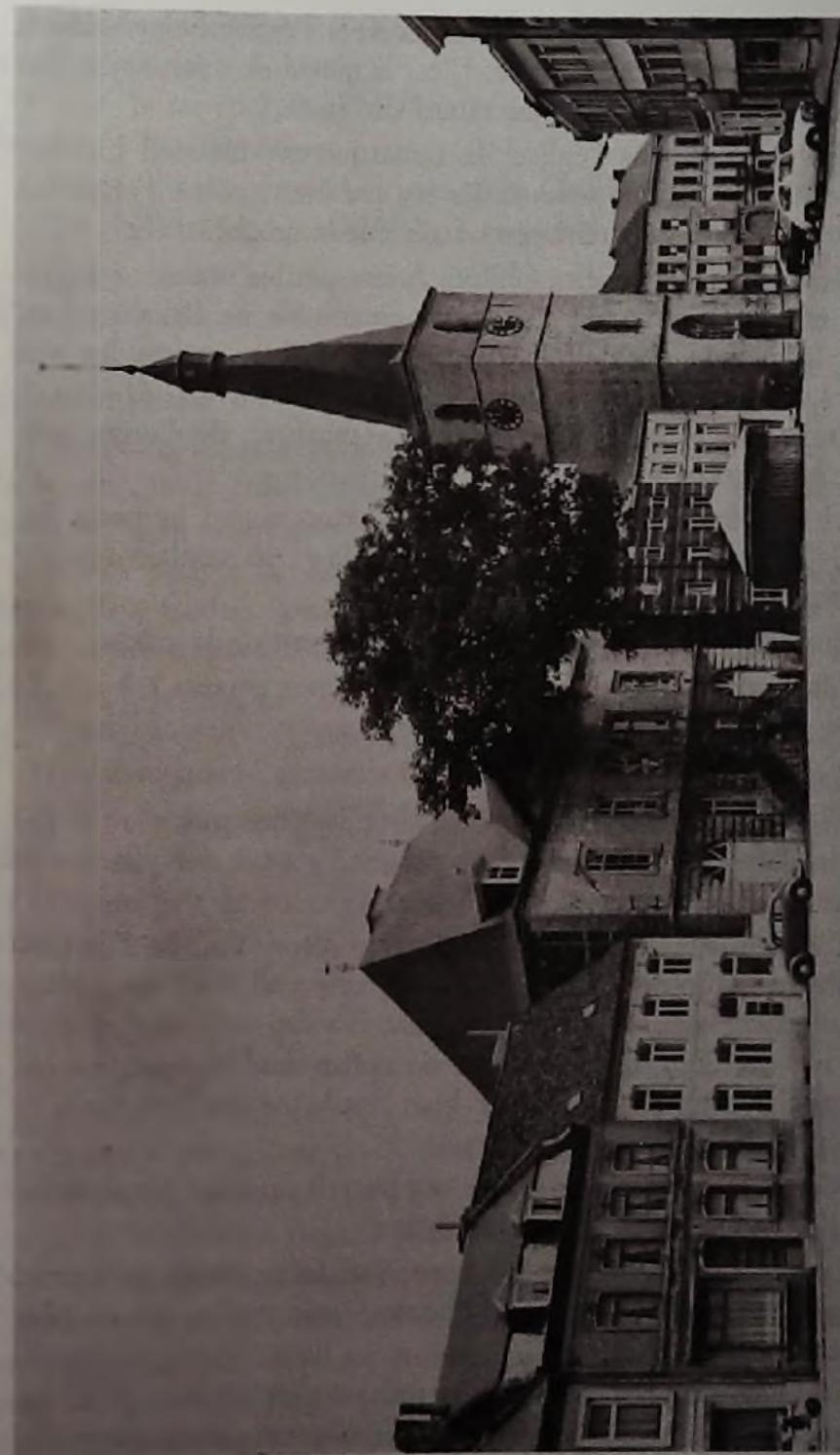
Dans la maison où j'ai habité pendant huit ans répondit la fillette.

Ils arrivèrent enfin devant une grande bâtisse qui fit un peu peur à Stani. Il pu lire sur le fronton " Orphelinat ". Chifon prit le paquet de bonbons des mains de son ami, le posa sur le seuil et frappa à la porte.

Cachons-nous, dit-elle, je ne voudrais pas que l'on nous remarque.

Ils entendirent la porte s'ouvrir; qui est là, dit une voix ? Silence. Un froissement de papier et la porte se referma : le paquet avait disparu.

Stani fit un sourire à Chifon comme pour s'excuser de l'avoir traitée de gourmande. Il y aura des enfants heureux ce soir dit Chifon; et ils s'en allèrent le cœur plein de tendresse.



Grand'Place de Jodoigne

Leurs pas les conduisirent alors vers l'église Saint-Médard. Les cloches sonnaient la volée. C'est la messe de minuit que l'on annonce, nous allons être en retard dit Stani.

En entrant dans l'église ils remarquèrent un vieil homme, un petit chien sur les genoux. Ils n'y prêtèrent guère d'attention parce qu'ils avaient leurs yeux fixés sur la crèche.

Jésus est là, murmura Chifon. Leurs petites mains se joignirent et ils prièrent comme jamais encore ils ne l'avaient fait. Tout le monde chantait la naissance de Jésus, même les rois mages venus de si loin; l'âne et le bœuf chantaient " Alléliua ". Marie et Joseph étaient heureux. La musique de l'orgue ressemblait à un hymne à la joie.

Si tous les gens s'en allèrent chez eux, quand la messe fut finie, Chifon et Stani restèrent dans l'église : ils voulaient parler à Jésus.

Sur la pointe des pieds ils s'approchèrent de la crèche.

Marie demanda : " Que voulez-vous mes enfants ? "

Parler à Jésus répondirent-ils.

Je suis là dit Jésus.

Chifon se mit à genoux. Jésus, dit-elle, pourquoi y a-t-il des gens malheureux sur la terre ? Pourquoi y a-t-il des pauvres et des riches ?

C'est de la faute de l'homme soupira Jésus. Vois-tu, l'homme est un être stupide. Lorsqu'il possède une vache ou un mouton il veut avoir deux vaches ou deux moutons. Celui qui veut bien n'avoir qu'une seule vache ou qu'un seul mouton est un homme heureux parce qu'il a bien voulu se contenter de ce qu'il possède déjà.

Merci Jésus, maintenant je comprends qu'être heureux ne signifie pas être riche, répondit Chifon.

Les enfants quittèrent la crèche satisfaits; ils se promirent de prier beaucoup pour que l'homme soit moins sot et plus heureux de son sort.

C'est au moment où ils allaient sortir de l'église qu'ils remarquèrent à nouveau le vieil homme avec son petit chien.

Chifon dit à Stani : " Comme il a l'air triste et malheureux, viens allons près de lui "

Que faites-vous là, Monsieur demanda Stani; avez-vous besoin de quelque chose.

Pouvons-nous vous aider dit alors Chifon ?

Le vieillard leva la tête mais ne répondit pas.

Enfin Monsieur dites-nous quelque chose... nous sommes inquiets Chifon et moi dit encore Stani.

Le vieillard se contenta de serrer son petit chien un peu plus fort contre lui.

Peut-être, s'il ne répond pas, que c'est à cause de la faim qui le tenaille, ou le froid dit Chifon; regarde comme il est pauvrement vêtu, et si maigre.

Je vais essayer de lui trouver un peu de nourriture décida Stani. Toi, Chifon, pendant ce temps, parle-lui; réchauffe ses pauvres mains dans les tiennes. Je te promets de revenir très vite.

Stani sut tenir sa promesse : il fut rapidement de retour.

Qu'as-tu trouvé demanda Chifon ?

Du pain, un morceau de fromage et même un peu de vin dit le gamin.

Chifon prit le pain, en brisa un morceau qu'elle tendit au vieil homme. Comme il a faim remarqua-t-elle. Il mangea encore un autre quignon de pain, accompagné cette fois d'un morceau de fromage et d'un peu de vin.

Le petit chien eut aussi sa part du festin.

Vint le moment où le vieux Monsieur fut rassasié. Merci mes enfants. Merci leur dit-il, sans vous je serais mort de froid, de faim et de tristesse.

Que faites-vous dans l'église, tout seul demanda Chifon. N'avez-vous pas une maison, une famille insista-t-elle ?

Mon chien représente ma seule famille. Je n'ai pas de maison : je travaillais dans les fermes en échange du gîte et du couvert. A présent, l'on ne veut plus de moi; je suis devenu trop vieux pour encore être utile.

Ce soir, je suis venu dans cette église pour vivre mon dernier Noël près de Dieu. J'ai prié, tellement prié pour que les anges viennent me chercher...

Il ne faut pas parler ainsi dirent les enfants.

Aujourd'hui, répondit le vieux, j'ai pu faire un bon repas... mais demain ? Serez-vous toujours là pour m'aider ?

Chifon et Stani se regardèrent : nous devons lui dire que nous n'habitons plus sur la terre dit Stani. Et Chifon raconta son histoire.

Merci petite fille, dit le vieux Monsieur. Merci d'avoir bien voulu t'occuper de moi alors que tu rêvais de revoir ton village et tes amis.

Chifon eut la plus jolie des réponses : un merveilleux sourire.

Stani prit les mains du vieillard dans les siennes en disant : Saint-Pierre nous laissera revenir, Monsieur.

Mais, ni le vieil homme, ni le petit chien ne l'entendit : leur vie s'en était allée vers Dieu.

Il y eut un léger bruit d'ailes dans l'église : c'était les anges du Paradis. Ils venaient chercher Chifon, Stani, le veil homme et le petit chien.

Au même instant, les cloches de toutes les églises se mirent à carillonner si fort et si bien que le joli nuage rose de Chifon et Stani accura.

Et l'on vit monter vers le ciel deux petits enfants, un vieux Monsieur et un petit chien : ils allaient vivre heureux longtemps, très longtemps, là-haut dans le Paradis.

Arlette Moraux-Defrenne.
Octobre 1979.



Difficultés

des

Autorités Religieuses

de

l'Archidiocèse de Malines,

englobant

Bruxelles et une grande partie du Brabant,
au XVIII^e et XIX^e siècles.

par Willy GODENNE

« Or, nous sommes arrivés à un moment solennel de l'histoire humaine sur cette planète. Chacun le sent, mais n'ose pas trop le dire. Il ne s'agit pas, comme en 1804, quand Pie VII venait à Paris, d'un problème européen ou national. Il s'agit de l'avenir de la frêle espèce pensante. Nous savons que l'humanité, si elle ne peut s'unir, est capable de se détruire en peu de temps. Ce qui est le jeu, pour la première fois depuis l'origine, c'est notre existence même, notre survie temporelle ».

Jean GUITTON, de l'Académie française.
« Le pape et l'espérance », Jour de France, 7-13 juin 1980.

L'Archidiocèse de Malines englobe Bruxelles et une grande part du Brabant, c'est à ce titre que nous en parlons ici.

Nous nous limitons à attirer l'attention sur quatre personnalités évêques et cardinaux ayant eu à faire face aux difficultés durant les XVIII^e et XIX^e siècles et les quatre révolutions. La politique est en dehors de notre sujet. Le quatrième personnage fut Liégeois, les autres des étrangers, mais non moins méritants.

de FRANCKENBERG

Un des plus vaillants cardinaux, ayant eu le plus long règne à multitude d'épreuves, fut sans aucun doute : Jean-Henri comte de FRANCKENBERG, né le 18 septembre 1726 en Basse-Silésie. Bel homme d'allure prometteuse, il passa ses premières années de sacerdoce aux alentours de Prague. Pour en être instruit il faut lire l'article de Mgr. Carlo de Clercq, et pour celles de son arrivée à Malines, l'article de M. le chanoine Tambuyser (1). Une biographie complète, plus ancienne, fut établie par Arthur Verhaegen, professeur à l'Université de Louvain, elle vous relatara les difficultés rencontrées au cours de la vie de l'éminent prélat. Elle est encore dépassée par un magistral ouvrage, publié en 1974, par Mgr de Clercq.

L'élection épiscopale eut lieu en la chapelle impériale de Schönbrunn en août 1759. Marie-Thérèse tenait en grand estime le jeune prêtre en le plaçant en tête d'un des plus importants diocèses de la monarchie. Le prélat arriva en Belgique en septembre. A peine installé des difficultés surgirent au point que, dans la suite, l'impératrice songea à lui confier le siège archiépiscopal de Vienne, mais le prélat avait une préférence pour Malines.

Pie VI, pape depuis 1775, accorda la pourpre cardinalice suivie de la nomination par le consistoire en 1778. Ceci à la vive allégresse des autorités à Malines. Un cortège et cavalcade des plus fameux furent organisés. Le cardinal rentra à Malines, accueilli en vrai triomphe, en 1779.

Joseph II avait voulu remettre personnellement, en présence de la Cour, en 1779, les grands insignes du cardinalat, apportés à cet effet à Vienne. Qui eût pensé que Charles de Lorraine étant décédé en juin, Marie-Thérèse en novembre 1780, il inaugurerait les calamités, justifiant pleinement l'intitulé de cette notice : **D I F F I C U L T E S**.

(1) Parurent dans le Bulletin du Cercle archéologique de Malines, en 1968 pour le premier et, en 1950, pour le second. Ils sont mentionnés à la « Inhoudstafel » de Stef. Vandenberghe, n° 725 et 498.

Despotisme, avalanche d'édits religieux depuis 1781 à 1789.

L'empereur Joseph II expira l'année suivante.

Sous l'influence, au sud, des Français encyclopédistes et abbés schismatiques; influence, au nord, des Hollandais et des Scandinaves, ce fut un délire des opinions.

Suppression d'abbayes, couvents et monastères, de l'un et l'autre sexe, jugés " inutiles ", au point que Mirabeau, lui-même, dira : " il y a autant d'injustice à chasser un moine ou une religieuse de leur retraite qu'à chasser un particulier de sa maison ".

La Révolution française n'avait plus qu'à envahir notre pays et parfaire la destruction. Telles furent les années cruciales vécues par Mgr de Franckenberg et où le pape Pie VI ne pouvait que l'encourager.

Citons un seul cas concernant Hanswyck, à Malines. Il semble que les chanoines qui administraient cette paroisse depuis cinq siècles, avaient bien mérité de l'Etat, et de la ville en particulier, pour ne pas être considérés comme des serviteurs inutiles. Ils le furent pourtant, le procureur fiscal de Stassart se présenta, de grand matin, pour inventorier le mobilier de l'église et du couvent. Les religieux durent abandonner. Les démarches faites à Vienne pour conserver l'église, seule, comme paroissiale, réussirent grâce à Mgr de Franckenberg. La suite se trouve au chapitre de Roquelaure.

En 1779, il s'était préoccupé du parachèvement du palais archiépiscopal, commencé par ses prédécesseurs, et ayant l'avantage d'être à proximité de sa cathédrale. La tâche n'était qu'ébauchée d'y mettre un étage, que les hordes françaises arrivèrent en 1792. Tout fut arrêté pour cause et en 1794 ils s'en prirent aux livres et ce qui pouvait le mieux convenir. En 1798, le palais fut vendu à l'encan, à Anvers, et les acquéreurs de s'empressement de démolir les bâtiments en partie, afin d'en tirer profit.



Comte Jean-Henri de Franckenberg
 cardinal-archevêque de Malines,
 portant la Grande Croix de l'ordre royal et
 apostolique de Saint-Etienne, lui
 accordé vers 1775 par l'impératrice Marie-Thérèse.

Dessin de Guillaume Herreyne, Malines, gravure 35 x 51 de N. Dandeleau, 1778

Entre-temps il y avait les multiples vexations, dont l'application de la loi du 7 Vendémiaire an IV, 23 septembre 1795 (*). Il s'agissait de paralyser le culte, d'interdire le port du costume ecclésiastique, dès le 17 septembre 1797. Et pour cause de soi-disant insubordination, de déporter le pasteur.

Le 20 octobre 1797, en pleine nuit, au Séminaire archiépiscopal où il logeait, c'est *manu militari*, ne lui accordant guère le temps d'emporter le strict nécessaire, qu'on l'emmena avec ordre de le fusiller dans la voiture même, si le peuple causait quelques tourments. Il fut accablé d'injures par sa grossière escorte. Conduit à Bruxelles, il était question de Cayenne ou d'Oléron, ce qui était courant pour les prêtres insoumis. Vu le grand âge, surtout l'état de faiblesse et l'avis des médecins à Bruxelles, le lieu de déportation fut modifié et il fut arrêté que l'archevêque serait exilé au-delà du Rhin. Le 23 octobre, à 2 h du matin, ce vieillard de plus de septante ans quitta Bruxelles pour gagner la frontière. Accompagné de son domestique et d'un frère cellite que les médecins firent passer comme garde-malade, ce qui du reste était relativement vrai, ayant encore été saigné avant le départ. Un sous-officier et deux gendarmes le surveillaient dans la voiture, autour de laquelle trottaient 6 hussards, sabre au clair.

Le premier arrêt, vers 10 h, fut à Louvain. On refusa au prélat la permission de descendre de voiture pour déjeuner,

(*) La loi du 7 vendémiaire reçut son application en Belgique en 1797: elle interdisait à toute prêtre, sous peine de déportation, de célébrer les saints offices, s'il ne déclarait reconnaître « dans le sens républicain » la souveraineté du peuple. Le 19 fructidor an V, la formule du serment fut modifiée comme suit « Je jure haine à la royauté », etc. Ce à quoi protesta le cardinal de Franckenberg en fut ensuite exilé. Il ne faut point perdre de vue qu'entre 1795 et 1797, les monastères avaient été abolis; le culte supprimé; les croix enlevées sur les églises; que le pape avait déclaré schismatique la constitution, qui dès 1789 avait aboli les dîmes, confisqué les biens ecclésiastiques, interdit les vœux religieux, il avait condamné tous ces actes par les brefs du 10 mars et du 15 avril 1791.

tandis que conducteur et escorte mangeaient copieusement et que la voiture était arrêtée durant une heure, devant l'hôtel de ville, pour changer de chevaux. Le public était écarté violemment par les hussards. On ne permit au Mgr de prendre quelque nourriture, qu'étant hors ville, dans une pauvre cabane.

De Louvain on se dirigea vers Tirlemont et de là, par Saint-Trond, Tongres et Maastricht, vers Ruremond où l'on arriva le 25 octobre. Mgr de Franckenberg se trouvait si harassé du voyage et si faible, qu'il fallut bien lui permettre de se reposer pendant deux jours à Ruremond. Le 28, il gagna Venlo et s'arrêta, avec les gendarmes et l'escorte, au couvent de Maria-Weide. Là, les hussards tournèrent bride pour rentrer en Belgique, et le proscrit trouva encore, dans son inépuisable charité, le moyen de remercier ces hommes brutaux et de leur donner à chacun une gratification de deux couronnes. A 4 h, l'archevêque quitta Venlo et fut conduit à Het Zant, près de Straelen, toujours en compagnie des deux gendarmes et de leur chef; mais la bonté du vieillard avait désarmé ces derniers, et ils n'empêchèrent pas le chapelain de Warrimont de venir complimenter le cardinal à son arrivée à Het Zant.

Le lendemain, dimanche 29 octobre, après la messe, départ pour Kevelaer, premier village prussien, où les gendarmes eux-mêmes prirent congé de l'archevêque. L'illustre prince de l'Eglise était attendu par tout le clergé et une grande foule de fidèles; on le conduisit processionnellement à l'église, au son des cloches et au milieu de l'émotion générale. Il demeura longtemps en prières devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge (2) et, après un frugal repas, partit pour Nieuw-Clooster. La journée du 30 octobre fut consacrée au repos, dans ce modeste village; le 31, le cardinal passa le Rhin, arriva à Emmerich, première ville prussienne au-delà du fleuve,

(2) La Vierge de Kevelaer est représentée sur une petite gravure du XVIIIe s., faite par le Malinois Jos. Hunin, et que le musée local de Kevelaer ne possédait pas. Nous avons donné la seule que nous possédions, espérant qu'elle y sera conservée précieusement.

et s'y installa chez le baron de Radsinski (3), qui lui loua un appartement pour le mois de novembre. Au commencement de décembre, le prélat loua son logement chez les Pères Croisiers, où il retrouva quelques anciens amis. Le roi de Prusse lui accorda l'autorisation de résider dans ses états, sans plus. Les quêtes se firent en Belgique, pour procurer le nécessaire à l'illustre exilé.

A Malines, l'exil du cardinal fut le signal d'une persécution générale (*).

L'habitation d'Emmerich, très humble, partagée par quatre personnes lui convenait, au point de s'y déclarer mieux portant. Trois ans et demi s'y seront passés lorsque survint ce dont nous parlerons bientôt. Dénouement total, ayant encore à pourvoir à ses deux sœurs âgées, religieuses en Belgique. Tracas incessants par les nouvelles fâcheuses des prêtres assermentés et des non-assermentés; par le courage de l'indomptable chan. Van Beughem, mis en prison chez nous et qui sera maintenu en France jusqu'en 1812! Vent de folie républicaine de la population à Malines, quoique les autorités françaises assurent du contraire envers Fouché, insatiable; à cause aussi du cas de l'archiprêtre Huleu (4), très préoccupant; en 1799, difficultés surgies au vicariat du diocèse de Gand; et de certains prêtres à Bruxelles; vraies ou fausses alarmes lui envoyées; on lui attribuait sa part aux troubles brabançons et à la guerre des paysans, ce qui était faux, mais servait la cause de Fouché, ministre de la police, écrivant le 2 mai 1801, à Berlin, afin que l'on bannisse " ce perturbateur de la tranquillité publique ". Et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III,

(3) Le nom est-il correctement transcrit? Il existait jadis, un baron de Radzitzki, membre du Grand Conseil à Malines.

(*) Il n'y eut guère plus de clémence ailleurs. Exemple: déportation à la Guyane française, où la quasi totalité des prêtres belges périrent en 1798-1799. Voir *Bullet. Soc. d'Emulation à Bruges*, CVI, 1969, p. 186-209.

(4) Voir illustration.



*Le Pape Pie VII remettant au Cardinal Gonzalvi
la bulle de Concordat de 1802.*

Gravure de Joseph Hunin. Cuviro au Musée communal, Malines

ne voulant pas trop déplaire à ses anciens ennemis, ordonna, quelques semaines plus tard qu'il eût, par décret d'expulsion, à quitter endéans les 24 h Emmerich ou toute ville de ses états !

Départ pour Borken sur l'Aa, dans l'évêché de Münster, indépendant de la Prusse, autorisation gracieusement accordée par l'électeur de Cologne, demandant d'ordonner les jeunes lévites belges qui se rendaient à cet effet dans sa principauté, ce qui fut fait de gaieté de cœur.

Borken était plus spacieux. " Je suis d'ailleurs, à tous égards, mieux qu'auparavant ". Appréciation du cardinal témoignant qu'il se contentait de peu. 1801, année où le 15 juillet fut signé le Concordat, (5) et, le 15 août, Pie VII le ratifia, demandant à tous les évêques de la domination française de se

(5) Pie VI, pape de 1775 à 1779. Sous le Directoire, cédant à la force, il signa la paix à la république française, à Tolentino, le 19 février 1797, renonçant à ses prétentions sur Avignon, un comtat et multiples autres places, payant 31 millions en numéraire et 5 autres en diamants et objets précieux. Dans la suite, il fut incarcéré à la Chartreuse démantelée de Florence, puis en France, où il mourut à Valence (Drôme), le 29 août 1799, après 24 ans de pontificat, âgé de 82 ans.

Pie VII, pape de 1800 à 1823, signa un concordat, le 15 juillet 1801, avec Bonaparte (v. illustration), comprenant entre autres, l'article 3 : que les anciens titulaires seront de bon gré ou non, remplacés par des nouveaux; à l'article 13 : ratifie la vente des biens du clergé et déclare que les possesseurs ne pourront être inquiétés. En décembre 1804, le pape fut prié de se rendre à Notre-Dame de Paris pour le couronnement de Napoléon et de l'impératrice Joséphine. Cérémonie grandiose où participaient le pape, les cardinaux, 60 évêques de l'empire, les maréchaux, le sénat, le corps législatif, le tribunal, les ambassadeurs, le conseil d'Etat, les députations des armées de terre et de mer, et nombreux autres, avec faste plus jamais atteint depuis lors en France.

Dans " Point de vue - Images ", juin 1960, n° 1662, sous le titre Les différents historiques entre Rome et la France, nous glanons les indications suivantes :

Comme dit, du sacre mémorable du 2 décembre 1804, à Notre-Dame, il fut fait un tableau du peintre David, devenu célèbre. Le pape qui avait été accueilli par Bonaparte lui-même en forêt de Fontainebleau, ne fut autorisé à rentrer à Rome qu'en avril 1805.

Les bons rapports ayant changé, en 1809 les sbires de Napoléon enlevèrent le pape à Rome et le trainèrent à Fontainebleau, via Savone. C'est



*Pie VII. Souverain Pontife, ravi en extase à Savone,
le jour de l'Assomption de la B. Vierge Marie,
le 18 des Calendes de septembre 1811.*

Traduction du texte latin se trouvant sous la gravure faite par Joseph Hunfr. Mallres. Cuiusvis
au Muséum romain.

durant cette période qu'eurent lieu les graves démêlés de Pie VII et de Napoléon, dont il existe un tableau de J.P. Laurens, Gonzalvi ministre du pape, dans ses Mémoires, rapporte : « Le Saint Père était mis au pas comme un chapelain que son maître fait appeler pour dire la messe » Ici se situe le texte de Jo Gétard, ci-après. Le pape resta prisonnier jusqu'au 20 mai 1814, date à laquelle l'Empereur le fit ramener à Rome et lui rendit ses États.

L'auteur belge Jo Gétard, rapporte ces propos entre Napoléon et le cardinal Gonzalvi.

Napoléon : « Savez-vous que j'ai le pouvoir de détruire votre Eglise, s'il m'en prend la fantaisie ? »

Gonzalvi : « Sire, c'est là une entreprise que pas même nous autres prêtres n'avons été capables d'accomplir, tout au long d'une période de dix-neuf siècles... ».

(Voir suite de la note p. 289)

• Le Peuple II, n° 127 - 14 juillet 1968, p. 1654

démètre spontanément de leurs évêchés, ce qui frappait Mgr de Franckenberg également. Le 18 avril 1802, Mgr Jean-Armand de Roquelaure fut nommé archevêque de Malines (voir chap. suiv.). L'héroïque vieillard ordonna à tout le clergé de Malines d'assister à l'installation de Mgr de Roquelaure, dernier acte brisant les liens qui l'attachaient à son ancien siège, ceci en humble soumission.

Les difficultés n'étaient pas terminées pour autant. Mais ce qui survint mal à propos, le prince évêque de Münster descendit dans la tombe, le 27 juillet 1802. Le roi de Prusse, pour des prétextes sordides, envahit les terres, et il fallait au plus tôt quitter Borken.

Mgr. de Franckenberg désirait ardemment pouvoir rentrer à Malines, mais les Français ne lui pardonnaient pas son ancienne obédience à la Cour autrichienne. Le 5 septembre 1802, le saint vieillard de 76 ans, après un arrêt à Nimègue, visitant les prisonniers et leur faisant l'aumône, ensuite à Bois-le-Duc, arriva à Breda, dans une modeste habitation, près du Grand Marché. Il y reçut la visite du vicaire apostolique et ensuite de l'internonce. Le Seigneur ne lui épargna pas de fâcheuses nouvelles de ses amis du Brabant. Il édifia profondément la population, même de protestants majoritaires, par sa pauvreté, sa piété, son exactitude aux offices dans la modeste église et surtout sa bonté patriarcale. Jusqu'à 78 ans, il ne demeura pas inactif, appuyé sur sa canne, il remplissait les fonctions épiscopales à Breda, Roosendaal, Berg-op-Zoom. Une dernière tentative de rejoindre un confrère à Beveren-Waes échoua, lorsqu'il

Après tant d'années, le pape Jean-Paul II est venu en France, en mai 1980. A cette occasion a paru dans « Minute », hebdomadaire national, n° 946, p. 19, un article : « Que d'orages entre Paris et le Vatican », deux dessins créés spécialement pour illustrer les rapports entre Pie VII et Napoléon. Notre texte était en mains de la direction du « Folklore Brabançon » bien avant cela, malgré la concordance, nous n'avons pas puisé nos renseignements à « Minute ».

décéda en juin 1804, à Breda. Les obsèques eurent lieu à Rysbergen, près de Breda (*). Il avait gouverné son diocèse, magistralement, durant 42 ans. Son corps demeura en Hollande jusqu'en 1923, c'est à l'époque du cardinal Mercier, personnalité qui peut lui être comparée, qu'il vint rejoindre le caveau de ses prédécesseurs à Saint-Rombaut. La circulaire de cette grande cérémonie est sortie des presses de Willy Godenne, à Malines.

(*) Une notice de J. Van Haastert, *Het sterfhuus van Kardinaal von Franckenberg* (Jaarb. Gesch. en oudh. Kring Stad en Land van Breda «De Oranjeboom», 1975, XXVIII, p. 1-23, ill.) concerne le séjour à Breda de 1802 à 1804, son testament, etc. Cinq tableaux représentant le prélat, à cette époque, y sont conservés. Espérons qu'on les reproduira un jour.



Comte J. A. de Roquetaure, cardinal-archevêque de Malines.

Table 102 x 100, de Ch. Verhulst (1820), ayant figuré à l'exposition
« 4 Siècles, cité archiépiscopale » à Malines, en 1961, et fig. 11 dudit catalogue.
Collection du Palais archiépiscopal de Malines.

Cliché obligeamment prêté par les Archives ecclésiastiques de Malines.

de ROQUELAURE

Jean-Armand de Bessuéjols, comte de Roquelaure, né à Roquelaure, dans l'Aveyron, en 1721, fut sacré évêque à Senlis, le 16 juin 1754, époque de Louis XV. Il était membre de l'Académie française. Il prononça les oraisons funèbres de la reine d'Espagne et de Louis XV (1).

En 1790, la Révolution confisqua ses biens et, démissionnaire, il subit le sort commun. Dans la suite, l'obtention du Concordat de Pie VII et après avoir prêté serment à Bonaparte, désirant avoir le clergé sous ses dépendances, il fut désigné pour Malines, " diocèse où il y avait beaucoup de dissensions ".

Agé de 81 ans, il remplaça Mgr de Franckenberg, plus jeune que lui, mais en exil. Nous avons dit avec quelle grâce son prédécesseur s'était plié aux événements.

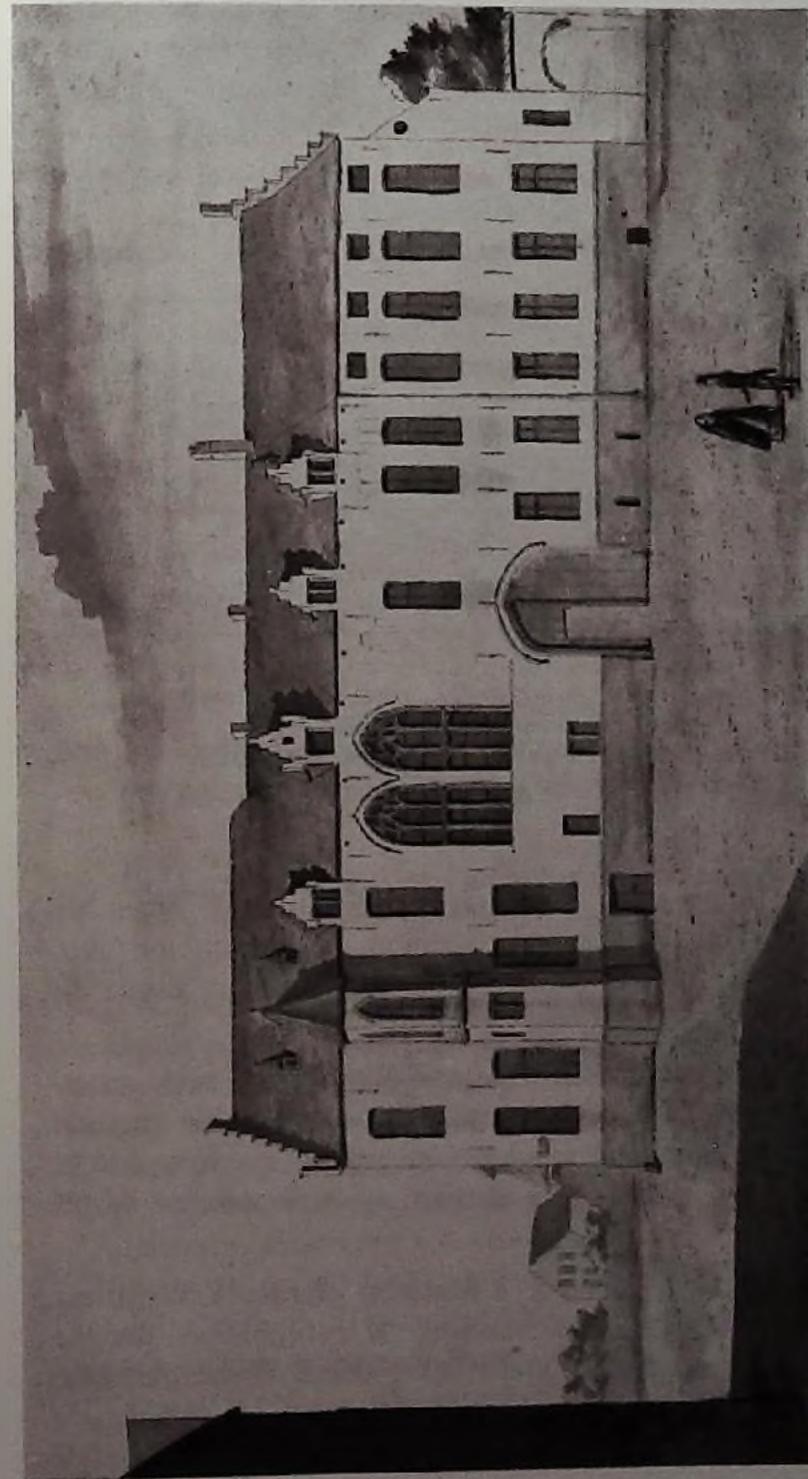
L'inauguration, comme XI^e archevêque de Malines, se fit le 4 juillet 1802, en l'église métropolitaine de Saint-Rombaut. Le diocèse comprenait les deux départements intitulés " des Deux-Nèthes " et celui de " la Dyle " (*). Son arrivée fut fêtée au son des cloches.

Dès le lendemain de sa prise de possession, afin, disait-il, de mettre fin aux divisions persistantes que la question du serment perpétuait dans le nouveau diocèse, il imposa à tous les prêtres, *assermentés* ou *non assermentés*, la profession écrite

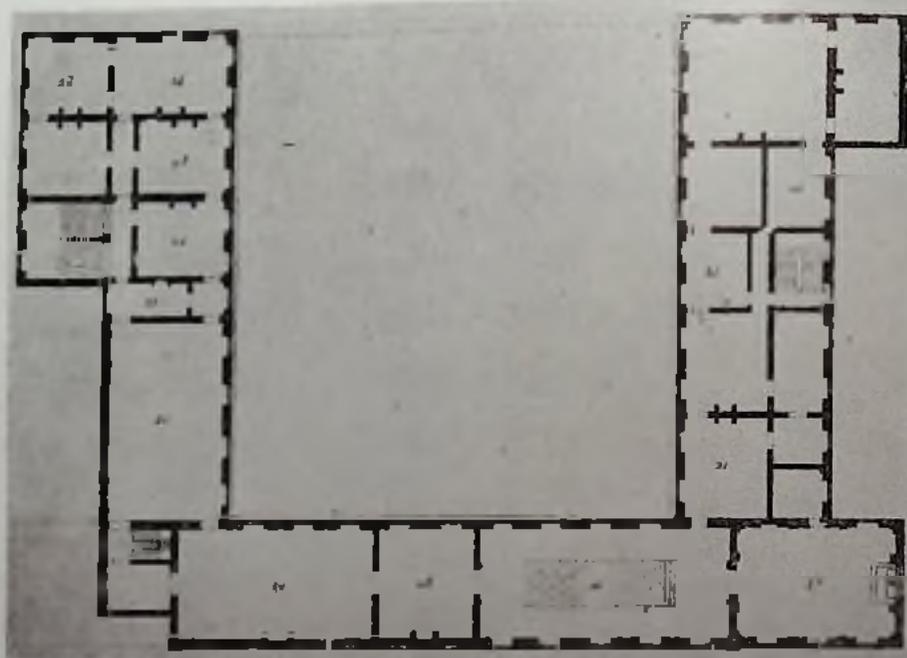
(1) Le nom de de Roquelaure apparaît déjà parmi les politiciens français du temps du roi Henri IV. Il est probable que l'archevêque de Malines en est un descendant.

Les Hanicq sont d'origine brugeoise, imprimeurs-libraires installés depuis peu à Malines. Les temps sont difficiles avec un personnel et matériel conséquents pour imprimer, voire éditer, livres et brochures, et cela en plusieurs langues. Le titre honorifique accordé par Mgr de Roquelaure tut bien mérité !

(*) *Deux-Nèthes* étant la province d'Anvers et une partie au nord, atteignant les bouches du Rhin et de l'Escaut; *Dyle*: correspondant au Brabant actuel. Deux départements institués par la France, aux comportements politiques différents.



Rue Voocht. Partie arrière du palais de Marguerite d'Autriche
dont servit pendant quelque temps de demeure archiepiscopale.
Jean-Armand de Roquelaure y fit sa résidence en 1802 et son
successeur François-Antoine de Méan y mourut le 15 janvier 1831.



Ancien plan du palais archiépiscopal, situé à l'emplacement actuel à proximité de la cathédrale. Après avoir été racheté en 1818, l'ensemble fut réadapté dès 1832, au goût de l'époque.

d'une parfaite soumission au décret pontifical du 2 décembre 1801. C'est ce qu'on appela la réunion de communion avec l'archevêque. Et... ne pas inquiéter ceux qui avaient acquis du bien noir !

(C'était conforme aux instructions que Fouché avait adressées aux préfets de la république, mais il est regrettable que cela semblait être un blâme de conduite envers son prédécesseur et l'interprétation si juste que ce dernier avait donnée au décret pontifical).

L'imprimeur P.-J. Hanicq, à Malines, glorifia l'événement par une publication en son honneur. Il fut nommé, par de Roquelaure, imprimeur de l'archevêché, début d'une glorieuse carrière. L'archevêque lui confia l'impression, en 1803, du "Decretum", nomenclature des paroisses.

Mgr de Roquelaure fut assez habile et généreux pour réparer quelques excès commis par la République. En 1803, l'église de Hanswyck, vendue comme bien national en 1797 et rachetée par les paroissiens pour env. 3000 frs, fut rétablie comme paroissiale, par son intervention. La même année, il parvenait à détenir en location, ce qui signifie préservé de destruction — le Séminaire archiépiscopal, mobilier et chapelle, que certain V.J. Parmentier de Bruxelles avait acquis en vente publique pour 660.000 livres. Trois années plus tard, il racheta le tout et le légua à l'Archevêché.

de Roquelaure tenta l'usage du culte séculaire et de refaire le Chapitre métropolitain, sans y réussir. Mais il innova le port du camail. Son séjour à Malines fut semé d'ennuis constants avec les membres du clergé. Autre ennui était le palais qui demeurait ruiné et l'obligea dès son arrivée, de se contenter de la maison de Pitzemburg, loin de sa métropole, mais dès 1804 on lui assigna une autre demeure, guère plus confortable, voisine de l'ancien palais de la Régente, maison ayant servi à un président du Grand Conseil, rue Vooght, également éloignée de son église, sans jardin, etc. Ce dont il se plaignit, à juste titre.

Le Premier consul et Joséphine de passage à Anvers, l'an XI, il s'y rendit avec son entourage et les honora d'un discours. Pour le sacre de Napoléon il se rendit à Paris et put être aperçu par le pape. A Malines il parvint, malgré tout, à ordonner quelques prêtres, mais l'âge aidant et quelque peu découragé, il envoya sa démission au souverain pontife qui le pria de patienter jusqu'à la nomination d'un successeur, ce qui ne tarda point. D'autre part tout se gâta à Rome, l'empereur trouvant le pape trop puissant, non enclin à le suivre dans sa politique envers l'Angleterre. Il envoya ses troupes envahir Rome le 2 février 1808, et en juillet 1809, enlever le souverain pontife pour le conduire en exil. Il traversa Grenoble, Avignon, Nice et finalement Savone, près de Gênes.

Le 27 décembre 1804 (6 Nivôse An XIII), une prescription fut envoyée au clergé pour célébrer partout un *Te Deum*

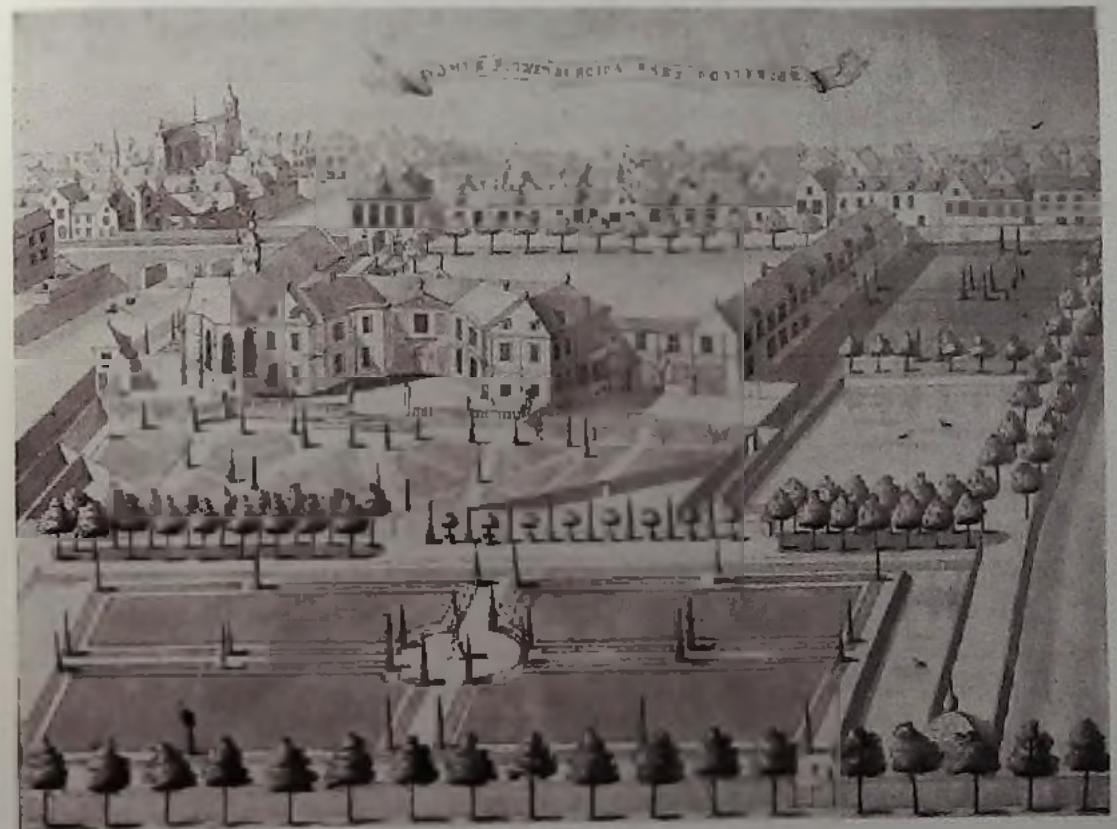


*Ancienne Commanderie de Pitzemburg que l'on destinait aux archevêques.
Vue côté rue du Bruel et pont de la Fontaine.*

Ancienne gravure au burin de R. Binkhlysen.

à l'intention de Napoléon. Le 21 août 1806, suivit une lettre pastorale avec amples louanges et instituant " la Saint Napoléon ", le 15 août de chaque année. En plus, l'usage " exclusif ", dès 1807, du *Catéchisme de l'Empire*. Ce qui ne fut guère au goût du clergé belge.

Mgr de Roquelaure, âgé de 85 ans, avait définitivement quitté Malines le 26 septembre 1808.



Ancienne Commanderie de Pitzemburg Vue côté jardin.

Ancien dessin au lapis.

de PRADT

Dominique Dufour de Pradt, né à Allanches en 1759. Il fut ordonné prêtre à Saint-Flour, le 29 juin 1783, docteur en théologie, en 1785. Prélat et publiciste français, député aux États-généraux, aumônier de Bonaparte, évêque de Poitiers, baron de l'Empire; sous Louis XVIII, grand chancelier de la Légion d'honneur; député en 1827; décédé en 1837.

Sans rentrer dans les détails que le lecteur trouvera amplement dans le magistral ouvrage publié en 1974 et renseigné ici en seconde page, il faut reconnaître que l'abbé Dominique fut habile au début de la Révolution française, en demeurant à l'ombre de parents influents pouvant ainsi s'embarquer pour Londres, Maestricht ensuite et Bruxelles vers 1793. Enfin à Münster, après 1794, ville du prince évêque qui abrita le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, dont il fut question.

Dominique de Pradt a été critiqué, à tort ou à raison jusqu'à ce jour, sa manie de publier à outrance, de s'attaquer aux sujets les plus divers, en était en partie la raison. Il avait certes une vitalité et un courage digne d'un Bonaparte, auquel il eût la faveur d'être présenté et qui aussitôt se l'attacha comme aumônier ordinaire. Nomination qui l'entraîna à être présent à toutes cérémonies religieuses importantes. Il fut maître de cérémonie au sacre de l'empereur, en 1804, et désigné peu après, par lui, comme évêque de Poitiers, ce qui fut agréé après deux mois par le pape Pie VII. La marche aux côtés de Napoléon est ascendante : en 1808, celui-ci le désigne comme archevêque de Malines, mais les formalités romaines ne suivirent point. A cette époque, comme déjà dit, la situation à Rome s'était dégradée et de Pradt trop vite, peut-être, signait son courrier de son nouveau titre. C'était une erreur à la base de désigner, après de Roquelaure, un second méridional français, ce qu'un personnage du Cambrésis ou de Picardie aurait su mieux entreprendre, qui sait... Malines que de Pradt avait visité et lui plaisait par son prestige, son aspect, ses titres, sa cathédrale, même sa campagne fertile qu'il aima souligner dans ses publications, Malines lui étant désignée : " le diocèse

à dissensions ". Nous savons de nos jours ce que peuvent engendrer la mésestime, les intrigues, les mesquineries lorsqu'il s'agit d'un ministère. Qu'il soit religieux ou civil c'est pareil.

Lorsqu'il arriva à Malines le 15 mai 1809, il mit le premier pas dans des années de tourments, de fronde envers lui, qui se termine par ces mots, publiés par le docte archiviste de l'archevêché, en 1919 : " Mgr de Pradt ne parvint jamais à se faire installer à Malines ".

Bien sûr, il ordonna des prêtres à Saint-Rombaut; bien sûr, il y chanta le *Te Deum*, tout en l'ayant ordonné pour toutes les églises du diocèse — pour la victoire, en 1809, des armées à Wagram; et le 6 juin 1813, pour un fait pareil.

Pie VII étant toujours en exil à Savone, de Pradt dû, en qualité d'aumônier de l'empereur, assister au mariage du divorcé avec Marie-Louise, le 2 avril 1810 et dans la suite, au baptême du roi de Rome. Ce qui lui rapporta une gratification et le titre de Baron de l'Empire. Tout cela et les allées et venues entre Paris et Bruxelles, n'étaient pas pour plaire à chacun, même pas à ses confrères français occupant d'autres sièges en Belgique.

Entre-temps il était toujours logé dans la maison peu confortable de la rue Vooght, déjà citée. Il fut question de Pitzemburg, mais sans suite.

L'archiprêtre Huleu meurt le 16 juin 1815, deux jours avant Waterloo, de Pradt est très affecté et déclare qu'il perd son meilleur soutien à Malines (v. illustration).

Le roi Guillaume Ier d'Orange-Nassau accorde à Mgr " De " Pradt une pension annuelle en viager prenant cours en janvier 1814, après avoir renoncé à l'archevêché (*).

Ayant le 5 août 1815 quitté définitivement la Belgique, retourné dans ses terres en Auvergne, il reprend inlassablement la plume, et met beaucoup de monde en effervescence, y compris ses supérieurs.

(*) C. de Clercq, *Nomination et démission de Dominique de Pradt comme archevêque de Malines*. *Sacris erudici*, XIV, 1963, p. 361-467, porte.

Nous avons omis de parler de son rôle d'ambassadeur en Pologne en 1812, à Varsovie. " J'ai passé quatre mois dans de cruelles souffrances... J'ai été nommé ambassadeur... mon occupation habituelle... fournitures des armées : hôpitaux, chevaux, foin et avoine... Je suis âgé de 54 ans, 25 ans de révolution, 10 d'empire... Tout cela m'a épuisé ".

Il décéda, dans sa propriété, en 1836 ou 1837.

Cette phrase finale du volume en question est utile : " Le souvenir de Napoléon et de sa défaite semble avoir hanté la dernière année de la vie du prélat. En ce qui concerne l'archevêché de Malines, de Pradt fut la malheureuse victime des circonstances politiques d'abord, de l'opposition stéveniste ensuite. Il précipita lui-même sa démission, dans l'ignorance de ce que le Saint-Siège n'avait pas encore pris la décision définitive à son sujet. Il demeura aigri, il laissa libre cours à ses originalités, mais eût parfois raison en matière politique ".



*F.-A. de Méun, étant prince évêque de Liège
avant d'être nommé cardinal à Malines.*

Portrait de la fin du XVIII^e s., dans encadrement doré et sculpté
aux insignes religieux et militaires de la principauté
Œuvre ayant figuré à l'exposition « 4 Siècles, cité archiépiscopale »
à Malines en 1961, et fig. 12 aussi catalogue
Collection de l'évêché de Liège
Cliché obligeamment prêté par les Archives comm. de Malines

de MEAN

François-Antoine, comte de Méan de Beaurieux, naquit au château de Saive, le 6 juillet 1756; il fut sacré évêque le 19 février 1786, par son oncle maternel de Hoensbroeck, prince évêque de Liège, auquel il succéda le 16 août 1792. A la révolution française, il fut expulsé; le 28 juillet 1817, il obtint de Pie VII le siège métropolitain de Malines, dont il prit possession le 22 septembre suivant.

Inutile de dire qu'autour de ces dates se tissent énormément d'événements politiques et de mortels dangers. Donnons-en un faible aperçu :

Etant Prince évêque il n'usa guère de clémence envers Chapuis, exécuté pour " liberté - égalité "; c'est pourquoi il perdit la principauté au retour des Français (**). Sous l'Empire, il refusa de prêter serment de fidélité, contre le gré du Pape, et donna sa démission d'évêque. A la chute de Napoléon, il adressa un mémorandum au Congrès de Vienne.

La Belgique en 1815 fut réunie à la Hollande, ce qui gomma pour de bon la principauté. Guillaume Ier lui offrit un siège dans les Etats généraux, de Méan acceptant et faisant acte de soumission, le Souverain l'agréa comme archevêque de Malines. Voilà les débuts.

On blâma cet acte de ralliement du plus haut dignitaire de l'Eglise belge à la souveraineté d'un roi calviniste, hostile à la religion catholique : l'archevêque se défendit : le serment n'engageait à rien qui fut contraire aux dogmes; c'était faire sienne la thèse de Guillaume Ier, que les évêques avaient condamnée.

(**) Se réfugia dans les terres épiscopales : la « Erzbm. Trier » (abbaye de St-Maxime près de Trier et ensuite Coblençe); la « Erzbm. Mainz » (Mayence), endetté (lettre du 20 janv. 1795), par la contribution exigée sur le pays de Liège par le feld-maréchal prince de Cobourg, en 1793.



Vue sur Hanswyck.

Cette vue pittoresque, d'un site sauvage, est peu connue.

Elle date de 1826, époque de la domination Orange-Nassau.

On aperçoit le pont qu'eut à franchir le comte de Méan et, passant par le grand bâtiment de la Porte de Louvain, arriver à l'église de Hanswyck. Avant lui, Mgr de Franckenberg, dixième évêque du diocèse de Malines, fit de même lors de sa nomination en 1759.

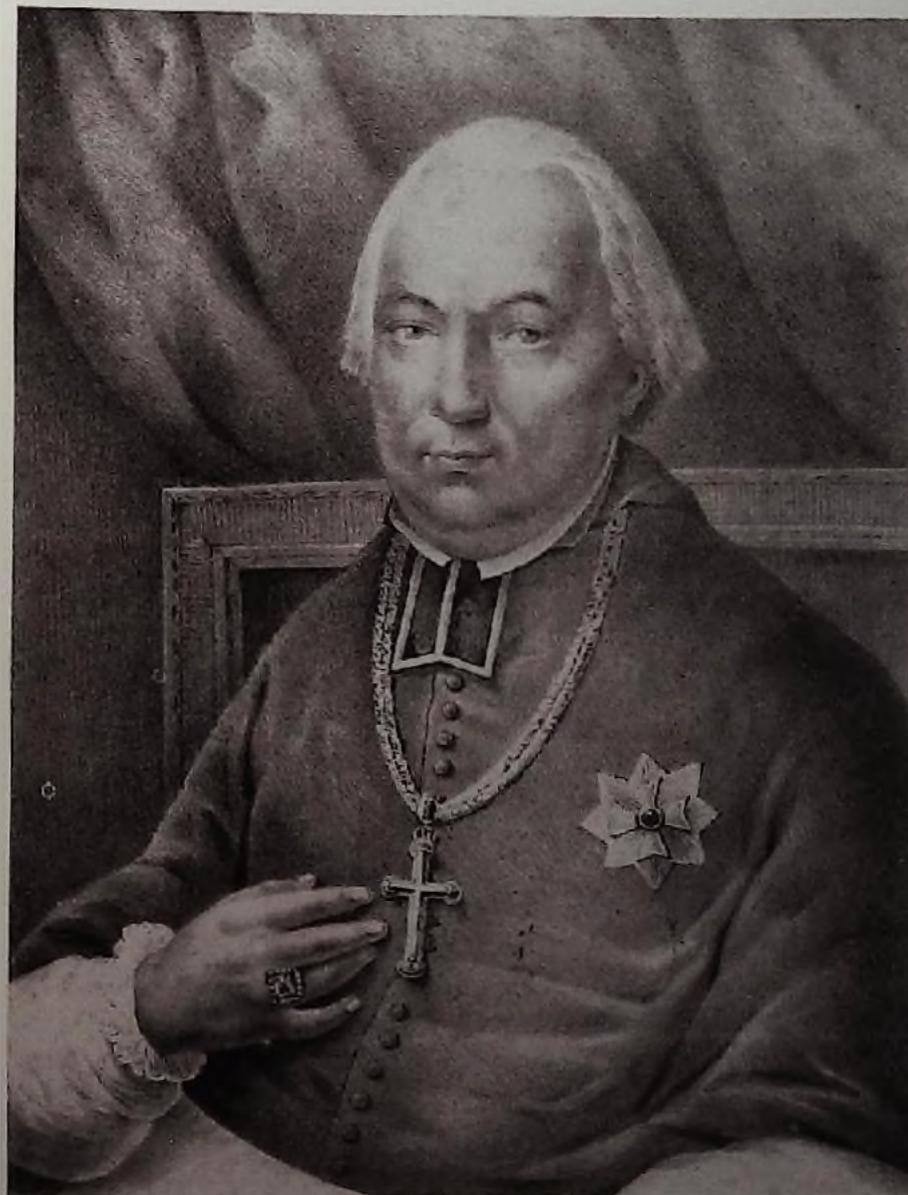
Le talentueux artiste se trouva à l'emplacement où il y eut, vers 1800, le boulevard Henri-Speccq. Le pont est à l'endroit de la place Beghano, par où pénétra, en 1806, le cardinal Muelart, lors de sa nomination à Malines.

L'archevêque étant à Malines réserva encore une surprise quand il protesta, au nom de la liberté de l'enseignement, lors de l'institution du séminaire d'état (*); trente ans auparavant, il eut maltraité jusqu'au martyre la liberté qu'il invoquait à cette heure; il se sentit touché dans la moelle de ses convictions, il ne se laissa ébranler ni par les menaces, ni par les séductions de la Cour et la loi fut abandonnée.

Revenons à 1815, l'inauguration de l'archevêque à Malines tarda en raison de circonstances. Qui sait, heureusement pour lui, n'ayant pas de *Te Deum* à chanter, n'eut-il pas à se tenir aux côtés du roi Guillaume, aux festivités malinoises du 18 mars 1815, comprenant arc de triomphe, renversé la veille par le vent, et redressé porte d'Anvers; au "Triumphwagen met de maecht van Mechelen" et l'indispensable poème flamand à 13 strophes; le son des cloches et du bourdon. Ce fut curieux comme en peu de temps l'enthousiasme changea...

Enfin, le 13 octobre 1817, ce fut le tour du prélat wallon, son entrée par la porte de Louvain (v. illustration) et la dévotion, en premier lieu, à Notre-Dame de Hanswyck, et probablement *Te Deum* à la cathédrale. Un repas de 80 couverts fut offert à l'hôtel de ville, de Méan se trouvant entre le ministre des cultes (protestant) et notre gouverneur Pycke, bien connu. Le soir, démocratiquement, l'évêque parcourut à

(*) Collège philosophique qu'avec obstination le roi calviniste voulait instituer à Louvain, pour contrecarrer le départ à l'étranger, fréquent, des jeunes gens voulant se préparer à la prêtrise. Le 1er oct. 1825, il fut un arrêté les excluant des emplois publics et de fonctions sacerdotales dans son royaume. Il pensa tout concilier en nommant le comte de Méan, archevêque de Malines, curateur dudit Collège. Le prélat refusa catégoriquement. Le débat prit des proportions nouvelles en se portant au sein de la représentation nationale; de plus en plus ardente, la lutte se prolongea jusqu'à la conclusion d'un concordat (18 juin 1827), qui mécontenta les libéraux sans dissiper les soupçons catholiques. De guerre lasse, le gouvernement céda finalement du terrain: il autorisa, après deux ans, en 1820, la réouverture des séminaires: concession tardive et inutile, d'autant plus que, par diverses mesures vexatoires, il s'était graduellement aliéné la masse de la population belge.



Comte François-Antoine de Méan,
dernier primat évêque de Liège,
archevêque de Malines, primat de Belgique,
vers la soixantaine.

Dessin lithographique de Courbais, d'après tableau de Van Bro

pied la ville afin de jouir de l'aimable féerie locale, à son intention. Le lendemain, entrevue avec un ingénieur de Bruxelles, afin de voir l'appropriation de l'ancienne commanderie de Pitzemburg, lui ayant été désignée comme résidence (voir illustrations). Ensuite, il se rendit à La Haye. Des son retour à Malines, il se mit courageusement à la tâche.

En 1818, l'archevêque fut sur le point de parfaire l'œuvre de son prédécesseur. Les nouveaux statuts qu'il avait préparés pour le Chapitre métropolitain reproduisaient dans leurs grandes lignes les constitutions du 18 novembre 1600. Cette même année 1818, il publia chez P.-J. Hanicq, un mandement de carême bilingue, en beaux et grands caractères, 8 pages in-4°. L'année suivante, 16 juillet 1819, il supporta personnellement les frais d'un nouveau portail à St-Rombaut.

Il y avait toujours la question en suspens du culte du saint patron, dont la châsse, brutalement démolie par les Républicains, avait laissé l'église sans reliques. On les avait sauvées enfouies en terre dans un coffret, à l'abri des vandales.

On organisa des fêtes pour le 1050e anniversaire de saint Rombaut, les ossements furent montrés aux assistants du cardinal, et le crâne du martyr exposé durant quelques jours, comme cela s'était passé au Jubilé précédent, de 1775. Le cardinal participa aux frais d'une nouvelle châsse en orfèvrerie, confiée à Van Deuren, de Malines, au prix de 19.640 fr. C'est celle que l'on voit de nos jours aux grandes cérémonies.

Il avait aussi l'intention d'augmenter le nombre des chanoines mais il n'y parvint pas.

Nonobstant tout cela il demeurait logé d'assez piteuse façon, sans possibilité de prendre l'air sinon en rue, dans le maison rue Vooght, dont il fut déjà question. En 1826, enfin, il put acheter le terrain avoisinant par la démolition que l'on avait commise de l'Hôtel de Hoogstraeten. Il n'était toujours pas question de pouvoir reconstruire le nouveau palais.

En 1827, il appela à ses côtés, comme en pressentiment, l'abbé Sterckx qu'il nomma vicaire-général, au déplaisir du gouvernement hollandais.



Mausolée du Comte de Méan, Cardinal-Archevêque de Malines, dans l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines.

D'après ancien bois gravé par W. Joyce.

Note au sujet du

Projet d'Établissement d'un Jardin Botanique à Saint-Gilles-Bruxelles, en 1789

par René Dons

Abréviations utilisées :

AGR. *Archives générales du Royaume*

AE. *Archives ecclésiastiques*

C. et plans mss. *Cartes et plans manuscrits.*

Dans son étude " Le premier Jardin botanique de Bruxelles " (1), J. Balis consacre quelques lignes (2) au projet d'établissement d'un jardin botanique à Saint-Gilles-Bruxelles, à la fin du règne de Joseph II.

L'auteur s'est inspiré d'un article dû à Ch. Morren, " Notice sur le jardin botanique de Bruxelles " (3) qu'il mentionne dans la bibliographie, en fin de son étude.

Il nous a paru intéressant de citer l'article en question, dans son intégralité : " Joseph II avait projeté l'établissement d'un autre jardin botanique à Bruxelles [que celui de la Cour]; on sait en effet que par décret de cet empereur, l'université de Louvain fut transférée à Bruxelles en 1788, dans le bâtiment qui sert aujourd'hui de palais de justice [ex-église, couvent et collège des Jésuites (5)]. Le Jardin botanique de cette université devait être placé dans la commune de St.-Gilles hors de la porte de Hal, à peu près vis-à-vis de l'hôpital de St.-Pierre.

Un botaniste, Martens, qui enseignait à Louvain la science des fleurs, nous a légué le plan de ce jardin que, par des motifs de pure convenance pour les gens du monde, la société d'actionnaires semble avoir réalisé aujourd'hui dans le nouvel établissement de la porte de Schaerbeek ".

Désireux d'en savoir davantage, nous avons consulté l'ouvrage d'A. Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, où l'on peut lire (6) : " Du temps de l'empereur Joseph II, on projeta la construction d'un jardin botanique dans les champs situés en face du boulevard, l'est du village de Saint-Gilles ".

Ce qui ne nous apprend guère beaucoup plus.

Effectuant le dépouillement de l'inventaire 503 (Cartes et plans manuscrits) aux AGR., nous y avons trouvé mention de documents intéressant l'objet de cette étude :

- Sous le n° 1719, " Plan de l'emplacement destiné à un jardin botanique, projeté sur un terrain du couvent supprimé des Urbanistes, et situé hors de la porte de Hal, à Bruxelles; levé en 1789. Hauteur 33 cent., larg. 47 cent.
- Sous le n° 500, " Plan d'un jardin botanique, projeté à Bruxelles en 1789, avec les plans, coupe et élévations des serres et du logement du professeur ". Quatre feuilles (A.B.C.D.) sous portefeuille, aux dimensions allant de 33,5 à 145 centimètres.

La planche I reproduit la feuille A.

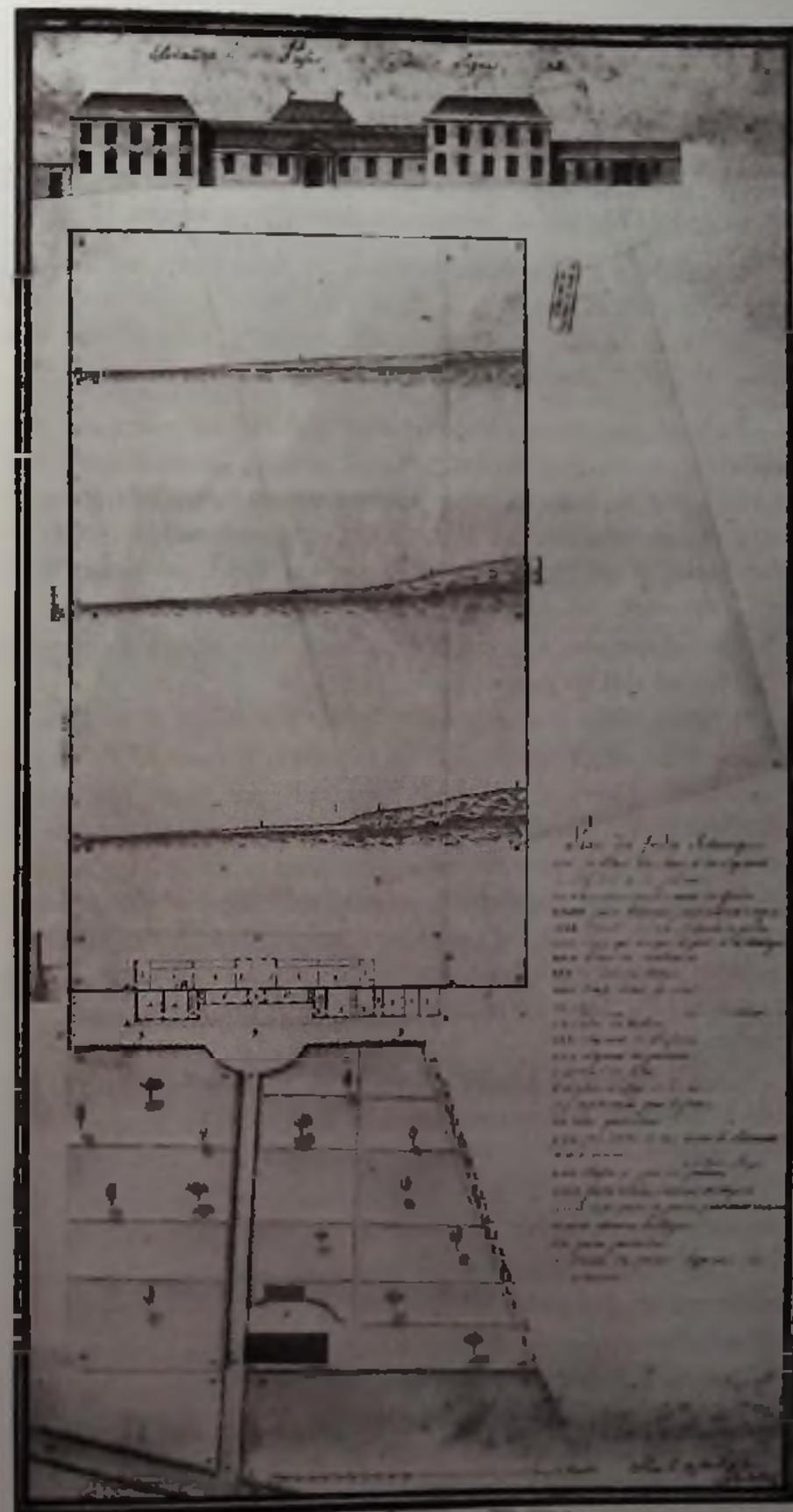
Nous nous proposons de revenir ultérieurement sur l'examen de l'un de ces documents. Signalons toutefois que la première mention citée, extraite de l'inventaire 503 (n° 1719) est d'un réel intérêt pour nous puisqu'elle oriente nos recherches vers les archives des Urbanistes ou Riches-Claires, de Bruxelles.

La liasse AE., n° 13345 aux AGR, puisée dans les archives du couvent des Urbanistes ou Riches-Clares, nous fournira de précieux renseignements sur le projet en question.

Cette liasse contient six documents que, pour la facilité, nous numérotons dans l'ordre du rangement : comme pièce essentielle, la minute datée du 30 avril 1789, mais non signée, du rapport de l'avocat Evenepoel (7), administrateur du couvent supprimé des Riches-Clares (8), adressé au " Conseil Royal du Gouvernement " (9) (1ère pièce); des propositions d'indemnisation introduites par Adrien de Puydt et par Pierre Van der Sanden (10), les deux locataires des Riches-Clares, privés par le projet d'une partie de leur exploitation (2e et 3e pièces); une note au sujet du bail de Pierre Van der Sanden et des charges qui lui incombent (4e pièce); l'établissement et l'estimation du préjudice subi par les deux locataires, effectués par les " doyens servants " du métier des jardiniers (*hourkoisen*) et de celui des fruitiers de Bruxelles (5e et 6e pièces).

Que nous apprend le rapport Evenepoel (1ère pièce) ?

- L'avocat Evenepoel, *le vendeur*, a été chargé de sa mission par dépêche du " Conseil Royal du Gouvernement " en date du 22 février 1789.
- *L'acquéreur* est l'architecte Nivoy, de la part des " Fonds jésuitiques " (11).
- Le retard apporté à l'exécution de la mission d'Evenepoel provient notamment du changement apporté au plan du terrain.
- 289 ½ verges (12) du terrain cultivé par Adrien de Puydt, sur un total de 523 ½ (voir la note 13, rectificative), seront incorporées dans le Jardin botanique.
- 408 verges (12) seront prises sur la terre cultivée par Pierre Van der Sanden, d'une contenance totale de 5 bonniers 3 journaux 35 verges (voir la note 14, rectificative).
- Une carte figurative des deux biens contigus a été dressée, sur laquelle ont été délimitées les parties destinées à la création du Jardin botanique.



AGR., C. et plans miss., N° 2015.
 Planche extraite de l'Atlas des biens des Riches-Clares, 1750.
 Les parcelles numéros 13 et 15 concernent le projet
 d'établissement du Jardin botanique.
 A leur gauche, le Leybeck d'Alsomberg.

— Au total, la superficie à incorporer est donc de 697 $\frac{1}{2}$ verges (12), soit 1 bonnier et demi 97 $\frac{1}{2}$ verges.

Il convient à présent de localiser les deux biens sur lesquels sont prévues des emprises au profit du futur Jardin botanique et, par là, à délimiter le secteur du territoire saint-gillois dans lequel il devait être établi.

Sachant que la communauté des Riches-Claires en est propriétaire, connaissant la contenance de chacun de ces biens (523 et 1833 verges, compte tenu des remarques formulées sous les notes rectificatives 13 et 14), le nom des exploitants en 1789 (Adrien de Puydt et Pierre Van der Sanden), la tâche nous sera bien aisée.

Nous disposons, en effet, de documents de nature à résoudre le problème qui se pose :

Il s'agit tout d'abord de l'Atlas des biens des Riches-Claires (15), déjà mentionné (13) (14), dressé en 1750 par le géomètre Everaert, donnant pour chaque bien, numéroté, se trouvant à Obbrussel-Saint-Gilles, la nature, la contenance, les tenants et aboutissants. En outre, une splendide carte figurative teintée, sur parchemin, relative aux biens de cette communauté dans la même paroisse, nous permet de localiser les biens, nous renseigne également sur les chemins et les ruisseaux (Pl. II). Pour nous, c'est le "document" par excellence.

Nous y repérons immédiatement les biens n° 13 et 15, les seuls à avoir la contenance de 523 et de 1833 verges, et à être contigus.

L'Atlas ne nous fournit malheureusement pas le nom des occupants de ces terres.

A cet égard, d'autres informations complètent et aussi confirment ce qui précède :

1. Le bail consenti le 4 mars 1782, par l'abbesse des Riches-Claires, à Petrus Van der Sanden (10)(16), pour le bien de 4 bonniers 2 journaux 33 verges (= 1833 verges), situé à Saint-Gilles, et pour un autre sis à Forest, avec

tenants et aboutissants, loyer et charges, pour un terme de 15 années consécutives à partir de la Saint-André (30 novembre) 1778.

2. Les procès-verbaux d'adjudication des ventes des biens nationaux mentionnent, en 1796, la terre de 4 bonniers 2 journaux 33 verges (= 1833 verges) affermée à Pierre Van den Zanden (10), terre acquise par 20 ex-religieuses Urbanistes (17); en 1808, un bien composé de deux pièces exploitées par la veuve Adrien De Puydt (10), dont l'une, de 1 bonnier 1 journal, est celle qui nous intéresse; ces deux pièces ont été acquises par Petrus Depuydt (10) (18).

Les deux procès-verbaux renseignent les tenants et aboutissants.

Dès lors, notre conviction est faite : les deux biens visés par le rapport Evenepoel, en vue de la création d'un Jardin botanique à Saint-Gilles, sont les numéros 13 et 15 de la carte figurative (Pl. II) jointe à l'Atlas des biens des Riches-Claires.

Voyons à présent quelques précisions concernant les parties de terres qui, réunies, auraient dû constituer le Jardin botanique.

Du bien n° 13, jardin potager cultivé par Adrien de Puydt, 289 $\frac{1}{2}$ verges (soit plus de la moitié du terrain, et aussi la meilleure) auraient été soustraites (19).

Cette partie était plantée d'arbres fruitiers : 1 poirier, 4 pommiers et 25 cerisiers (20).

Sur le bien n° 15 exploité par Pierre Van der Sanden, était décidée une emprise de 408 verges, c'est-à-dire un peu moins du quart de la contenance totale du terrain (19).

Y était cultivé du froment, à l'exception d'une petite partie livrée à la culture maraîchère (19).

La contenance totale aurait été de 697 verges $\frac{1}{2}$, dont 666 verges $\frac{1}{2}$ destinées au Jardin botanique proprement dit (21).

Des documents cités à la page 310 (plans, élévation), nous ne retiendrons que la feuille A (Pl. I) du plan sous portefeuille n° 500 mss., reçue par N. Le Bidart (22), le 29 avril 1789. Ce document est, en effet, complet, détaillé, et donne le projet qui, semble-t-il, finalement fut adopté (23).

Cette feuille fournit un plan d'ensemble, au départ d'un chemin public (le n° 14 de la légende).

Superposé au plan et représenté par un trait léger, l'emplacement primitivement envisagé pour le jardin (C.G.D.D.).

Peut-être s'agit-il là du changement apporté au terrain, cause du retard signalé plus haut (p. 312).

Au départ d'un chemin public qui est très certainement le chemin de l'Arbre Bénit (24) (futurs rues Jourdan et de la Source), une avenue aurait mené à la cour d'entrée précédant le bâtiment du Jardin.

A droite de cette allée, une terre appartenant (?) à Joos de Munter (n° 15) et une partie (133 verges $\frac{1}{2}$), avec habitation et cour, du bien exploité par Adrien de Puydt (n° 11 et 12); l'autre partie (100 verges $\frac{1}{4}$, n° 13), se trouvant à gauche de cette même allée, ainsi que la parcelle 10 (n° 6) des Riches-Clares ou Urbanistes.

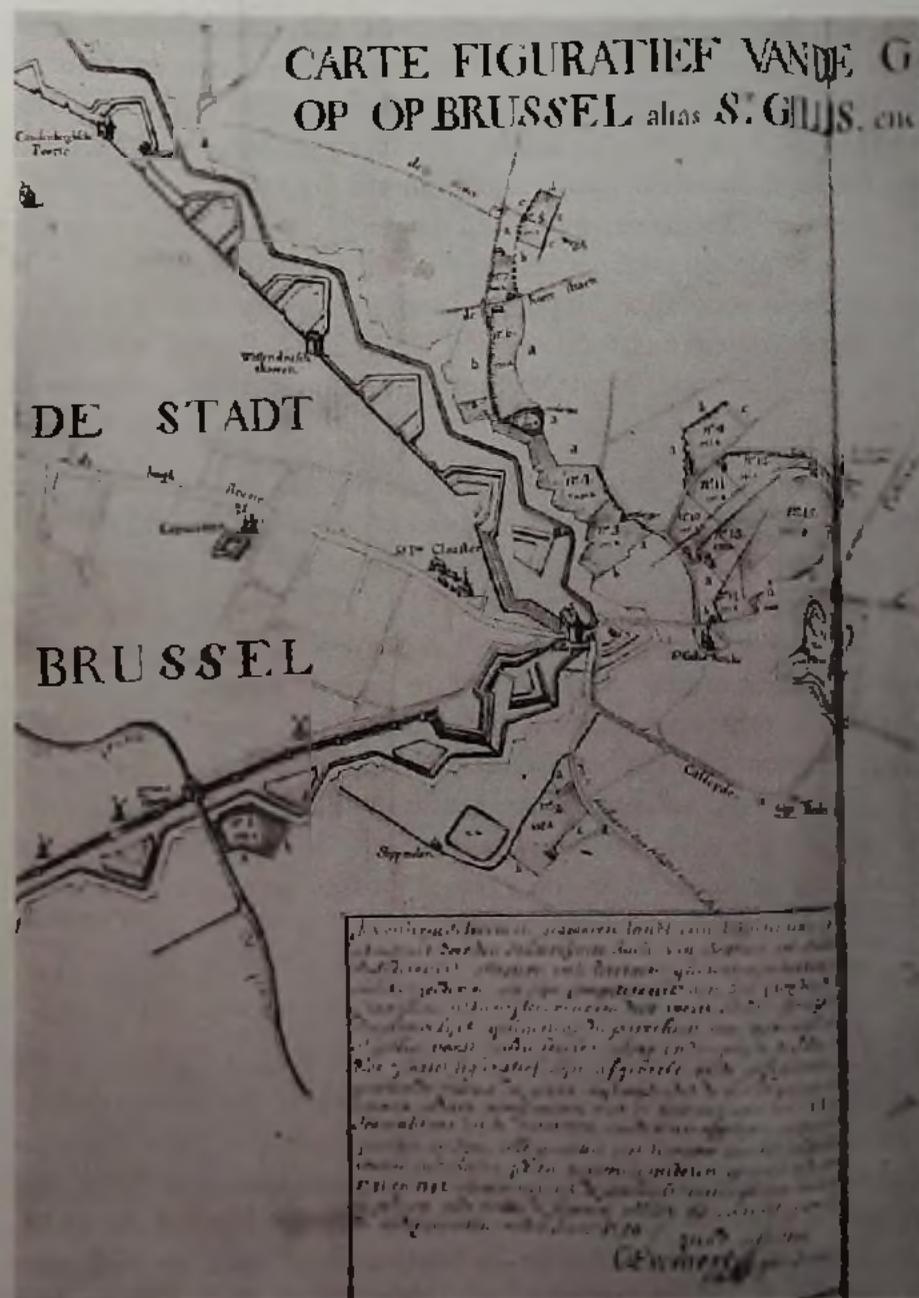
Ces quelques précisions nous permettront de situer, dans la topographie actuelle, avec une approximation raisonnable, le Jardin botanique projeté.

Dans l'axe de cette allée, au-delà de la cour, aurait été construit le bâtiment du Jardin botanique que la feuille reproduit en élévation et en plan.

De belle allure classique, le bâtiment présentait un corps central, sans étage, abritant les serres (n° 6), avec porche d'entrée surmonté d'un fronton triangulaire.

De part et d'autre de cet élément central, était prévu un bâtiment à un étage destiné, l'un au logement du professeur (n° 3); l'autre, à celui du jardinier (n° 4).

Adossées à cette bâtisse, d'autres serres (n° 1) précédées d'une terrasse (o o o o).



AGR., C. et plans mss., N° 500, Feuille A.

Plan du Jardin botanique, avec légende, et élévation du bâtiment.
 Sa greffant sur le chemin de l'Arbre Bénit (partie de la future rue Jourdan)
 l'allée menant à la cour d'entrée devant le bâtiment comprenant des serres.
 Le plan du Jardin avec, à droite, la correction prévue au relief
 sous la forme d'une terrasse latérale.
 Représentée par un trait léger, une orientation abandonnée.

Le Jardin botanique proprement dit, partiellement emmurillé, aurait fait suite au bâtiment, dans l'axe de celui-ci.

La longueur envisagée aurait atteint 557 pieds de Bruxelles (27,5 cm...), c'est-à-dire 153,17 m; la largeur, 342 pieds ou 94 m. Superficie totale : 666 verges $\frac{1}{2}$, ce qui correspond, en mesures décimales, à 1,5222 ha (25).

Le terrain du jardin s'élevait en pente douce vers l'ouest, " la pente de la montagne " comme l'indique la légende (L L L L).

Après nivellement du terrain, le relief à l'ouest aurait été compensé par une bande de terre formant terrasse suivant la longueur (I I K K).

Par ce qui a été exposé précédemment, on retiendra que les sols constituant le Jardin auraient été, au départ, divers : terre à froment, terre à culture maraîchère. Le bien n° 13 consacré à cette dernière culture (15) était appelé *Koeyweyde* en 1791 (26) et *Prairie des Vaches* en 1808 (27), ce qui signifie évidemment qu'il fut prairie dans le passé.

On notera également la présence d'eau, par la proximité d'un ruisseau, le Leybeek d'Alsemberg (Pl. II et III).

Enfin, avec sa contenance totale de 1,59 ha (1 bonnier $\frac{1}{2}$ 97 verges $\frac{1}{2}$), le Jardin botanique de Saint-Gilles aurait été loin d'égalier les 6,37 ha de l'actuel Jardin botanique (28).



Le dessin des biens n° 13 et 15 des Riches-Clares, révélé par la carte figurative de l'Atlas des biens de cette communauté (Pl. III), le tracé des chemins ainsi que celui du ruisseau tout proche, nous ont permis de localiser ces biens sur la feuille Saint-Gilles du plan cadastral Vander Maelen du 1837.

Il s'agit des parcelles de la Section B n° 192 et 193 pour le bien n° 13; des parcelles n° 194a, 222, 304, 305 et 306 pour le bien n° 15.

Par superposition sur un plan actuel de la même échelle, nous avons pu circonscrire les deux biens dans la topographie actuelle (Pl. III).



Superposition sur un fragment du Plan général de la commune de Saint-Gilles, 1958, M. Rulot del., Imp. J. De Grave et C^o Brux.

La situation des parcelles n° 13 et 15 dans la topographie actuelle.

Sur une partie de celles-ci était prévu l'établissement du Jardin botanique dont le tracé, en trait interrompu, représente l'emplacement présumé.

A droite, le Leybeek d'Alsemberg.

Bien que ne disposant pas d'indication précise quant à l'orientation du plan du Jardin botanique, nous avons tenté néanmoins de le situer — réduit au 1/5000 — sur le même plan actuel (Pl. III).

Pour ce faire, nous avons pris comme repère la distance (360 pieds = 99 m) séparant le Jardin proprement dit de l'ancien tracé de la rue Jourdan, en respectant l'orientation des chemins qui y auraient conduit et en veillant à inclure le Jardin dans les parcelles 13 et 15 des Riches-Claires.

Ce report, que montre la planche III, indique que le Jardin, s'il avait été réalisé, se serait étendu sur le haut de la rue de Moscou, le moitié de la rue de Rome, la traversée de la rue de l'Hôtel des Monnaies et une partie du Centre social et culturel Jacques Franck.

Le projet resta projet : la révolution brabançonne de 1789 en empêcha la réalisation. Jamais plus il ne fut repris.

Un autre Jardin botanique naquit, plus vaste, sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode, dû cette fois à l'initiative privée.

NOTES

- (1) Paru dans la remarquable brochure éditée en 1970, par le Crédit communal de Belgique, sous le titre « Histoire des jardins botaniques de Bruxelles. 1870-1970 ».
- (2) P. 1.
- (3) *L'Horticulteur belge*, I, juillet-septembre 1833.
- (4) P. 165 et 166.
- (5) Rappelons que c'est par le bref *Dominus ac Redemptor* du pape Clément XIV que fut éteinte et supprimée la Compagnie de Jésus (1773).
Un édit de l'impératrice Marie-Thérèse l'agréa et en ordonna l'exécution dans nos provinces (1773).
Le Comité dit jésuitique eut à s'occuper jusqu'en 1776, notamment des dépenses, de l'administration des biens et des revenus de la communauté supprimée.
Par la suite, ce rôle fut dévolu au Conseil privé, à celui des Finances et à la Chambre des Comptes, à laquelle étaient réservées les questions de comptabilité (AGR., Comité jésuitique, Introduction de l'inventaire 59, ARTHUR GAILLARD).

- (6) Ed. 1855, III, 558.
- (7) Nous sommes arrivé à cette conviction en nous appuyant sur le texte des 2^e et 3^e pièces; par la comparaison de l'écriture de la note dorsale de la 3^e pièce avec celle de la 1^{ère}; par l'examen de la note finale des 5^e et 6^e pièces, de l'écriture d'Evenepoel, avec sa signature.
- (8) Le couvent des Urbanistes ou Riches-Claires, de Bruxelles, a été supprimé le 5 avril 1783 (Abbé JOSEPH LAENEN, *Etude sur la suppression des couvents par l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens...*, Anvers, Van Hille-De Backer, 1905, p. 35).
- (9) Il s'agit du Conseil Général du gouvernement (Cfr. H. PIRENNE, *Hist. de Belg.*, t. V, p. 419 et 420), remplaçant les trois Conseils collatéraux (Fr. VAN KALKEN, *Hist. de Belg.*, éd. 1946, p. 357).
- (10) Dans la documentation consultée (voir *infra*), on trouve d'autres orthographes pour ces noms : De Puyt, Depuijt, Puyt; une signature, Petrus Depuijt; Vander Sanden, Vandenzanden, Van der Zanden.
- (11) Les fonds jésuitiques proviennent de la liquidation de la « succession jésuitique » (Voir P. DONENFANT, *La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens (1773)*, Ac. Royale de Belg., Cl. des Lettres, Mém. in-8°, T. XIX, fasc. 3, p. 144).
- (12) A 17 1/3 pieds la verge linéaire (Voir l'attestation du géomètre Everaert sur la carte figurative des biens des Riches-Claires à Obbrussel, 1750, AGR., C. et plans mss., n° 2015).
1 bonnier = 4 journaux = 400 verges carrées
1 bonnier = 91,38... ares. — 1 journal = 22,84... ares. —
1 verge carrée = 22,84... centiares ou m².
- (13) C'est par erreur que l'avocat Evenepoel indique 523 1/2 verges comme contenance totale du bien exploité par Adrien de Puijdt; il faut lire 523 verges (Cfr. AGR., C. et plans mss., n° 2015, Atlas des biens des Riches-Claires et Carte figurative).
- (14) La contenance totale de 5 bonniers 3 journaux 35 verges que mentionne le rapport Evenepoel pour le bien qu'exploite P. Van der Sanden, est erronée également. En fait, elle est de 1833 verges ou 4 bonniers 3 journaux 33 verges (AGR., AE., n° 13244, bail consenti par les Riches-Claires à Petrus Van der Sanden, le 4 mars 1782). C'est d'ailleurs la contenance qui figure au n° 15 de l'Atlas des biens des Riches-Claires, cité plus haut, et de la Carte figurative (Pl. II). 5 bonniers 3 journaux 35 verges est la contenance totale de deux biens appartenant aux Riches-Claires, le premier étant celui dont il est question; l'autre, un bien situé à Forest; tous deux étaient exploités par P. Van der Sanden (voir le bail cité p. 313).
- (15) AGR., C. et plans mss., n° 2015, *Carl Boeck ende Generaale Metinghe van alle de goederen competerende aen het Clooster der Clarissen Urbanisten binnen Brussel*.
Notons que *bunders* signifie bonniers, en abrégé B.
daghwanden signifie journaux, en abrégé D.
voeden signifie verges, en abrégé R.

- (16) AGR., AE., n° 13244.
 (17) AGR., *Procès-verbaux des ventes des biens nationaux*, Affiche 11 b, article 6, volume 13.
 (18) *Ibid.*, Affiche 652, article 21, volume 246.
 (19) AGR., AE., n° 13345, 1ère pièce (rapport Evenepoel).
 (20) *Ibid.*, 6e pièce.
 (21) AGR., C. et plans mss. n° 500, feuille A. Légende : EFGH.
 (22) Sans doute s'agit-il, en 1789, d'un (futur) greffier de la Chambre des Comptes (Voir note 5). Un Le Bidart figure effectivement, en cette qualité, mais sans initiale de prénom, en juillet 1791, dans une liste reproduite dans l'Introduction historique de l'inventaire (503/I.1) de ladite Chambre (p. 175) aux AGR., et aussi dans l'*Almanach de la Cour de Bruxelles, 1715-1840* (p. 58 et 77), pour la période de 1792 à 1794.
 (23) — Le plan n° 1719, extrêmement sommaire, ne présente qu'un intérêt mineur.
 — La feuille D du portefeuille n° 500 mss. donne, en élévation et en plan, le bâtiment des serres selon un projet qui n'a pas été retenu. Étaient prévues des serres chaude et tempérée.
 Les deux documents ci-dessus ont été reçus, par N. Le Bidart, le 5 février 1789, antérieurement donc à la date de réception de la feuille A (29 avril).
 (24) Le chemin de l'Arbre Bénit, appelé plus tard *chemin* ou *rue des Sables* comprenait les actuelles rues Jourdan (en partie) et de la Source. La section de la rue Jourdan se trouvant entre la rue de Moscou et la chaussée de Waterloo a été supprimée par la création du Parvis Saint-Gilles.
 (25) La surface calculée d'après la longueur et la largeur exprimées en mètres donne 1,4377 ha...
 (26) AGR., AE., n° 13244.
 (27) AGR., *Procès-verbaux des ventes des biens nationaux*, Affiche 652, art. 21, volume 246.
 (28) J. BALIS, *op. cit.*, p. 10.



Chemins, ponts et sentiers

à Braine-le-Château,
en 1830

par Joseph KEMPENEERS

Nos contemporains s'intéressent toujours davantage au passé, à l'histoire de leur village ou de leur région, aux vieilles pierres témoins de ce passé, aux traditions, à l'origine de leur famille. Que de fois n'est-on pas interpellé, en termes d'ailleurs très courtois, par des "marcheurs" ou par des groupes de jeunes qui, un questionnaire à la main, s'informent sur quelque particularité, témoin d'un passé qui n'est pas entièrement révolu, ou sur quelque curiosité locale. Le danger n'en est pas moins réel de voir ces souvenirs s'estomper rapidement et disparaître, et on ne peut que se réjouir de ce regain d'actualité pour un passé dont nous sommes les héritiers tributaires.

La Belgique célèbre en cette année 1980 le 150^e anniversaire de son indépendance... 1830-1980 : cent-cinquante ans ! C'est à la fois peu et beaucoup. C'est bien peu dans l'histoire des hommes, dans celle de nos régions et de notre pays. Mais c'est un terme suffisamment long pour que nous ayons déjà quelque mal à nous imaginer le mode de vie et les "facilités" dont disposaient nos ancêtres en 1830, et leur "contexte". Que de choses se sont passées en ces cent-cinquante années !

Ce disant, nous ne pensons pas uniquement aux grands événements historiques, dont deux guerres, ni aux grandes découvertes de nos temps modernes, telles la machine à vapeur, l'électricité, l'automobile, le téléphone, la télévision. Nous voulons penser ici aux seules "voies de communication" : chemins, ponts et sentiers que connaissaient et empruntaient, il y a à peine un siècle-et-demi, les habitants de Braine-le-Château.

Cette modeste contribution à l'histoire locale nous a été grandement facilitée et comme préparée par le travail de J.L. VAN BELLE, étude scrupuleusement étayée sur les sources dont il disposait (1). Nous nous sommes cependant placé à un autre point de vue, et avons considéré la question sous un autre angle, moins scientifique, plus modeste, plus folklorique, nous contentant de nous demander : De quels moyens de communication "routière" disposaient, en 1830, les habitants du "centre" de Braine-le-Château pour rejoindre les divers hameaux de la localité ou les villages voisins et, inversement, par quels chemins, de ces hameaux ou de ces villages, rejoignait-on le centre de Braine-le-Château et sa "grand'place" ?



La « place » de Braine-le-Château, vers le milieu du XIXe siècle.
Gravure de E. Putaert, dans *La Belgique illustrée*, d'Engène Van Bemel.

DE QUI ET DE QUOI S'AGISSAIT-IL ?

Il s'agit donc en l'occurrence et ainsi que nous venons de le dire, des voies de communication auxquelles recouraient, il y a cent-cinquante ans, les quelque 1.650 habitants de Braine-le-Château, représentant donc entre 280 et 320 foyers ou "feux" comme on disait encore à l'époque. Notons en passant que moins de cent ans plus tôt, en 1740, on n'y comptait que 800 habitants et, en 1784, 854 selon les échevins, 840 selon le curé (2). C'est dire qu'en moins de 50 ans l'accroissement de la population avait été important.

C'est à ces quelque 1.650 habitants que servaient les "chemins" de 1830, qu'ils se soient déplacés "à pied" ou avec un charroi qui était évidemment celui de l'époque : "tombeaux", chariots et "charrettes" de tous genres, "triqueballes" aussi, tirés par un attelage d'un ou de deux chevaux, parfois davantage, ou avec leur brouette.

Ces chemins servaient aussi, cela va sans dire, au déplacement du bétail vers les "pâtures", très importantes encore à l'époque que nous considérons (en 1846 elle couvraient encore plus de cent hectares : elles n'en couvrent plus aujourd'hui qu'une vingtaine...).

Si aujourd'hui nos routes voient défiler les charrois les plus divers et de plus en plus lourds et rapides, transportant matériaux de construction, moyens de chauffage (charbon, mazout, essence), produits d'alimentation, boissons diverses, en 1830 une très large part du charroi était consacré au transport des récoltes (3) ou des produits de l'élevage, et au charriage du bois destiné au chauffage ou à la construction. Le "matériau" de la construction était souvent quant à lui trouvé sur les lieux ou à proximité (moellons de sable), ou était "cuit" sur place également, l'argile locale constituant une excellente "terre à briques". Nous dirons plus loin comment un autre facteur — facteur religieux — a joué un rôle non négligeable dans le domaine des voies de communication, à savoir les pèlerinages vers le sanctuaire marial de Hal.

Ces chemins servaient également au transport de la pierre, quand on ne la trouvait pas sur place, arkose des Godeaux ou de Clabecq, destiné non pas à l'empierrement des chemins, mais en ordre principal aux soubassements des fermes et fermettes (4).

Qu'on ne se représente pas les chemins en 1830, pas même cet important "chemin marial" auquel nous venons de faire allusion, à l'image de nos routes ou chemins d'aujourd'hui ! Il y a cent-cinquante ans — et ce malgré la relative proximité des carrières de porphyre à Quenast —, aucun de nos chemins n'était pavé ou empierré... C'est dire qu'ils étaient souvent boueux, creusés d'ornières et de fondrières, transformés en ravines. Deux charrois s'y croisaient avec peine, et un des deux devait fréquemment s'engager sur le champ voisin.

Au total, le charroi au travers de la commune devait être néanmoins relativement important en 1830, comme il l'était déjà à l'époque antérieure. Nous n'en voulons comme preuve que le fait que le vieux moulin, qui était banal pour Braine-le-Château (et Haut-Ittre), drainait les récoltes de plus de 800 hectares (500 pour Braine-le-Château, 300 pour Haut-Ittre) pour la mouture de céréales, destinées soit à l'alimentation humaine, soit au bétail.

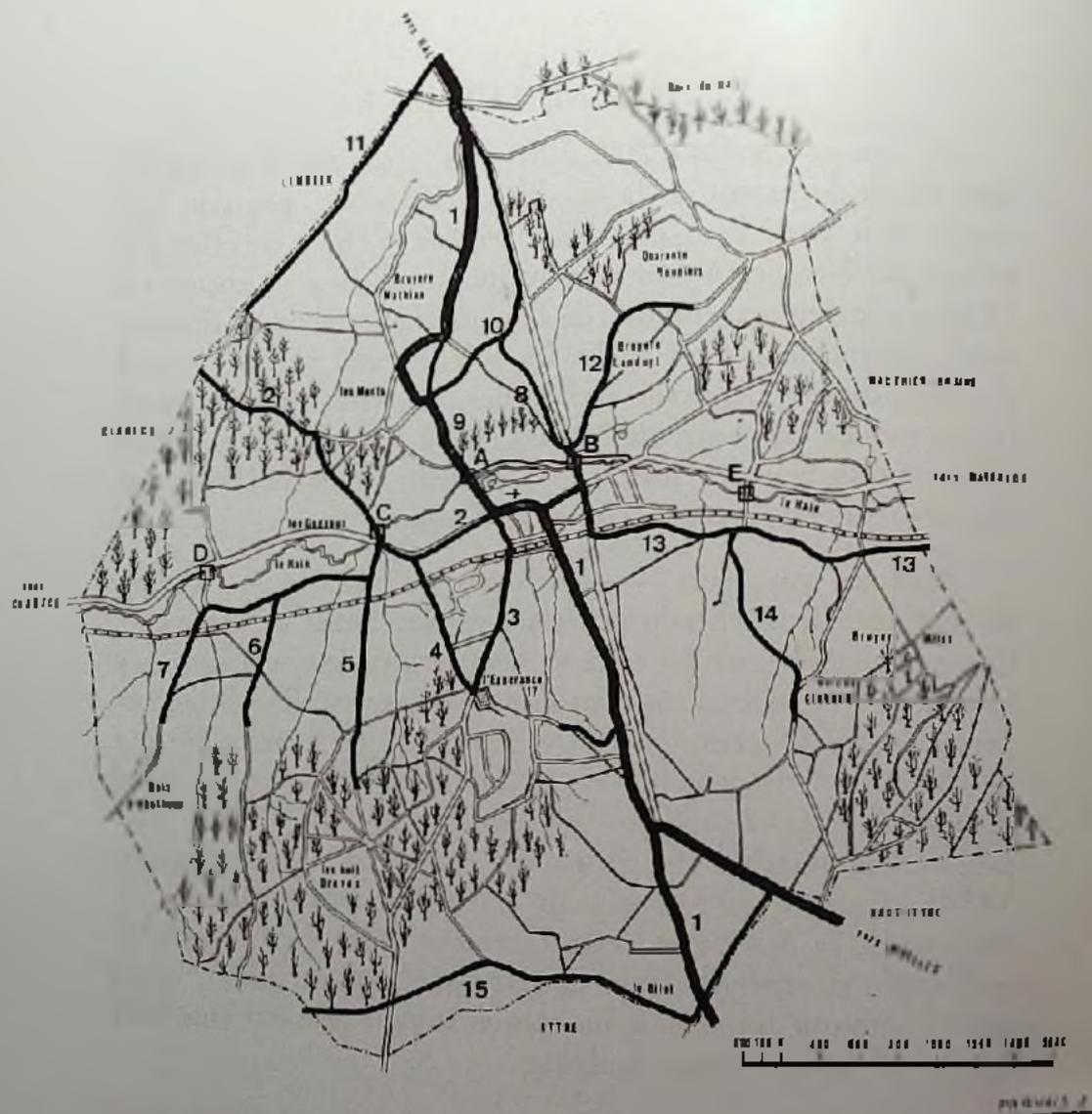
En 1830 en effet, malgré l'effondrement de l'ancien régime, il n'existait pas encore d'autre "moulin à farine" que le moulin banal; les autres moulins n'apparaîtront qu'après la révolution de 1830 : le moulin dit "moulin De Backer", autorisé en 1829 en faveur du notaire J.B. Jottrand, de Genappe, était au départ un moulin à papier, pour devenir, en 1834, filature de coton et, à la fin seulement du XIXe siècle, moulin à farine; quant au moulin "Marin", il ne fut fondé qu'en 1836, d'abord comme filature de coton, et il ne devint moulin à grains (5) qu'en 1860.

LE " GRAND CHEMIN "

Le " *grand chemin d'Hal à Nivelles* ", comme il est appelé dans maint document de la fin du XVIIIe siècle, pourrait être appelé tout aussi bien la " *route mariale* " (6) : en effet s'il menait de Nivelles à Hal et constituait jadis — et encore en 1830 — le seul axe routier de quelque importance, il drainait aussi, comme nous l'avons dit, les pèlerins qui, venant du sud du pays depuis Charleroi et Nivelles, se rendaient très nombreux vers ce sanctuaire de Notre-Dame à Hal que les archiducs Albert et Isabelle et Juste Lipse avaient rendu célèbre pour l'avoir fréquenté avec une fervente dévotion.

Pour les voyageurs — marchands ou pèlerins — venant du sud, ce vieux chemin pénétrait sur les terres de Braine-le-Château au *Bilot*, où du reste se rejoignaient deux chemins nés tous deux à Nivelles, mais dont l'un avait traversé Bois-Seigneur-Isaac, l'autre le territoire d'Ittre. Du *Bilot*, ce " *vieux chemin de Nivelles* " remontait vers " *les Communes* " (7), pour descendre vers " *le village* " en passant par la " *Petite Hollande* " (la tranchée du chemin de fer ne sera creusée qu'en 1880) et par ce qui s'appellerait (bien plus tard seulement...) les *rues de la Station* et de *la Libération*. Cet axe longeait le presbytère et atteignait ainsi la *grand'place* et son pilori, après avoir contourné un pâté de maisons et le cimetière qui entourait l'ancienne église romano-gothique.

De la *grand'place*, le chemin continuait à descendre dans la vallée (par l'actuelle *rue des comtes de Robiano*) jusqu'au Hain et jusqu'au *moulin banal*, puis remontait le versant opposé au travers du *faubourg Saint-Antoine*; après quelque cent-cinquante mètres, hésitant sans doute devant la raideur du chemin qui s'offrait à lui, le pèlerin s'engageait vers la gauche, à partir de la chapelle dédiée à saint Antoine, par la *rue Saint-Roch*, pour arriver *derrière les Monts* qu'il contournait; de là, par la *rue Mathias*, le voyageur arrivait aux confins de la commune, au hameau du *Vlasmarkt* où la " *route mariale* " retrouvait un autre " *vieux chemin* ", dit le " *vieux chemin de Hal* ".



PONTS ET PONCEAU

- A grand pont du moulin
- B pont sur le vieux chemin vers Hal
- C pont Binchefort
- D pont de la Patterée
- E « ponceau » des champs

CHEMINS

- 1. (grand) chemin d'Hal à Nivelles
- 2. chemin de Tubize et du Bailli
- 3. chemin de la procession
- 4. chemin du Petit Beau-Bois

- 5. rue Nostrée
- 6. chemin du Bois d'Apchaux
- 7. chemin de Oisquercq
- 8. vieux chemin de Hal
- 9. chemin de la chapelle Sainte-Croix
- 10. chemin de la Vallée
- 11. chemin Saint-Véron
- 12. rue Landuyt
- 13. chemin Minon et grand chemin vers Wanty-Braine
- 14. chemin de la Longue-Taille
- 15. chemin du Bilot et d'Hurbize

On s'en est rendu compte : au lieu d'aller en ligne droite, cet "axe" zigzaguait, serpentant à travers les campagnes, augmentant les distances (8). Mais ce n'était pas toujours en pure perte : l'effort était calculé, surtout quand il s'agit de traverser un village que coupe une vallée relativement encaissée.

LES "QUATRE-BRAS" ? CONNAIS PAS, en 1830...

Ces "Quatre Bras" — si familiers aux habitants de Braine-le-Château et devenus aujourd'hui un carrefour important — n'existaient pas en 1830 ! On a peine à le croire et à s'imaginer les lieux il y cent-cinquante ans... Après la stagnation sous l'occupation française et malgré certaines bonnes dispositions du régime hollandais, le grand essor routier se situa pour nos provinces au lendemain seulement de la conquête de notre indépendance nationale et, pour notre commune, entre 1831 et 1839 (9).

C'est en effet entre ces deux dates que furent "chaussées" (empierrées) et terminées de "nouvelles" routes de Nivelles à Hal et de Tubize à Mont-Saint-Pont, telles que nous les connaissons aujourd'hui (encore qu'elles aient subi depuis divers aménagements, élargissements et redressements), et dont le "croisement" donna naissance aux "Quatre-Bras".

Ces deux "routes-chaussées" étaient vraiment "nouvelles" sur la majeure partie de leur parcours : à l'est et à l'ouest de ces "Quatre-Bras" ce n'étaient, avant 1830, que des champs et des prés (sauf l'extrême pointe-est du parc du château, qui était boisée), et que les urbanistes de l'époque traversèrent allègrement.

CHEMINS DIVERS

Si les "Quatre-Bras" n'existaient pas en 1830, si un seul "grand axe" traversait à cette époque le territoire communal de Braine-le-Château, il y existait cependant de nombreux chemins secondaires. Jean-Louis Van Belle en a fait le relevé précis et en a dressé la carte, dans l'étude que nous avons citée plus haut. La plupart de ces "vieux chemins" sont nos

"rues" d'aujourd'hui, certes élargis, pavés et souvent recouverts plus ou moins récemment, d'un "tarmacadam". Cententons-nous d'en rappeler ici les anciennes dénominations en 1830, voire plus tôt déjà, indiquant en même temps leur nouvelle appellation.

Du coin sud-est de la "grand'place" partait le "chemin de la procession" (à l'époque déjà centenaire) vers la chapelle de Notre-Dame-au-Bois : l'actuelle *rue Auguste Latour*, qui se poursuit aujourd'hui jusqu'à Ittre, mais qui, il y a cent-cinquante ans, s'arrêtait à cette chapelle et ne se prolongeait que par un sentier à travers bois.

Du "grand chemin d'Hal à Nivelles" dont nous avons parlé, se détachait vers l'ouest de la localité, à partir de la même *grand'place*, un chemin qui conduisait au pont et à la ferme *Binchefort* (à peu près l'actuelle *rue de Tubize*) ; là naissait, au delà du pont sur le Hain, la *rue du Bailli*, celle-ci se prolongeant, vers Clabecq et Tubize, par un sentier au travers du *bois Seroux*.

Cependant, avant ce pont *Binchefort*, étaient nés divers chemins : le *chemin* (parfois appelé : *avenue*) *du Petit-Beau-Bois* (actuellement *rue Notre-Dame-au-Bois*) par où "revenait" la procession, puis la *rue Nostrée* (l'actuelle *rue Idès Van Schepdael*) menant à Ittre par *les Huit-Drèves*. Un chemin s'en détachait sur la droite, le "chemin de Oisquercq" (*rue aux Racines*) qui se prolongeait vers ce village par l'actuelle *rue Nicolas Baudine*, traversant le hameau de *Nidérand* et passant près des fermes de la *Potterée* et de la *Motte*, celle-ci se situant déjà sur le territoire communal d'Ittre. Un peu au-delà de la ferme *del Blanque* s'était déjà détaché du *chemin de Oisquercq* le *chemin du bois d'Apchaux* qui permettait de rejoindre directement la ferme du *Sart*, à Ittre.

A l'est du grand axe menant à Hal (route mariale) et dont faisaient partie, comme il a été dit, les *rues Saint-Roch* et *Mathias*, il y avait le "vieux chemin de Hal", la *rue Sainte-Croix* et, reliant la *rue Saint-Roch* et ce *vieux chemin de Hal*, la *rue de la Vallée*, à mi-côte.

Il y avait aussi le "grand (sic) chemin qui conduit à *Wauty-Braine*" : celui-ci prolongeait vers le sud puis vers l'ouest, le *vieux chemin de Hal*, puis, ayant traversé la rivière, empruntait le *chemin Minon*, longeait les communs de la ferme *des Champs* pour rejoindre à travers champs le village voisin de *Wauthier-Braine*. Cependant, avant ladite ferme *des Champs*, un chemin s'engageait au travers du hameau *Minon*, chemin qui, en 1860, s'appelait encore chemin de la *longue Taille* et *chemin de la Carrière* (les actuelles *rue de la Clairière* et *du Bois de Samme*).

Signalons enfin quatre anciens chemins, toujours existants, aux confins du territoire communal : au nord, le *chemin de Boekendael* ; au nord-ouest, le *chemin Saint-Véron* qui traverse la ferme de la *Haute-Lurbercq* (elle-même à cheval sur les territoires de *Braine-le-Château* et de *Lembeek*), et, au sud, les chemins du *Bilot* et d'*Hurbize*, reliant entre eux ces deux hameaux très anciens.

PONTS, "PONCEAU" ET AQUEDUC EN 1830

Dans leur *Géographie et Histoire des communes belges*, publiée à partir de 1859 (le fascicule consacré aux communes rurales du canton de Nivelles est daté de novembre 1869), *J. Tarlier* et *A. Wauters* signalent l'existence à cette époque, sur le territoire de la commune de *Braine-le-Château*, de quatre ponts, d'un "ponceau" et d'un "aqueduc", sans préciser où ils se trouvaient. La tranchée du chemin de fer ne devant être creusée que bien plus tard et la ligne 115 ne devant être inaugurée qu'en 1885, il ne pouvait s'agir en 1869 comme en 1830 que de ponts enjambant le Hain : nos auteurs y incluaient sans doute les ponts, élargis mais existant déjà antérieurement qu'empruntèrent les chaussées créées entre 1831 et 1839 et qui donnèrent naissance aux *Quatre-Bras*.

Le premier et plus ancien de ces ponts était appelé le "grand pont du moulin", celui-ci étant situé sur la rive droite de la rivière. Cependant tel qu'il se présentait en 1830 et (à



*Le (grand) pont du Vieux Moulin, vu de la vanne.
Noter l'éperon destiné à réduire la force du courant
provoquée par la chute d'eau.*

peu près) tel qu'il se présente encore aujourd'hui, il avait remplacé au XVII^e siècle (?) un pont plus ancien, déjà signalé au XIII^e siècle. Il était fait de deux arches en plein cintre, en pierre bleue, inégales, renforcées par un éperon en amont. C'est ce pont qu'empruntaient nécessairement tous ceux qui se rendaient au moulin banal, et aussi les pieux pèlerins de Hal.

Quels étaient les autres ponts, le "ponceau" et l'aqueduc ?

Un pont existait certainement déjà, bien avant 1830, près de la ferme *Binchefort* dont il portait le nom (l'actuelle *ferme Rose*), qu'enjambait la *rue du Bailli*, celle-ci menant, ainsi que nous l'avons dit, par le bois Seroux, vers Clabecq et Tubize.



Pont « Binchefort » (Ferme Rose).

Le "vieux chemin de Hal" traversait le Hain sur un pont situé près de l'endroit où l'actuelle route de Hal, construite de 1831 à 1839, enjambe la rivière.

A quelque 1.600 mètres de la grand'place, vers l'est, un pont existait également, le quatrième, appelé dans de vieux documents le "pont de la Potterée", qu'utilisaient les habitants des hameaux de Nidérand et des Godeaux.

On peut croire que de la *ferme des Champs*, située au hameau *Minon*, un large sentier, voire un chemin, descendait vers le Hain, et qu'un pont (peut-être le "ponceau" dont parlent *Tarliet et Wauters*) permettait d'atteindre les champs et pâtures dépendant de cette ferme importante et situés sur la rive droite de la rivière : la facture ancienne de ce petit pont, qui existe toujours, permet de le croire.

Enfin l' "aqueduc" que citent nos deux auteurs et qui n'évoque en rien... les aqueducs romains, tant il est modeste, est celui qui amène du hameau de l'Ermitage l'eau qui alimente encore aujourd'hui les douves, l'étang, les corps de logis du château et du moulin, par des conduites "en aqueduc", au lieu-dit la *Petite Hollande*.

SENTIERS ET "TOURNIQUETS"

S'il n'existait en 1830 à Braine-le-Château aucun chemin "pavé" au sens ou nous entendons ce mot aujourd'hui, et si les chemins étaient (relativement) peu nombreux, par contre de très nombreux sentiers tissaient au travers du village une véritable toile d'araignée.

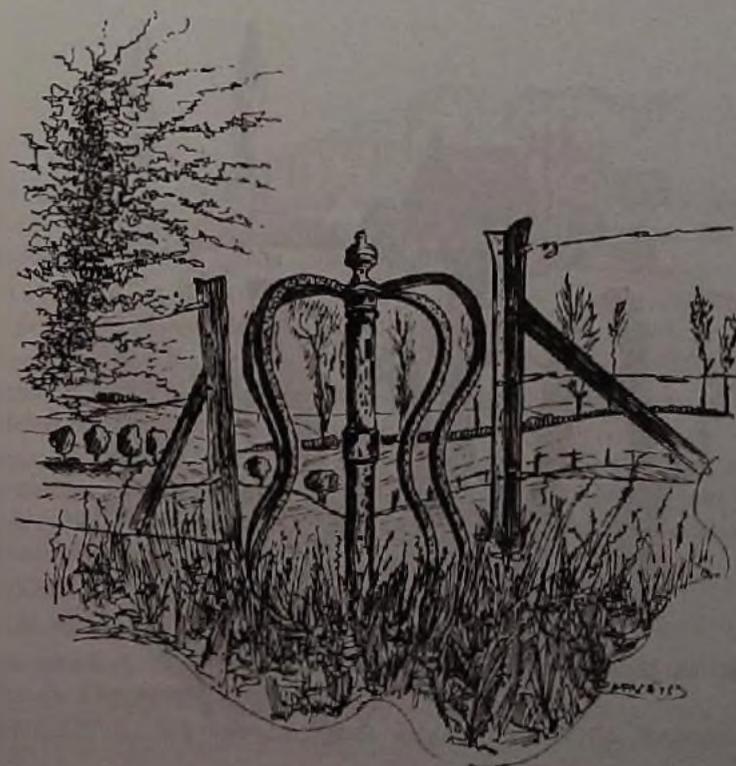
Le nom de plusieurs d'entre eux nous a été conservé, tels les sentiers Lavianne et du Petit-Beau-Bois, Blanguge, des Bruyères, des Genêts, Perinnes, des Fiefs, à Bouclettes, du Coucou, Sainte-Anne, des Communs Prés, des Monts, de la Fontaine des Monts, des Meurisses, des Fabricantes, Beauvegnies, Macherlies, Seroux, Mourlan, du bois de Clabecq, Minon, du Hasart, Buselotte, de la Pariselle, Piétin, Caramand, Muraes, du Ramier, de la Baraque, Castiaux, des Dègues..., sans même compter ceux qui devinrent, en ces cent-cinquante ans, chemins et rues... Et nombreux sont ceux qui ont disparu sans laisser de trace.

Nos ancêtres recouraient d'autant plus volontiers à ces "sentes" que celles-ci raccourcissaient parfois sensiblement les distances, se faufilant en bordure des parcelles, traversant (quoique plus rarement) celles-ci et les terres de labour ou les pâtures. Leur tracé n'était du reste pas d'une stabilité absolue : en effet les cultivateurs dont les terres étaient traversées par ces "servitudes" n'hésitaient parfois pas à les labourer en "retournant" leurs champs. Mais rapidement les sentiers renaissaient au passage des villageois...

Si ces sentiers, soit publics, soit "servitudes-acquises" par l'usage, étaient accessibles aux piétons, parfois leur accès était interdit au bétail dont on ne voulait pas qu'il se déplaçât "de



« Chicane » dans les prés.



Tournequet (chemin d'Hurbize).



Tourniquet (croisillon en bois).



Tourniquet (croisillon en lattes de fer).

pâture en pâture". D'où ces "tourniquets", appelés parfois "bourriquets" qui constituaient comme des chicanes. Certains de ces tourniquets étaient faits tout simplement de deux lattes en métal, soudées en leur milieu en forme de croix et tournant sur un pied (souvent un pieu en bois planté au milieu du sentier); parfois ces "bourriquets" prenaient du volume: les bras de la croix étaient alors recourbés, descendaient en des formes élégantes et se refermaient vers le bas, empêchant ainsi le passage du petit bétail.

Avec la disparition progressive des sentiers, de moins en moins utilisés il est vrai, disparaissent aussi ces tourniquets, travail d'artisans locaux. Il n'en subsiste plus que quelques-uns, témoins d'un temps révolu. Puissent-ils ne pas disparaître tous! Hélas! le temps est inexorable...

NOTES

- (1) VAN BELLE J.L., *Esquisse d'une étude des routes et des chemins de Braine-le-Château sous l'ancien régime (1500-1789)*, dans *Le Folklore Brabançon*, n. 185 (mars 1970), pp. 31-74.
- (2) TARLIER J. et WAUTERS A., *Géographie et Histoire des Communes belges*, t. I. (arrondissement de Nivelles), Bruxelles, 1869, p. 124.
- (3) N'oublions pas que le pain (non bluté encore au début du siècle dernier) constituait à l'époque, avec la pomme de terre, la base de l'alimentation de nos aïeux.
- (4) Quant au petit granit d'Ecaussines, de Feluy ou d'Arquennes, bien peu « transitait » par Braine-le-Château: cette pierre servait surtout à la construction d'édifices publics, religieux ou civils, et de demeures patriciennes, linteaux, piédroits des portes et fenêtres, chainages.
- (5) TARLIER J. et WAUTERS A., *o.c.* p. 125.
- (6) VAN BELLE J.L., *o.c.*, p. 43.
- (7) S'en détachait vers l'Ouest, le chemin menant au lieu-dit de l'Ermitage (rue du Chapitre).
- (8) GENICOT L., *Histoire des routes belges depuis 1704*, Bruxelles, 1948, p. 9.
- (9) L. GENICOT, *o.c.*, p. 35 et suiv.

Linent

JADIS EN DUCHE DE BRABANT...

par Gustave Vandy

AVANT-PROPOS

Hormis M. J.L. Vandereyken et, autrefois, M. E. Piton, bien peu d'historiens se sont intéressés à la petite contrée formant actuellement, au delà de Hannut, l'extrême Ouest de la province de Liège. Linent, situé le long de la frontière linguistique, est le centre le plus important (742 hectares) de cette région, délaissée à tort, et dont la majeure partie du passé se situe en duché de Brabant. C'est à cette longue et féconde page d'histoire que nous vous convions volontiers.

1. — ORIGINE. ETYMOLOGIE ET VARIANTES DU NOM.

Tant par des faits matériels que par diverses études techniques, l'ancienneté de l'origine de Linent, comme agglomération habitée, est prouvée.

L'occupation du territoire de Linent à l'époque franque est une certitude. Les musées du Cinquantenaire à Bruxelles et Curtius à Liège détiennent de nombreuses poteries et autres objets en silex provenant de diverses découvertes relatives à

cette époque. De même et surtout, en 1893, lors de travaux nécessités par l'aménagement de la ligne de chemin de fer Landen-Tamines, deux sépultures franques furent mises à jour au lieu-dit "Chavée du Bailly" (à proximité de l'ancien passage à niveau du chemin de campagne menant à l'"Arbre de Pelaines"). Si ces tombes ne contenaient pratiquement pas de mobilier, les deux squelettes, par contre, étaient relativement intacts et les os avaient très bien conservé la plupart de leurs rapports anatomiques. De grande stature, ils étaient orientés Ouest-Est, les pieds vers cette dernière direction. Quant aux tombes, elles étaient "jumelles", bordées de moellons de grandes dimensions, en tuffeau de Linent (voir V) tandis que le fond et le dessus étaient formés de blocs de grès placés horizontalement. Les premiers éléments de ces sépultures apparaissaient déjà à un bon mètre en dessous du sol. D'autre part, il est vraisemblable que la campagne du "Tombion" recouvre un important cimetière franc; il est d'ailleurs bien regrettable qu'elle n'ait pas été plus explorée.

Des diverses études étymologiques, l'une est basée sur la traduction flamande Lijsem (Lij, lijm = boue; heem, hem = endroit — d'où Linent = endroit boueux). En fait, les sources ne manquent pas à Linent et cette version fut longtemps considérée comme étant la plus plausible. Avec Maurice Bologne, plus récemment, une nouvelle explication s'avérait tout aussi valable et basée également sur un dérivatif germanique. Pour cet éminent spécialiste, l'appellation Linseym (voir ci-après) n'est autre que la transposition germanique "Lindishaim" (= La maison de Linson). Il faut savoir que le dérivatif "haim" atteignait son maximum de fréquence en bordure de la frontière linguistique et que les agglomérations (terme pouvant paraître exagéré puisqu'en ces temps là, la population se limitait souvent à 5 ou 6 habitants au km²) étaient régulièrement citées par les Francs par les noms de leurs propriétaires (comme "La maison de Linson"). C'est pratiquement de même qu'E. Piton opte pour le fait qu'un "Lijs" ou "Lins" avait séjourné, avec une certaine importance, sur notre territoire.

Quoiqu'il en soit, l'occupation plus ou moins organisée de Lincen, sous les Francs, est suffisamment établie tandis que certains l'estiment à l'époque romaine et même auparavant (des tribus d'Eburons mêlées à des Bétasiens venus de Germanie vivaient vraisemblablement sur notre territoire avant la constitution effective d'un village ou d'une timide agglomération). Il est vrai qu'un embranchement (diverticulum) de la grande chaussée Bavai-Tongres-Cologne passait par Lincen ("Li vie tchausseye", toujours visible de nos jours malgré le poids des... siècles) venant de Montenaken et allant vers Orp et Jodoigne (en fait, le tronçon Oleye-Nivelles branché directement sur la voie romaine principale). De plus, la récente découverte d'une villa romaine à Wamont (Waasmont), dans la campagne située entre cette commune et Lincen, non loin — précisément — de la route précitée, est un élément qui n'est certes pas à négliger.

Les variantes principales rencontrées au cours des siècles avant la dénomination actuelle de Lincen sont les suivantes : Lijnsen (en 1031), Linsem (1139), Linsen (1226), Lincen (1245), Linseim et Linseym (1249), Linshem et Linshaim (1292), Lijnsem (1324), Lyncen (1338), Lijnsen (1342), Lijnsheem (1350), Liessem (1362), Lincen (1526) et encore Linchen (1540).

II. — LIEUX-DITS PARTICULIERS DANS L'EVOLUTION LINGUISTIQUE.

Des dizaines (plus de septante) lieux-dits que nous connaissons à Lincen, nous ne retiendrons, pour rester dans le cadre de la présente étude, que ceux directement relatifs à l'histoire et, plus précisément, à la frontière linguistique et à l'évolution de l'idiome local.

Lincen, avec son origine germanique, présente, en plus, une particularité qui amena, d'ailleurs, un très intéressant article d'E. Piton : "Trois villages flamands (Lincen, Pellaines et

Racour) devenus wallons". Les recherches antérieures de G. Kurth avaient d'ailleurs abouti, via "La frontière linguistique", aux mêmes constatations.

G. Kurth indique que Lincen a échangé, dans la longue période de fixation de la frontière linguistique, l'idiome germanique contre le wallon, la toponymie de notre commune étant *entièrement* flamande en 1350. A cette époque, on notait, entre autres : "cultura de Mersbech", "ten Heckelkene", "strata dicta Heerstrate", "cultura de Honereij", "Pelleberch", "Pelleweck", "Henernasch", "Papebampt"... Aucune forme romane, écrit encore Kurth, ne rompt l'uniformité de ce vocabulaire germanique.

Quant à E. Piton, il note que de nombreuses réminiscences flamandes persistent à Lincen au XV^{ème} siècle (jusqu'au XVII^{ème} à Pellaines et Racour) avec, notamment : "in den Cauter" (à la Campagne), "Pellewegh" (chemin de Pellaines), "Heerstraete" (chemin du seigneur), "op den Mersbergh" (sur le Mont de Mars — colline que les plus anciens registres de la cathédrale St-Lambert à Liège désignent sous le nom de "Mons Martis"), "Hellebronstraat" (rue de la source d'eau claire = lieu-dit actuel des "Sept Fontaines" — on lit, par exemple, dans un registre de la cure de Petit-Hallet, que le bénéficiaire de l'autel de Ste-Catherine de l'église de ce lieu possédait, en 1505, un journal de terre dans la campagne entre Lincen et Linsmeau "joignant daval à la voie nommée Helleb(ron)straat, vers Meuse à Jean La Croix, damont et vers Brabant au curé de Pellaines").

L'influence flamande diminue sensiblement durant les XVI^{ème} et — surtout — XVII^{ème} siècles (au Tombion, au Piroi, en Ensamont, en Fourche, en Florange, desseur les prés de St-Lambert, alle chavée du Bally, alle chavée Rigau, al voye du Tige, proche l'arbre de Pellaines etc... sont cités en 1671 par le curé Mathieu Dupont). Au début du XVIII^{ème} s., l'élément français a pris le dessus mais, de nos jours, il subsiste cependant encore trois noms flamands : "desseur" et "à

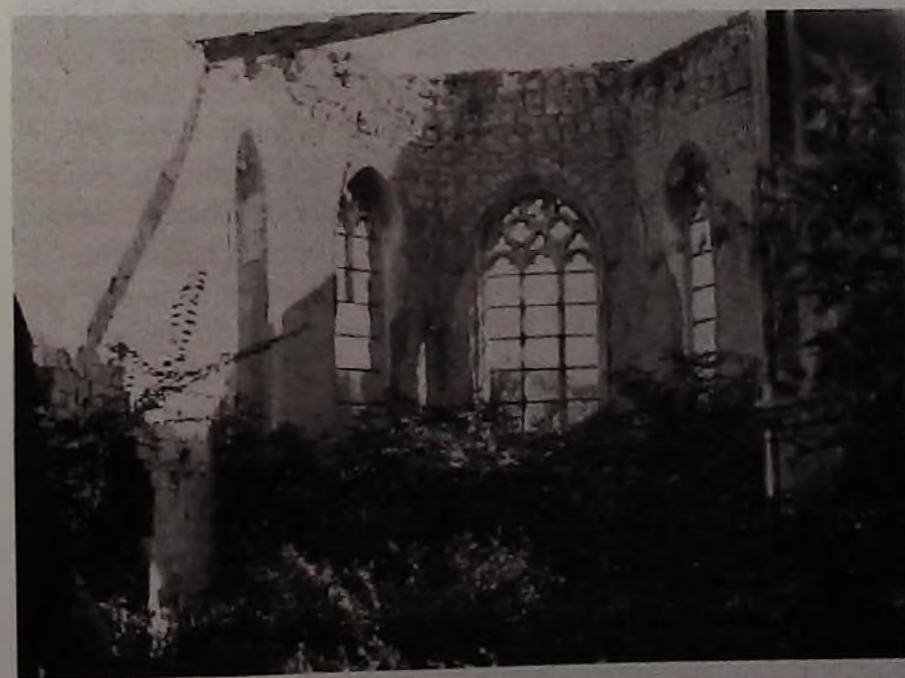
Godt " (d'où la rue actuelle des Gottes), " Hellebrunne " et " al Winnegert " (pour ce dernier terme voir IV — La vie à Lincet); Hellebrunne et al Winnegert sont toutefois cités de moins en moins.

Cette évolution idiomatique, bien particulière à notre région (qui par ailleurs et heureusement, n'a jamais connu le moindre " problème " linguistique) constitue un fait important, mais trop souvent méconnu, de l'histoire lincetoise.

III. — HISTOIRE DE LINCET EN DUCHE DE BRABANT.

Que ce soit du temps des Francs, des Romains ou plus tôt, les premiers habitants de la terre lincetoise s'y installèrent aux abords du ruisseau répondant au nom attachant de Bacquelaine (Bacqlaine en 1729), dans la longue vallée qu'il décrit, près des ruisselets (" rys ") et des nombreuses sources qu'il absorbe. Au sujet de la Bacquelaine, nous retiendrons qu'elle prend sa source à Lincet, traverse une grande partie de la localité d'Est vers l'Ouest, la quitte après le site pittoresque des " Tournants " pour former la limite entre les provinces de Liège et du Brabant avant de rejoindre la Petite Gette en amont du hameau de Marêt (Orp le Grand).

Le démantèlement de l'empire carolingien (traité de Verdun en 843) eut notamment comme résultat, la formation de la Lotharingie, comprenant — parmi d'autres régions — la Hesbaye (" Hasbania " en 680 et, sous réserves, déjà " Hasba " en 536) englobée, peu après, dans l'empire germanique. La Hesbaye devint une circonscription territoriale (" pagus mayor "), divisée, en 870 par le traité de Meerssen, en plusieurs comtés (" pagi minores " — pagi = pluriel de pagus) dont les deux qui nous intéressent particulièrement sont ceux d'Avernas et, surtout, de Brugeron (Brunengeruz, Brunerode) qui s'étendait jusqu'à Hougacarde/Tirlemont. Les frontières exactes de ces comtés n'ont jamais été établies avec précision, d'autant plus qu'elles



Lincet. — Vues de la vieille église romano-gothique en ruines.

pouvaient varier par l'héritage, la vente ou l'achat de tiefs. En fait le territoire lincennois était littéralement coincé entre ces deux pagi. Sachant, d'une part, que notre commune ne fut jamais citée parmi le comté d'Avernas et que, d'autre part, Pellaines fit partie du Brugeron, on estime raisonnablement que Lincenno y appartenait aussi; toutefois, la portion de notre espace, située à partir ou au delà du quartier actuel de la " Bruyère " et touchant à Avernas en dépendait peut-être. Les pagi disparaîtront au XII^{ème} siècle.

Entretiens, les empereurs allemands cédaient progressivement leurs droits (d'abord temporels) à l'évêque de Liège, qui exerçait ainsi certains pouvoirs jusqu'en duché de Brabant. Le Brugeron fut ainsi donné par Otton III en 955.

En 1031 (1), Godescalc(k) de Morialmé (Godescax de Mariaumes), issu de la maison de Jauche et d'une des plus puissantes familles namuroises de l'époque, fondateur et possesseur du domaine de Lincenno, en ratifia la donation à l'évêque de Liège, Réginard. Ce dernier, par une charte de la même année (1031), en fit don au Chapitre St-Barthélémy de Liège. Le domaine comprenait environ 64 bonniers. La vieille église paroissiale, du moins ses premiers éléments, incluse dans ce domaine, date de cette époque bien que le premier texte officiel découvert à son sujet soit de 1139 (acte d'Albéron II, évêque de Liège, qui énumère les églises, dont celle de Lincenno, devant verser une obole à l'abbaye de St-Trond après chaque fête de Pentecôte). Vers l'an mil, dans notre région, notamment, des rumeurs (entretenuës par l'esprit superstitieux du temps) annonçaient que Dieu commémorerait le millième anniversaire de la venue de son Fils sur terre en punissant sévèrement le genre humain. L'an mil dépassé, la crainte et la terreur firent place à l'euphorie collective. L'allégresse générale, aidée par un clergé riche et de nombreux dons, se concrétisa par l'embellissement des églises ou la construction de nouveaux édifices. Ce fut le cas à Lincenno où, des mains de ses habitants, allait s'ériger " notre " vieille église, bâtie en tuffeau de la localité, et restée bien nostalgique à la plupart des Lincennois (2). Un chroniqueur de l'époque, le moine Glaber, a d'ailleurs admirablement décrit, pour

notre région, ce phénomène de dévotion envers les églises qui pouvaient encore servir de refuges ou de " forteresses " contre d'éventuels envahisseurs (comme les tours de Gollart à Noduzewez, de Linsmeau, de Hallet, de Racour, de Wezeren ou de Walsbets). La donation du domaine de Lincenno, en 1031, fut contresignée et confirmée, d'une part en 1189, par Philippe, archevêque de Cologne, et d'autre part, les 27 janvier et 29 avril 1227, respectivement par les papes Honorius et Grégoire IX. Le 26 juillet 1226, Adolphe, grand intendant (prévôt, inspecteur) de St-Barthélémy s'adressait dans les termes suivants (dont nous reproduisons la traduction intégrale) à la population de Lincenno : " Adolphe, par la grâce de Dieu, grand intendant de Trevirensis (région de Trêves ?) et de St-Barthélémy à Liège, salut au maire et échevins et aussi aux massuiers (tenants de terres) de Lincenno. Nous vous faisons savoir à tous que, pour le salut de notre âme et de nos prédécesseurs, et pour que l'Eglise du bienheureux Barthélémy de Liège puisse se réjouir d'un droit plus sûr et d'une possession à jamais, nous avons assigné généreusement au compte de l'Eglise du bienheureux Barthélémy qui l'affichera (l'exposera) tout ce que nous disions posséder au ban (territoire) de Lincenno, reconnaissant solennellement que c'est la propriété et la possession des chanoines et que cela relève de leur administration. C'est pourquoi nous vous commandons et nous voulons que ceux-ci soient considérés en vrais maîtres sans opposition et sans ennui et fidèlement obéis en tout ce qui relève de cette cour. Daté de l'an du seigneur mil deux cent vingt-six, le lendemain matin de la fête de l'apôtre Jacques ". Parmi d'autres écrits de cette époque, nous relevons encore : — les 7 et 24 janvier 1245 : des plaintes du chapitre de St-Barthélémy au duc de Brabant au sujet des oppressions que commettaient ses baillis à Lincenno (ils avaient forcé à l'exil plusieurs habitants de la localité), — en avril 1249 : le chapitre de St-Barthélémy cède à l'abbaye de Heylissem, un cens à Hampteau, de " 29 sols liégeois moins quatre deniers ", en échange de trois bonniers de terre, une maison et une cour situées à Lincenno. La légende (ou l'histoire) veut que cette maison, l'ancienne cure de la vieille église (voir illustration), a résisté



Lincen. — A l'abandon, les dernières tombes de l'ancien cimetière entourant la vieille église.



Lincen. — Rue de la Fontaine, 12 : l'ancienne cure de la vieille église, la plus ancienne habitation de la localité.

au fil des siècles et que c'est toujours bien elle que nous trouvons, intacte hormis le cimentage en 1817 recouvrant la tuffeau local, au n° 12 de la rue de la Fontaine. C'est en tout cas, la plus ancienne habitation de Lincen (quelque peu délaissée, son propriétaire étant actuellement à l'étranger) avec une alcôve bien caractéristique à l'intérieur.

La cour de la collégiale St-Barthélémy à Lincen scellait : dans le champ du sceau, à senestre (gauche) un prêtre agenouillé, surmonté d'une mitre; en haut, à dextre (droite), sous un dais, un saint, tenant de la main droite, une palme (?); au bas, à dextre : un écu, de vair en chevron renversé, à deux chevrons. Sa légende était : " Scvrie ecce sci B'thli' in Linsen ". Elle confia, une première fois, l'avouerie (protection des biens) de Lincen aux de Wesemaele (Wezemael). Ce choix paraissait heureux car cette famille était une des plus illustres du Brabant et elle joua même un rôle important dans l'histoire du pays. C'est ainsi que les barons de Wesemael furent les premiers à prêter serment aux ducs de Brabant (dont à Godefroid le Barbu, comte de Louvain, premier duc de Brabant en 1106); ils leur servirent de généraux durant toutes leurs guerres; du reste, ils étaient assez puissants pour faire respecter leurs droits, les armes à la main. Ils obtinrent même la dignité de maréchal héréditaire du Brabant ainsi que le droit de servir de tuteur aux mêmes ducs pendant leur minorité. Toutefois, la noble famille brabançonne ne réussissait vraiment pas à Lincen. Comme suites aux documents précités des 7 et 24 janvier 1245, nous en trouvons d'autres comme celui du 16 juin 1267 par lequel le pape Clément IV, sur les plaintes du chapitre de St-Barthélémy, ordonne à l'écolâtre de Notre-Dame d'Utrecht, de faire observer strictement la sentence d'excommunication des sires Arnoul et Gérard de Wesemaele. Contre ce dernier encore, un procès mémorable, suite aux nombreuses malversations et usurpations qu'il avait commises à Lincen, trouvait son épilogue le 22 janvier 1278 en l'église paroissiale, où la sentence arbitrale (notamment la protection des terres de cultures sises à Lincen dont le sieur Gérard entravait l'exploitation) fut prononcée. Les notables

suivants assistaient à ce jugement : Guillaume de Rocheler, chanoine de St-Lambert, Ameles, doyen de St-Denis et le chevalier Robert de Limont qui en étaient les arbitres ainsi que les chevaliers de Raes de Liedekerke, le jeune, Walter de Colart (Gollard-Noduwez), Robert de Fol (Folx) et Wilhem de Wamont comme Henri de Thienes (Thisnes), curé de Lincen, Jean, chapelain de Halet (Hallet) et la plus grande partie des échevins et "massuwiers" de Lincen.

Après ce procès retentissant, le chapitre de St-Barthélémy renonça au recours à la famille de Wesemaele (il y revint, mais pour une courte durée, au XV^{ème} s.). Cette dernière n'apparaît plus dans les rapports entre la collégiale et les échevins et "masuwiers" de Lincen (comme dans les "records" des 1.10.1304 et 15.3.1338 traitant des droits du chapitre à Lincen). La situation administrative de Lincen s'était également précisée. Comprise depuis l'an 1300 environ dans la chef-mairie d'Orp-le-Grand (avec les deux Orp, Marêt, Noduwez, Libertange, Linsmeau et Pellaines), notre commune était du ressort du bailliage de Jodoigne et du quartier de Louvain. On sait que sa cote dans l'"aide" (impôt dû au bailli) était de 44 2/3 vieux écus en 1383.

Mais un bref retour dans le temps s'impose. Lincen avait déjà beaucoup souffert de la terre de rivalités et de conflits qu'était devenue notre région; maintes pages d'histoire pourraient être consacrées à ce sujet. Possession à la fois brabançonne et de la principauté de Liège, Lincen avait été presque totalement détruit, ainsi que 31 autres communes, en 1213 à l'issue de la bataille de Steppes. C'était l'épilogue d'un combat d'une extrême violence entre les Brabançons et les Liégeois d'Hugues de Pierpont; ce dernier "assura" sa victoire en étant l'instigateur de ce véritable désastre. Par leur situation géographique défavorable dans le conflit "Brabant-Liège" (et non loin du Namurois souvent en effervescence, également, notamment à Wasseiges, Burdinne...) nos lieux connaîtront maints pillages et incendies. La région de Hannut et Lincen fut de nouveau investie et incendiée en 1246 ("il ni demorat rien valissant une

espine" écrivait Jean d'Outremeuse), 1264, 1266 et 1267 ("dans toute la région, il n'est quasi rien resté", notait le même chroniqueur). En 1275, éclatait la fameuse guerre dite "de la vache". Son épisode le plus sanglant pour Lincen s'est situé en 1277 quand Ardenois du Preis et ses troupes saccagèrent et incendièrent Hannut et 23 villages, dont Lincen, jusqu'à Tirlemont. Une note plus optimiste avait cependant marqué la XIII^{ème} s. : la suppression du servage dans notre région à l'initiative du duc Henri I de Brabant (1190-1235).

La "grande" armée brabançonne s'organisait du temps du duc Jean III tandis que de nouveaux conflits, l'opposant aux Liégeois, ravagent encore notre coin de Hesbaye en 1303 et 1328 avant qu'il ne soit, une fois de plus, la proie des flammes en 1331. Par un acte daté de Malines le 28 octobre 1338, "jour des Sts Simon et Jude", Guillaume de Petersem, chevalier, s'enrôle avec comme écuyers : Jean de Peleines (Pellaines) — Jean et Guillaume, ses fils, Jean de Muchais (de Noduwez) — Louis, son fils, Henri Nouvelles, Jean de Marilis (Marilles), Walter d'Autreglise (Autre-Eglise) et Henri d'Oteppe demeurant à Lyncen (Lincen). Ce dernier, "Henri d'Oteppe, armiger terre Gheldoniensis commorans apud Jaceam (Jauche)" et qui scellait trois lions naissants (!) et une bordure, avait confirmé, le 14 avril 1339, ses services au duc de Brabant dans la guerre entre la France et l'Angleterre, moyennant "3 livres de vieux gros". Il avait donc certains intérêts dans notre localité. C'est à cette époque également qu'apparaît, avec le titre de seigneur de Lincen, Jean de Troijen, chevalier, à qui le chapitre de St-Barthélémy avait cédé une grande partie de ses droits sur la terre alloïdale de Lincen. Il dit sceller, de son propre scel : un lion couronné; sa légende était : "S'Watier Delloye" (dont la signification n'est pas connue). Il était également seigneur de Pellaines. Tandis que le duc Wenceslas de Brabant et Louis de Male, comte de Flandre, se disputent la succession de leur beau-père, Jean III, Jean de Troijen, dans l'armée brabançonne aux côtés d'autres seigneurs de la région (de Hannut, de Hallet...) participe à la bataille de Bastweiler, au pays de Juliers,

vers le 1.11.1374 (3). La coalition des "Chevaliers du Rhin" inflige une lourde défaite à Wenceslas et à ses milices brabançonnes. Jean de Troijen y est fait prisonnier et l'indemnité réclamée pour sa libération est fixée à 100 moutons d'or. Pour la mise en liberté des seigneurs prisonniers et pour les autres frais onéreux causés par cette désastreuse campagne, il fut établi un dénombrement des personnes du duché de Brabant, pouvant payer, pendant 3 ans, une somme annuelle d'au moins un mouton d'or. Ce décompte est édifiant car l'importance de Lincen y apparaît nettement : "Lieseme" (Lincen) = 151 "personne", "Orp-Petris" (Orp-le-Petit) = 89, Orp-le-Grand = 106; "Pellinis" (Pellaines) = 50, "Mares" (Marêt) = 58, Avernas = 49, "Halleer Grant" (Grand-Hallet) = 50, "Haller Petris" (Petit-Hallet) = 48 et "Hannuyt" = 133.

Jean de Troijen avait épousé Elisabeth de Mérode, fille de Richard et de Marguerite de Wesemael, et petite-fille de Werner IV de Mérode, seigneur de Mérode et d'Andrimont et d'Elisabeth Levis, connue également et curieusement, d'ailleurs, sous le nom d'Elisabeth Troijen. En 1409, Guillaume de Troijen, fils de Jean et d'Elisabeth de Mérode précités, n'ayant aucun héritier direct, légua sa fortune — dont ses droits sur Lincen — à son oncle Rigaud de Mérode, frère de sa mère. Une des plus importantes familles de la noblesse du pays, qui portait pour armes : d'or à quatre pals de gueules, l'écu entouré d'une bordure engrêlée d'azur, présidait ainsi aux destinées de notre territoire et de ses habitants mais le fief ne resta pas longtemps en sa possession. Rigaud (Rikals, Ryckald) eut notamment un fils, prénommé Warnier (Waerner van Mérode, Werre van Mérode) à qui échut le domaine de Lincen. Fort occupé ailleurs (voué à Düren, comte de Blankenheim...), il abandonna tous ses droits sur Lincen en 1433; le chapitre de St-Barthélémy en redevenait ainsi seul maître. Cette rétrocession ne se réalisa d'ailleurs pas sans heurts et le duc Philippe de Bourgogne dut intervenir pour clôturer le procès opposant les deux parties. Les religieux de St-Barthélémy tentèrent de renouer des liens avec les seigneurs de Wesemael quant à l'avouerie de Lincen mais

ce fut un échec : dès le début du XVIème s., ils prirent définitivement le soin d'administrer, seuls, leur possession lincennoise.

A travers les grandes phases de l'histoire de notre pays, des ducs de Brabant au régime français en passant par les ducs de Bourgogne, l'empire de Charles-Quint, comme les dominations espagnole et autrichienne, l'histoire locale allait continuer son cours, marqué sans cesse par les ravages et l'insécurité.

L'an 1466, voyait ainsi la destruction, le pillage et l'incendie de presque toutes les communes de la frontière linguistique. Pour Hannut, les deux Haller, Avernas, Lincen et combien d'autres lieux, le conflit entre les ducs de Bourgogne et le pays de Liège fut un désastre. Jusqu'au sac de Liège, en 1468, la présence et les incursions fréquentes de Charles le Téméraire dans nos parages y établirent un climat proche de la terreur. Après lui, une nouvelle période de calamités amena l'épouvante. "Censiers et fermiers ont esté sy fort brûlez, destruits, pilliez et désolés de la guerre qui régnait en 1485, 1488 et 1489", narrent, dans leur laconisme, les chroniqueurs de l'époque. "Une grande pyllerie se faisait de jour en jour" tandis que la Justice était cruelle et sanguinaire. Une cour de Justice existait à Lincen où une voleuse qui s'était appropriée des robes et des bagues après avoir fracturé un coffre de l'église eut "une partie de son oreille daixtre (droite) coupée"... Comme chefs-maîtres, sont cités au XVème s. : Quintin de Beaulandes (nommé en 1459 par Philippe le Bon), Gilles de Mas (nommé par Charles le Téméraire) et Jean Leclercq (qui prit ses fonctions en 1498).

Au siècle suivant, la situation n'est pas meilleure. Les Guerres de Religion atteignent même notre région et le redoutable duc d'Albe établit à plusieurs reprises ses quartiers à Hannut. C'est de là, et parcourant Lincen et les villages voisins, qu'il dirige ses recherches et ses attaques contre des Calvinistes, retranchés à Pellaines. Ceux-ci, dirigés par Guillaume d'Orange, s'installent à Linsmeau le 19 octobre 1568 et s'attaquent au monastère d'Heylisse. Peu auparavant, entre 1550 et 1559, la lèpre qui sévissait dans la région, avait cependant épargné

Lincient car un seul de ses habitants fut recueilli à la léproserie de Linsmeau. En 1561, le 25 avril, " jour de la St-Marc ", un ouragan précédé de " grandes tempestes advenues trois ans continuels " avait plongé dans l'effroi la population, abîmant en plus tant les habitations que les récoltes. En 1577, la peste sévit à Lincient, Orp-le-Grand et les environs qui connaissent un taux de mortalité important. Au sujet de l'avouerie de Lincient, poursuivie par le chapitre de St-Barthélémy lui-même, on trouve dans un registre de fiefs; " Messire Georges Bergeroy, chanoine, XXIV may 1587, pour et au prouffit des doyen et chapitre par le trespas de Messire Henri Bardoel, soubescrit, ...tient la vouerie avec la seigneurie et appartenances de Lincient — 6 sz et 6 chappons par an... ". Les chefs-mayeurs du XVIème s. furent : Jean Leclercq (réélu en 1515 lors de l'émancipation de Charles-Quint), Gérard Sainte (nommé en 1529), Adolphe de Glimes (de 1557 à 1561 sous Philippe II) et Adrien de Blehen.

Le XVIIème s., à son tour, ne s'annonçait pas sous de meilleurs auspices; les armées françaises et hollandaises, lors de la Guerre de Trente Ans, puis celles de Louis XIV, allaient encore créer, chez nous, de bien pénibles situations. Lors du premier conflit, qui devait se terminer en 1648, les Français — qui avaient d'abord combattu à Avin —, détruisaient Hannut... tandis que les Hollandais s'en prenaient surtout à Lincient et à Orp-le-Grand. Un important contingent de troupes hollandaises a d'ailleurs stationné longtemps dans le secteur Hannut-Jodoigne. De Jauche, où son état-major s'était déjà installé en 1635 puis en 1646, les Hollandais rayonnaient dans toute la région brabançonne et même namuroise. La trêve fut de courte durée. En juillet 1673, les armées d'Espagne, d'Allemagne et de Hollande, installées non loin de Lincient, causèrent de nombreux ravages et s'acharnèrent surtout sur Grand-Hallet où de nombreuses maisons et l'église furent saccagées. Les Français n'étaient pas loin, non plus, et les habitants craignaient de voir la région transformée en un vaste champ de bataille... il en sera pratiquement ainsi car Neerwinden n'est pas éloigné, ni dans le temps, ni quant à la distance ! En 1675 et durant

les mois de septembre et octobre 1676, l'armée hollandaise se fixe à Lincient et à Grand-Hallet, une fois de plus ! Les terres, qui n'ont pu êtreensemencées, restèrent improductives, les réserves et du bétail sont enlevés par les troupes occupantes, non seulement à Lincient et Grand-Hallet mais dans toute la contrée qui est ruinée. Le " Régime de la Terreur " entre dans sa phase critique et la détresse est grande. Le retour des Français accroît encore la panique et la misère; le général de Boufflers, qui s'était " illustré " dans l'incendie inutile d'Hanret, en fait de même d'une partie de l'abbaye d'Opheylissem et du village. En 1691, d'Orp-le-Grand où elles sont stationnées, les légions du comte de Lippe commettent d'innombrables dégâts, notamment à Lincient, tout en réclamant aux habitants de la région, le ravitaillement de l'armée et de 1.600 chevaux ! Avec Neerwinden, en 1693, la victoire française contraste singulièrement avec l'anéantissement économique et physique de notre région et de Lincient, en particulier, dont la pauvreté est extrême. Cette liste de faits et méfaits n'est pas limitative, hélas; les Histoires de Hannut et des deux Hallet par E. Piton sont suffisamment éloquents à ce sujet. Les chefs-mayeurs qui assistèrent, impuissants, à ces désastres furent : Adrien de Blehen (jusqu'en 1611), Adrien Petit (1611), Ambroise Bernard (1614), Etienne Blareau (désigné par les archiducs Albert et Isabelle durant la courte période de calme relatif — jusqu'en 1656), Pierre de l'Escaille (jusqu'en 1689) et Jean de Chentignes (qui resta en fonctions jusqu'à sa mort, en 1730, et à qui succèdera son fils Jean-Paul).

La dernière partie de l'histoire de Lincient en Brabant n'engendre pas un ton plus optimiste. En plus des réquisitions, charges et impôts exorbitants, les habitants virent leurs campagnesensemencées, détruites en 1703 et 1710, par les troupes du maréchal de Villeroy et du général Dept, établies respectivement à Thisnes et Grand-Hallet. Pour comble de malheur, les quelques champs épargnés furent ravagés, durant plusieurs saisons, par des conditions climatiques épouvantables et la prolifération d'animaux nuisibles aux cultures (voir chap. IV -

§ Agriculture). Entretiens, le 20.7.1705, venant de Huy, Marlborough, à la tête de l'armée anglo-hollandaise, avait traversé Lincen. Le même jour, il forçait les lignes françaises à Heylissen. C'était, en fait, un prologue au choc de Ramillies, de l'année suivante. Mais, un autre danger se précisait : outre les destructions, ces guerres successives laissaient derrière elles, de nombreux déserteurs (certains les évaluaient même à environ 25.000 — chiffre vraisemblablement exagéré — après la bataille de Ramillies). Rejoignant vagabonds, pillards et mendiants, ils formaient des bandes, sillonnant nos campagnes malgré les durs châtements qui leur étaient réservés (" jugés à la torture, battus de verges, attachés au carcan et marqués au fer rouge " ou " l'expédition au gibet " qui n'était pas ménagée). De nouveaux fléaux fondirent sur nos villages dès le début du règne de Marie-Thérèse d'Autriche. Les hostilités se rallumèrent. Tandis que le comte Clermont campait à Meldert avec ses hussards, d'autres troupes autrichiennes séjournaient, en grand nombre, dans la région de Hannut. Les fermiers de Lincen, comme des environs, devaient livrer ce qu'il leur restait d'avoine, de la paille, des chevaux, des chariots... destinés aux sièges prévus de Namur et de Charleroi. La terreur fut encore plus vive en 1755 et 1756 suite à plusieurs tremblements de terre qui ébranlèrent la population. A Lincen, l'obédience de la Collégiale de St-Barthélémy touchait à sa fin; ses derniers représentants, déjà cités en 1753, sont Jean-Antoine de Fayn, doyen, et Jean Saive, chanoine. La perception des droits, cens et rentes dues par les habitants de Lincen au Chapitre était assurée, en dernier lieu, par le notaire J. De Hemptinne de Jauche. En 1779, un bureau secondaire de douane, chargé principalement de la perception du " grand tonlieu " (droit de convoi et taxe sur les chevaux) et de 1/2 pour cent sur les marchandises entrant dans le pays est créé à Lincen (4). Cet office dépendait du bureau principal de Tirlemont d'où il était dirigé, en 1789, par Gabriel-Joseph Bernardini, contrôleur. De 1789 à 1792, la " Belgique autrichienne " est conquise par la " France républicaine ". D'emblée, les Français prennent des mesures énergiques en confisquant, notamment, 18 hectares de terre que possédait la Fabri-

que d'Eglise de Lincen. Ils seront convertis en biens nationaux et vendus, comme un peu plus tard les 73,42 hectares appartenant à la collégiale de St-Barthélémy. La victoire des Autrichiens à Neerwinden, en 1793 (qui coûta combien de nouveaux déboires à nos populations!) ne leur permettra qu'un éphémère retour au pouvoir car les Français reconquirent nos régions peu après (victoire du général Jourdan à Fleurus, le 26 février 1794) et pour une vingtaine d'années.

En fait, en 1794 (confirmation par décision du " Comité de Salut Public " du 14 Fructidor an III, soit le 31.8.1795), Lincen quittait le Brabant pour la province (préfecture) de Liège via le département de l'Ourthe, nouvellement créé, et la sous-préfecture de Huy : une très longue période de son histoire était définitivement résolue.

IV. — LA VIE A LINCEN JUSQU'AU XVIIIème SIECLE : MAISONS ET HABITANTS

On ne possède que peu de renseignements relativement officiels, fournis simultanément pour les nombres de maisons et leurs habitants. Quoiqu'il en soit, les indications suivantes nous laissent rêveurs au vu des chiffres précédant la fusion de 1977 (450 maisons — 1.279 habitants).

On comptait en 1437 : 62 maisons habitées dont 34 qualifiées de " pauvres " — en 1464 : 62 au total également — en 1470 : 60 — en 1480 : 58 dont 30 pauvres — en 1492 : 24 — en 1496 : 21 tandis qu'en 1526, on dénombrait 55 maisons dont 27 habitations " aisées " et 28 pauvres. On peut raisonnablement estimer que durant cette période, la population n'a pas dépassé 250 habitants et, qu'à la fin du XVème s., elle était descendue à moins de 100 personnes.

Les recensements des XVII et XVIIIèmes s. nous apprennent que 295 personnes habitaient Lincen en 1693, 277 en 1709 et 426 en 1755, qui occupaient, à cette dernière date,

une centaine de maisons. Pour la totalité de la mairie d'Orp-le-Grand, nous avons en 1709 : 265 maisons et 1.213 habitants — en 1755 : 356 maisons (dont 154 pauvres avec un pourcentage plus élevé à Noduwez et Libertange) et 1.618 habitants (dont 154 domestiques et servantes).

Ces différents chiffres sont largement influencés, d'une part, par les nombreux conflits ayant ravagé notre région durant la plus grande partie du Moyen-Age, et, d'autre part, par le taux élevé de la mortalité infantile. Ils allaient d'ailleurs rapidement augmenter par après pour atteindre 912 personnes en 1831 et dépasser les 1.000, 1.058 exactement, en 1840.

ACTIVITES ECONOMIQUES AGRICULTURE ET DERIVES

Comme partout en Hesbaye, l'agriculture fut la ressource essentielle des habitants de Lincet, depuis l'occupation de notre territoire jusqu'au XVIIIème s. Ce n'est qu'après une propagande, à cette époque, en faveur des métiers de la construction que de nouvelles vocations se concrétisèrent, pour certains, à partir du XIXème s. surtout.

Nos ancêtres les plus lointains, établis dans les parages de la Bacquelaine, connaissaient déjà certaines espèces de céréales (variété d'orge et de seigle, notamment). Grâce à quelques outils rudimentaires (grattoirs, lames, polissoirs...) ils en réalisaient la base de leur alimentation, agrémentée de produits de la chasse (bois et gibier abondants) et de la cueillette. Avec les Romains puis les Francs, les techniques et le matériel (la charrue, surtout) s'améliorent et, à partir du XIème s., le défrichement des grands espaces boisés a commencé. On assiste, en effet, à un accroissement assez sensible de la population qui dépend donc, à Lincet, de la Collégiale liégeoise de St-Barthélémy. Contre une quote-part des produits du sol, de la basse-cour ou l'accomplissement de certaines corvées — qui représentaient la dîme (payée parfois en espèces) —, celle-ci

cédait ses terres aux habitants pour les exploiter. Le curé de Lincet participait aussi à la dîme qui lui rapportait, en 1236, les oblations des fidèles, 3 bonniers de terre et 12 muids d'épeautre. Plus tard, il reçut 1/3 de la dîme, soit environ 110 écus au début du XVIIIème s. Quand il ne recevait pas la dîme en espèces, il lui revenait également des produits de la ferme (œufs, chapons, mesures de chanvre ou d'orge, "mantes" de fruits...) ou également de menus services (comptes de 1712 à 1767 : Adrien Dochen, le charbon avait cerclé ses tonneaux, Jean Vriamont avait brassé sa bière, Pierre Dombret et Mathieu Sauvenir avaient été chercher à Liège quelques charretées de houille...). Quant à la location des terres de culture, le bail de 6 ans existait déjà en 1338 et il allait subsister jusqu'à la Révolution Française. Les récoltes de seigle, orge et épeautre, assez moyennes par manque d'engrais, incitent à laisser reposer la terre un an sur trois. Une certaine amélioration permet progressivement des récoltes plus variées : froment, avoine, colza, lin, chanvre. Ces dernières amènent de nouvelles activités : le tissage et la filature en utilisant, pour teinter, des extraits d'une plante inédite : la guède. Le houblon apparaît également mais il se limite à une production destinée aux besoins strictement personnels (chaque famille brassait sa bière). L'élevage — surtout des chevaux, des porcs, des moutons — s'intensifie; sous l'Ancien Régime et jusqu'à la suppression de la jachère, on rencontrait fréquemment des troupeaux de 100 à 150 moutons et brebis. Ce ne sera que beaucoup plus tard que la pomme de terre et la betterave prendront de l'extension.

La Bacquelaine a joué un rôle considérable, difficilement imaginable aujourd'hui, dans la vie économique du Moyen-Age. D'un niveau d'eau et d'un régime beaucoup plus élevés qu'à ce jour, elle a notamment actionné trois moulins dont le plus ancien, à deux meules, permettait de moudre le grain. Il est signalé aux XVe et XVIème s. Le déboisement progressif (saules, frênes, peupliers) a été tenu pour responsable de la baisse de régime de différents cours d'eau (et même de l'assèchement total ou partiel de certains d'entre eux); celui de la Bacquelaine

ne fut pas épargné et des moulins moins exigeants remplacèrent le précieux outil à deux meules. Un moulin à guède (ou à pastel — permettant d'extraire la couleur bleue de cette plante employée en teinturerie) puis un moulin servant à broyer les graines de lin et de chanvre (production d'huile alimentaire et pour l'éclairage) lui succédèrent. Lors de l'apparition, en 1718, d'un moulin à vent au chemin de terre vers Racour ("Boven den Hulleboom"), le rôle et l'existence du dernier moulin à eau étaient définitivement terminés.

Les recensements effectués aux XVII et XVIIIèmes s. font apparaître que l'exploitation agricole existait à des niveaux différents et que les familles s'adonnaient, toutes, à la culture, d'un lopin de terre à plusieurs hectares. Ils indiquent aussi l'existence des bergers et, plus souvent, celle des "petits garçons pour garder les bêtes". Il faut savoir que durant l'année de jachère, les terres étaient laissées aux troupeaux comme, plus librement encore et en tout temps, l'actuel quartier du "Warihet" (5) qui se prolongeait jusqu'à la grand'route actuelle. Quelques exemples puisés aux recensements sont édifiants. Celui de 1709 reprend les familles de cultivateurs et leur personnel de même que les récoltes réalisées (environ 1.100 à 1.200 kg de froment par hectare) : "le sieur pasteur, Elisabeth Bolrock et Marguerite Beine, ses servantes et André de Stadt, valet de labour, soit 4 personnes — froment (39 setiers), seigle (100), épeautre (10), orge (17) et avoine (33); le sieur Hombrouck, la demoiselle La B... (?), sa femme, Guibert, Paul, Bernard, Dieudonné et Marie-Françoise Hombrouck, ses enfants, Laurent de Craain, François Renson et Léonard Williquet, ses valets, Anne de Glain et Anne Prévot, ses servantes, soit 12 personnes — froment (?), seigle (20), avoine (3), pois (2), vesces (2) et lentilles (6); le sieur Ambroise Gillis, sa femme, trois enfants, Pierre Laran et Pierre Lacroix, ses valets, Simon Vignol, son berger, Maria Gilson et Marguerite Beine, ses servantes, Jean Vriamont et Mathieu Charlier, valets et hommes d'affaires, soit 12 personnes — chiffres de productions peu lisibles —; Jacques Hemptinne, sa femme, six enfants, et Pierre Godart,

son valet, soit 9 personnes — froment (2 ½ setiers) et seigle (20); Paul Hemptinne, sa femme et un enfant, Guillaume Dusart et Henry ?, ses valets, Gilles ?, son berger, Catherine ? et Madeleine de Lumaye, ses servantes et ? Dalk, soit 9 personnes — seigle (35 setiers), avoine (10) et pois (3)". La production totale pour la commune fut, cette année là, de 177 ½ setiers de froment, 555 ½ de seigle, 201 ½ d'épeautre, 144 ½ d'orge, 60 ½ d'avoine et 18 de pois (un setier valait de 25,7 à 29,71 kg de froment — il variait d'après les régions).

Quant à "la liste exacte et dénombrement des professions du village de Lincent, faite aujourd'hui, le 8 de janvier 1755, ensuite de l'ordonnance du 27 octobre 1754", elle fournit, outre les activités professionnelles et les fonctions, la composition des familles, le nombre de domestiques et de personnes hébergées; elle spécifie aussi la participation éventuelle au fonds de la "Table du St-Esprit" (Table des pauvres) et la qualité de propriétaire ou de locataire (une de ces mentions signifie que l'intéressé(e) cultive) : "Lambert Lambert, tisserand, manœuvrier (manœuvre) et propriétaire, sa femme, sa belle-sœur, sa belle-mère, ses enfants Joseph (6 ans), Barbe (4), Catherine (2) et Jean-Baptiste (3 mois), participant; Martin Compère, scieur en planches, manœuvrier et propriétaire, sa femme, ses enfants Adèle (12) et Marie-Thérèse (5), loge dans une chambre le sieur Leclercq, receveur des droits d'entrées et de sorties avec sa femme; Jean-Baptiste Gosin, échevin et fermier, locataire, sa femme, ses enfants Marie-Thérèse (5), Jean-Joseph (3) et Joseph (9 mois), 4 domestiques, 2 servantes, un petit garçon pour garder les bêtes; Gilles Mousset, échevin, cabaretier, boucher et propriétaire, sa femme, ses enfants, Marie-Joseph (25 ans), Jean-François (15) et Jean-Joseph (11); Pierre Dombret, propriétaire, locataire et affoyeur de taillis, sa femme, ses enfants Jean-Pierre (39 ans), Adèle (28) avec son enfant Marie-Joseph (4 mois), un petit garçon pour tenir les bêtes...".

La profession de cultivateur apparaît dans presque tous les ménages (84) de cette année 1755 comme activité principale ou secondaire. Dans le premier cas, quelques exploitations

étaient pratiquement semblables à celle dont le Notaire Jacques Brassine de Wavre a donné une fidèle description en 1788 lors de l'inventaire d'un héritage en Brabant-Wallon (Brabantica X). Nous nous limiterons au cheptel et au matériel, par ailleurs assez considérables, qui se présentent comme suit : " 38 bovidés (15 vaches, 11 bœufs, 12 veaux et génisses, 1 taureau), 43 porcs (17 cochons, 7 truies, 18 porcelets, 1 verrat), 135 moutons et brebis, 48 agneaux, 3 béliers, 28 chevaux (4 attelés de 5 chevaux comprenant chacune 4 hongres et 1 entier ou 4 juments et 1 hongre, 2 chevaux de monte, 2 jeunes juments, 3 poulains et 1 entier), 5 chariots, 6 tombereaux, 8 charrues, 8 herses, 1 brasserie... ". Me Brassine décrit ensuite l'habitation dont le contenu traduit une très large aisance, un confort cependant assez relatif et une hygiène fort rudimentaire. Il termine "Les domestiques étaient logés dans les écuries et les servantes dans une chambre ne contenant que deux lits, une vieille chaise et un moulin à filer". Outre Jean-Pierre Gosin précité, cette description pouvait se rapporter également aux exploitations à Lincet de : Paul-François Hemptinne, Jean Vriamont, Paul Hombroux et Damien Gillis. Dans le second cas, la profession d'agriculteur est complétée par les métiers de tisserand (9), scieur en planches (2), manœuvre (25), charron (4), cabaretier (2). A la fin du XVIIIème s., existaient encore à Lincet : 12 métiers à tisser des toiles de lin et de chanvre ainsi que 10 métiers à tisser des mouchoirs, calicots et bassins destinés aux fabriques du Brabant méridional. Quant à la " Table du St-Esprit ", elle secourait totalement ou partiellement plus de 40 personnes.

Une culture particulière, celle de la vigne, fut exploitée à Lincet (et les environs) du XIVème (un " record " sur les droits du Chapitre de St-Barthélémy à Lincet y fait allusion en date du 31 octobre 1304) jusqu'à la fin du XVIIIème s. Comme le houblon, déjà cité, cette production ne donna pratiquement lieu à aucun commerce si ce n'est dans une très petite mesure sur le plan local. Elle fut introduite par la communauté religieuse pour pallier l'insuffisance de son approvisionnement ordinaire; elle aurait vraisemblablement subsisté

plus longtemps si elle n'avait été une cible particulière lors des nombreuses guerres et dévastations (sous Louis XIV, surtout). D'autres raisons contribuèrent à son déclin : le vin du pays ne pouvait soutenir la comparaison avec le vin étranger, plus affiné, et dont l'amélioration des moyens de transport favorisait l'arrivée plus régulière tandis que des provisions de plus en plus importantes étaient réclamées par les communautés religieuses et les maisons bourgeoises. C'est vers l'an 1763 (" quatre verges al vigne emblavées de blé ") que les vignobles commencèrent à être rendus à la culture courante; toutefois, les archives paroissiales mentionnent encore " Livre 13 pots et demi de vin à 15 sols pour l'église depuis le 1.10.1769 jusqu'au 20.4.1770, soit 10 florins, 2 sous, 20 deniers ". Le lieu-dit " Al Grappe " (repris à l'Administration du Cadastre) reste le dernier vestige de cette culture qui était centralisée sur les flancs des coteaux en direction des deux Hallet. " Al Winnegert " (en 1712), " A la vigne " (1753) comme " Deseur les Vignes " (1716) localisent également les lieux de production du " pinard lincetois "...

En plus des nombreuses destructions dues aux guerres et conflits, nos agriculteurs eurent encore à souffrir, à maintes reprises et au XVIIIème s. surtout, des invasions de souris. Jadis, ces petits animaux constituaient de véritables fléaux pour l'agriculture. Par milliers, ils apparaissaient, parfois, à l'improviste dans les campagnes et s'y multipliaient rapidement, dévorant les jeunes pousses, pénétraient ensuite dans les granges en y causant des dégâts considérables. Ce fut en 1711, 1714, 1730, 1732 à 1734 et en 1756 que notre région en a le plus souffert; 1756 fut d'ailleurs une année catastrophique avec, en plus, une prolifération de limaces. Les récoltes furent encore totalement détruites le 17 juillet 1750 par un orage d'une rare violence tandis qu'une sécheresse extrême avait sévi en 1759 et en 1760.

LE TUFFEAU

C'est par la renommée de son tuffeau que le nom de Lincet dépassait largement, jadis, les frontières de la région. Lors

du lointain envahissement (ère tertiaire) de notre territoire par les mers, celles-ci y avaient laissé des sables de différentes variétés. Certains d'entre eux, à travers les siècles, fournirent une espèce de pierre, tendre, souvent calcaireuse, parfois gréseuse, donnant souvent, sous le choc du métal, un son étouffé et sourd. C'était le tuffeau, dont une variété, quelque peu friable et de couleur blanc-jaunâtre, fut dénommée, à la ronde, le tuffeau de Lincant.



Lincant. — Avenue des Sorbiers, 8 : maison typique construite en tuffeau de Lincant.

Commencée dès le régime franc (voir chap. I) avec des moyens rudimentaires, l'extraction se poursuivit, sans relâche, pour connaître son apogée aux XVIII^e et XIX^e siècles. (l'exploitation ne fut totalement abandonnée qu'en 1945). Au fil du temps, les exploitants (dont les principaux lieux d'extraction se situaient derrière le cimetière actuel, dans la " Vallée " et surtout dans la vaste campagne précédant, en venant de Lincant,

le " bois de Pellaines ") se modernisèrent. Leurs outils bien particuliers étaient : les fers (burins ou ciseaux aux tranchants incisifs et minces, d'une largeur de 2 à 7 cm), la houcharde (espèce de marteau à deux faces de frappe de 4 cm sur 4 qui recouvrent des épines en acier dur), la gradine (telle la houcharde mais les trous imprimés dans la pierre sont plus larges), le maillet (fabriqué en bois de noyer très dur et lourd — il se termine par un manche court de 15 cm), le tracelet (ciseau tranchant mince), la chasse (burin au tranchant épais, 5 mm et arrondi) et la spéchelette (masse spéciale à deux arêtes). D'autres outils (un rabot à lames d'acier multiples, verticales et parallèles, une équerre, une série de burins à tranchant courbe, une hache à double tranchant pour éliminer la couverture de la pierre) complétèrent progressivement l'outillage du tailleur de tuffeau (comme d'autres pierres, aussi).

Contrairement à sa voisine de Gobertange, extraite, parfois, à plus de 20 m. de profondeur, la pierre de Lincant était obtenue beaucoup plus près de la surface du sol. Nous n'eûmes pas à déplorer, à notre connaissance, d'accidents dramatiques semblables à ceux ayant endeuillé les faubourgs de Mélin.

Bien que ne rivalisant pas en production avec la pierre de Gobertange, celle de Lincant est la seule à être reprise, avec elle, en Brabant, sur la carte des principales carrières de Wallonie (XVI-XVIII^e siècles) dressée par J.P. Van Belle. Le comte J. Borchgrave d'Altena, entre autres et dans plusieurs écrits, insista, à maintes reprises également, sur l'importance du tuffeau de Lincant.

Employée couramment dans la construction des fours à cuire le pain — pour laquelle elle connut, longtemps, un véritable monopole dans un large rayon —, des milliers de ses plus beaux spécimens contribuèrent à bâtir maintes habitations dont certaines sont encore visibles à Lincant ainsi que dans la région. La contrée compte également plusieurs églises construites en pierre de Lincant (outre l'ancienne église paroissiale en ruines, celles de Gossoncourt, Noduwez, Neerheylissem,

Walsbets, Wezeren, Orp-le-Grand en partie, ainsi que l'ancien édifice du monastère de Maegdendael à Oplinter). Certains prétendent également que du tuffeau de Lincen (et non de la pierre de Linsmeau... à moins que les deux !) fut transporté de Tirlemont à Diest par la Grande Gette, en 1337, pour la construction de l'église du Béguinage de cette dernière ville. Il est d'ailleurs évident que la Grande Gette (navigable à Tirlemont jusqu'en 1664) a joué un rôle appréciable quant au commerce dans notre région d'autant plus que la Petite-Gette, elle-même, permettait certains transports sur une partie de son parcours.



Lincen. — Rue du Village, 47 : maison datant de 1769, en pierre de Lincen — actuellement en restauration.

Cumulant parfois leurs activités avec l'extraction de la marne (campagne de Lincen à Orp où le quarrier du "Chauf-four" de cette dernière commune était particulièrement bien fourni), les tailleurs de pierre de Lincen avaient adopté le système d'exploitation familiale avec, parfois, quelques ouvriers.

Nous notons ainsi, en 1755 : " Jean-Pierre Gossia et son frère, ses filles Gertrude (21 ans) et Adèle (18) " comme " Dieu-donné Cloots, sa femme, trois domestiques et une servante ". Parmi les autres professions favorisées par la présence du tuffeau, la plus significative est celle de " couvreur en pailles ". La même année, nous relevons : " Pierre Dieudonné, couvreur en pailles et propriétaire, sa femme, Pierre (28 ans) et Marie-Joseph (15), ses enfants " et " 1) Louis Pirsoul, tisserand et propriétaire — 2) François Hagnoul, son beau-fils, couvreur en pailles et manœuvre, et sa femme... ".

Quant à ces pierres qui ont honoré notre terroir, leur empreinte reste gravée dans le site lincenois (voir illustrations) y apportant une note émouvante d'un long, très long passé...

LES CONDITIONS DE VIE JUSQU'À LA REVOLUTION FRANÇAISE

Sauf pour la minorité religieuse (dont une douzaine de moines) et, plus tard, quelques fermiers ou " censiers " privilégiés, les conditions d'existence restèrent longtemps très pénibles à Lincen, comme dans toute la région. Ce n'est qu'à partir du XVIII^{ème} s., qu'une certaine amélioration peut être considérée.

Jusqu'aux XIV/XV^{èmes} s., essentiellement paysans et masuriers, nos ancêtres vivaient misérablement. La base de leur nourriture était de pain noir, de seigle ou d'épeautre; la culture du froment, longtemps céréale des riches, ne s'intensifiera qu'au XVIII^{ème} s. L'épeautre ou " froment à barbe " était la céréale la plus cultivée car elle se contente d'une terre maigre et peu travaillée; cependant, les " petits ", sur leur lopin de terre, préféraient le seigle dont la paille servait à plusieurs usages : toit de l'habitation, paillasse, liens... Un peu de sain-doux ou de graisse de lard, obtenue en fondant la viande dans de grossières cheminées, la maquée (la " boulette de potkèse " dont une espèce " mûrissait " encore à nos pignons jusqu'à la

seconde guerre mondiale !), un repas chaud à base de légumes et de lard (parfois) complétaient le système d'alimentation. La basse-cour et l'élevage ne procuraient d'appréciables suppléments qu'aux classes favorisées de la société. L'emploi du sel, pour la conservation, notamment, était connu mais ce produit était soumis à une taxe spéciale, souvent appelée la " gabelle ". On buvait de l'eau (le vin revenait presque en totalité au clergé), du " petit lait " (le " bon lait " était réservé aux malades et, parfois, aux enfants) et de la cervoise, une mauvaise bière excitante, génératrice de rixes et fréquentes bagarres (dans d'autres régions, on connaissait cependant une variété améliorée de cervoise, qualifiée de " vin d'orge "). Ce n'est que beaucoup plus tard, qu'apparaîtra un produit de bien meilleure qualité : la " hougarde ", de la commune du même nom. Les gens portaient des vêtements de bure et la plupart étaient chaussés de sandales en écorce ou de sabots, qui deviendront plus tard, sous le Régime Français, le symbole du peuple. Ce peuple constituait une proie facile pour diverses maladies et épidémies qui, à maintes reprises, décimèrent la population : plusieurs affections mortelles de l'enfance, le choléra (miserere), le typhus (dû aux poux), la fièvre typhoïde (causée par des conditions d'hygiène désastreuses), le charbon (provoqué par l'élevage dans de mauvaises conditions) sans oublier la famine, la peste et la lèpre (à laquelle on assimilait diverses maladies de la peau tels l'eczéma variqueux et la vérole — voir cependant chap. III). Dans des habitations trop réduites (parfois en tuffeau, souvent en terre), comprenant deux pièces au maximum, les conditions de vie rudimentaires provoquaient sans cesse les maladies précitées, la promiscuité, des turpitudes... Comme la médecine et la pharmacie étaient inexistantes, on se rend aisément compte des résultats illusoire fournis par d'étranges tisanes de diverses natures ! Certaines préparations, à base de miel et plus rarement — par après — de sucre (importé d'Orient et très coûteux) rendaient, cependant de bien précieux services.

Certains progrès apparaissent aux XVI et XVIIèmes siècles. L'agriculture, la grande ressource hesbignonne, progresse par l'introduction d'engrais verts — qui permettront, ensuite,

l'abandon de la jachère d'où la récupération de terres à exploiter — et la multiplication des outils tractés qui n'avaient guère évolué depuis trois siècles (la charrue est dotée d'un avant-train sur roues). L'habitat se transforme quelque peu par le remplacement des plus sordides masures. L'habillement s'améliore : le drap remplace progressivement la bure (des " récheus " ou " texheurs " = tisserands et des " parmentiers " = tailleurs constituent de nouvelles professions). L'emploi du linge de corps se généralise tandis que la lessive se fait dans un cuvier en employant une couche de charbon de bois dont la potasse sert d'agent nettoyeur. Il est également question des premiers " chirurgiens " (les médecins, en fait) et " apothicaires " (ancêtres des pharmaciens). D'autre part, la mendicité, jugée trop fréquente, est légalement interdite entre 12 et 60 ans : l'amélioration n'est donc que relative et partielle dans plusieurs domaines.

De la fin du XVIème au XVIIIème s., nos régions — et la Hesbaye en particulier — deviennent donc la champ de bataille de l'Europe au cours, surtout, des guerres incessantes d'hégémonie entre la France et la plupart de ses voisins (voir chap. III). Nous avons suffisamment relevé les destructions qu'elles occasionnèrent en tous genres (vies humaines, habitations, cultures). Quelques innovations (des vêtements de soie aux souliers en passant par le tabac à chiquer pour le peuple et à priser pour les riches) pénètrent toutefois chez nous. Elles précèdent l'amélioration sensible du système routier tandis que s'édifient, de plus en plus, d'imposantes fermes en quadrilatère. C'est alors 1789 puis 1794 avec la Révolution Française et un autre Régime...

DES FAMILLES LINCENTOISES

Familles souches :

Rencontrées couramment aux XVII et XVIIIème siècles et subsistant aujourd'hui dans la localité, sans avoir connu d'interruption, les patronymes suivants forment, avec certitude, les plus évidentes familles souches de Lincen :

- *très nombreux* : Beine, Kempinaire et Pissoul,
 - *nombreux* : Fleussu *, Gilsoul et Marsiat,
 - *assez nombreux* : Bourguignon, Boux, Bronckart, Damoiseau, Dassy, Delange, Dieudonné, Doneux, Duchesne, Francart, François, Goffart, Lambert, Ledoux, Magnery, Stapelle, Triffaux et Vanesse.
- * Parmi la famille Fleussu, nous relevons entre autres : François Fleussu qui était *mayer* de Lincen le 10.7.1709. Sa veuve vivait encore le 8.1.1755 et l'un de ses fils, François également, était " *chirurgien* " à Lincen à la même date.



Lincen. — Rue du Village, 29 (Wilmart-Paredis Joseph) :
ancienne porte style Renaissance.

Familles disparues :

Par contre, beaucoup de familles — autrefois, très répandues — ont complètement disparu, à ce jour, de la commune. Nous en avons dressé la liste suivante, loin d'être exhaustive : Botte, Brumagne, Chapois, Cloots, Colsoul, Cypers, Dauby, (De) Hemptinne, Dauphin, Dillen, Dimbour, Dochen, Dombret, Dossogne, Dujardin, Feuillat, Gilson, Godart, Goffin, Godsoul, Gosin, Gueldre, Hernotte, Hombrouckx, Joseph, Lacroix, Magis, Maison, Mousset, Mulkers, Putseys, Sauvage, Somjean, Tombeur, Valet, Vriamont, Williquet...

Des membres de certaines de ces familles ont joué un rôle dans l'administration ou la direction de la commune, tels : Lambert Colsoul (échevin en 1770), Jean-Baptiste Goffin (échevin en 1770), Paul-François Hemptinne (*mayer* en 1755), Gabriel Hemptinne (échevin en 1755 et 1770); Jean-Baptiste Gosin (échevin en 1755), Antoine Godart (*greffier* = *secrétaire communal* actuel — en 1755), Paul Hombrouckx (*mayer* en 1693), Paul Hombrouckx, fils du précédent (échevin en 1755), Jean Hombrouckx (*mayer* en 1770), Gilles Mousset (échevin en 1755 et 1770) et Jean Vriamont (échevin en 1755).

Quant aux Gillis établis actuellement à Lincen, ils ne sont pas rattachés à leurs homonymes de ces temps-là (dont Ambroise Gillis, échevin en 1709 et Damien Gillis, échevin en 1755 — pour cette famille voir ci-après).

Les Gosin et Gillis de Lincen :

Les familles Gosin et Gillis, réunies par différents mariages, sont parmi les plus marquantes de l'histoire de Lincen, durant une grande partie du XVII^{ème} siècle et la totalité du XVIII^{ème}. Si les Gosin se consacrèrent surtout, durant cette période à leur tâche d'agriculteurs (essentiellement " *censiers* " de fermes dépendant de la Commanderie ou Maison de Chantraine à Huppaye dont celle de Lincen — qui deviendra la " *Ferme Gosin* " — avec 44 bonniers de terres), les seconds se remarquèrent, en plus, par des vocations tout à fait différentes.

Venant de ladite Ferme de Chantraine, Thierry dit Tiry Gosin épousait à Lincant, le 13 avril 1655, Noelle Gillis. De cette union naquirent cinq enfants, dont Thérèse (appelée aussi Anne-Thérèse) et Antoine, qui nous intéressent spécialement.

C'est à Huppaye, et exceptionnellement en la chapelle du domaine de Chantraine, que le curé de l'endroit, Pierre Godard, unissait le 15 mai 1694, Thérèse Gosin à son cousin de Lincant, Ambroise Gillis. Celui-ci était le fils de Jean Gillis et de Marie de Tombeur. Les époux Gilles-Gosin eurent deux fils dont Jean-Jacques, théologien, qui s'établit à Bruxelles où il décédait le 19 octobre 1721 et Henri-François. Ce dernier, né à Lincant le 16 mai 1695, eut une brève mais brillante carrière. Licencié ès lois, avocat au Conseil du Brabant, il épousa, le 19 mars 1738 à Bruxelles, Catherine Beydaels. Celle-ci était issue d'une riche famille bruxelloise. Son père, Jean-Baptiste, époux de Barbe de Vos, était propriétaire de plusieurs immeubles importants et il dirigeait un commerce florissant de draps, rue de la Colline; il fut d'ailleurs élu doyen des métiers de drapiers. Homme de cœur et grand philanthrope, il devint " maître des pauvres " de la paroisse St-Nicolas. Décédé le 24.10.1761, il était parmi les ancêtres du chevalier Charles-Jean Beydaels, ancien seigneur de Zillaert et de Ginderomme, chevalier de l'Ordre Militaire du Christ, conseiller de Sa Majesté, premier roi d'armes des " Provinces Beligiques ", chef de la Chambre héraldique, ancien grand maître de cérémonies de la cour de Bruxelles, roi d'armes de la Toison d'Or, etc..., décédé à Vienne le 18.4.1811. Ces quelques faits situent suffisamment la renommée de la famille à laquelle s'était allié Henri-François Gillis. Devenu rapidement propriétaire du château de Blaesvelt, Henri-François ne survécut pas longtemps au décès prématuré de son épouse, le 21.2.1741. Sans laisser de postérité, il s'éteignit, à son tour, le 15 octobre suivant. Les funérailles des deux époux furent célébrées en l'église St-Nicolas de Bruxelles, quartier que la famille Beydaels secourait si généreusement. A Lincant, l'épithaphe suivante nous rappelle encore qu' " Icy gisent honorables personnes le sieur Ambroise Gillis mort le 12 avril l'an 1735 et Anne Thérèse

Gosin son épouse décédée le 16 février 1743 et Jean-Jacques Gillis leur fils théologien mort le 19 octobre de l'an 1721 — et Henri-François Gillis avocat leur autre fils mort le 15 octobre 1741 est en sépulture à Bruselle en l'église St-Nicolas — Requiescant in pace " (voir Folklore Brabançon n° 209 de mars 1976).



Lincant. — En quittant Lincant, vers Grand-Hallet, Hannut et le pays liégeois : la chapelle « Cailloux », route de Huy). dernière construction de la localité.

Quant à Antoine Gillis, allié à la dame Marie-Anne Paquet, il eut plusieurs enfants dont Jean-Baptiste, uni à Huppaye le 26 mai 1743, à Thérèse Higuët. Les enfants de ces derniers naquirent tous à Lincant où ils vécurent la plupart du temps. Avec, entre autres, Jacques-Joseph dit Alexandre Gosin (3 mars 1756-18 juin 1839), vicaire à Lincant après avoir été poursuivi pour refus de prestation de serment à la République, et Marie-Louise Gosin (née le 5 novembre 1764, mariée le 11 janvier

1785 à Nicolas Lacroix de Merdorp), dernière propriétaire, en fait, de la ferme du même nom, nous aborderions un autre siècle et un autre Régime... Un régime qui enlevait Lincen au Brabant à destination de la préfecture de Liège, où une autre page d'histoire l'attendait...

Nous avançant un peu plus en pays liégeois, la Chapelle "Cailloux" et ses abords forment le dernier site de la terre lincennoise (*voir illustration*). C'est de cette humble construction, protectrice des voyageurs et située à un des points culminants de la localité, que nous nous séparerons après avoir encore médité, cependant, à ces quelques lignes du chanoine Cassart : "Pour beaucoup de familles de chez nous, la frontière linguistique n'a jamais été une barrière infranchissable, mais un fait historique qui peut contribuer à la richesse culturelle et spirituelle d'une nation...". A Lincen, modestement, insensiblement — peut-être — et où nos deux langues véhiculaires firent, tour à tour, partie du terroir, cette maxime fut toujours respectée et, vraiment, c'est tellement mieux ainsi...

Gustave VANDY

BIBLIOGRAPHIE

Principales sources consultées :

- Archives Générales du Royaume : Recensements fiscaux de 1693, 1709 et 1755.
 Archives Paroissiales de Lincen.
 M. Bologne : Petit guide étymologique des noms de Wallonie, 1970.
 Brabantica : Tomes IV, VIII et X de la série de 10 volumes, 1956 à 1971.

- Cenac-Lincent : articles concernant « La vieille Eglise », 1976.
 A. Cosemans : La population du Brabant aux XVII et XVIIIèmes s. (Commission Royale d'Histoire), 1959.
 J. Cuvelier : Les dénombremens de foyers en Brabant (idem), 1912.
 J. Daris : Notices historiques sur les Eglises du diocèse de Liège, 1875.
 J. de Klerk : Les Gestes des ducs de Brabant, 1839.
 I. Delatte : La vente des biens du clergé dans le département de l'Ourthe. (Le Vieux Liège, n° 84), 1949.
 J. Th. de Raadt : Sceaux, armoiries des Pays-Bas et des pays avoisinants, 1897.
 E. de Seyn : Dictionnaire géographique et historique des communes belges, 1947.
 E. Dethier : 2.000 ans de vie en Hesbaye, 1976.
 J. Drappier : Les carrières de Gobertange (Si Mèlin m'était conté...), 1979.
 R. Hanon de Louvet : Histoire de la ville de Jodoigne, 1941.
 R.P. Hoeven : Hannut, à travers les siècles, 1979.
 Chanoine J. Kempeners : Orp-le-Grand, hier et aujourd'hui, 1958.
 G. Kurth : La frontière linguistique depuis le XIIIème s., 1903.
 J. Paye-Bourgeois : Hesbaye, terre méconnue, 1979.
 C. Piot : Cartulaire de l'abbaye de St-Trond, 1870-1874.
 E. Piton : Histoire de la ville de Hannut, 1960.
 E. Piton : En Hesbaye, la lèpre, les vignobles, le glissement de la frontière linguistique, 1949.
 E. Piton : Histoire de Grand-Hallet et de Petit-Hallet, (Bull. Institut archéologique liégeois — tome LX), 1936.
 E. Piton : Trois villages flamands devenus wallons (Au pays de Landen...), 1937.
 E. Piton : Lincen (Chronique archéologique du pays de Liège), 1931.
 J. Tarlier et A. Wauters : Géographie et Histoire des communes belges, cantons de Jodoigne et Tirlemont, 1873.
 J.L. Van Belle : L'industrie de la pierre en Wallonie (XVI-XVIIIèmes s.), 1976.
 J.L.L. Vandereyken : Les grandes familles de Hesbaye (Folklore Brabançon n° 209), 1976.

- Th. Vandermaelen : Dictionnaire géographique de la province de Liège, 1831.
- A. Wauters : La formation d'une armée brabançonne (Commission Royale d'Histoire), 1891.
- A. Wauters : Table chronologique des chartes et diplômes concernant l'histoire de la Belgique (idem), 1874-1909.

Pour la collaboration qu'ils m'apportent dans la recherche de documentation, archives et informations concernant notre région, je remercie de tout cœur MM. Daniel Clabots, Jean-Marie Dock et Raymond Gilson ainsi que M. l'abbé Eg. Geeroms, curé de Lincent, qui m'a permis de disposer longuement des précieuses archives paroissiales.

G.V.

- (1) Piton dit aussi en 1010 car Godescalck de Morialmé fut promu à la dignité de prévôt sous l'épiscopat du célèbre Notger (972-1008). Il fonda, en 1010, la collégiale St-Barthélémy en lui abandonnant son alleu de Lincent pour l'entretien de 12 chanoines. Sa tombe se trouve dans l'église qu'il a fondée.
- (2) Un article « La vie religieuse à Lincent jusqu'au XVIII^e s. », consacré, notamment, à cette très ancienne église romano-gothique (début de construction des XI/XII^e s., aménagée plusieurs fois par après et délaissée au début de ce siècle) actuellement en ruines (voir illustrations) est en préparation.
- (2) Certains auteurs indiquent que la bataille eut lieu en 1372 mais que les seigneurs brabançons étaient encore prisonniers en 1374.
- (4) 1779 est la date généralement citée par différents auteurs consultés. Toutefois, en 1755 (recensement), on note que « le sieur Leclercq, receveur des drois d'entrées et de sortie est hébergé, avec son épouse, chez Martin Compère ».
- (5) Warihet = warichet, wicressait, wézisset, wétriseau, warisseau, wérissel : désigne un terrain vague que le seigneur ou la commune propriétaire livrait à l'usage public, en biens communs appelés aussi voine-pâtur. Ce lieu existe également à Orp, Jauche, Marilles, Jandrain, Jodoigne... A Lincent, la rue du Warihet fut divisée en deux parties : un secteur conserve actuellement cette dénomination, l'autre est devenu la rue de la Station.

Victor Lecossois



par Georges SCHMITS

Le destin aura voulu qu'à peine sortie des polémiques, la peinture naïve sombrât dans un engouement bien plus funeste à son essor et à son authenticité que les sarcasmes dont elle fut si longtemps harcelée. La voici maintenant livrée aux magazines, devenue objet de spéculation et produit de consommation. A vrai dire, elle serait de taille à se défendre si le succès, dont elle jouit aujourd'hui, n'encourageait une troupe d'artistes nourris d'influences ou même issus des académies à se déguiser en douaniers pour se glisser dans le paradis naïf à la faveur de la confusion qui règne aux frontières. Certes, tout cela passera, en même temps que la mode rétro, mais en attendant, tous ces artistes qu'un succès trop lent à venir incite à bêtifier dans l'espoir de passer pour naïf; tous ces amateurs qui délaissent aujourd'hui la nature morte académique et le paysage stéréotypé pour les apparentes gaucheries des naïfs; tous ceux-là — et la liste n'est pas close — qui croient enfermer la naïveté dans un répertoire de sujets vieillots, de

niaiseries sentimentales et de maladresses cultivées; tous ceux-là risquent fort de dérouter l'amateur et de ternir la réputation des naïfs les plus authentiques. On a vu dans les années 50 la peinture abstraite connaître un destin analogue et jadis l'impressionnisme "récupéré" par des amateurs pour qui l'imprécision et l'à-peu-près tenaient lieu de vibration colorée et de nervosité de la touche.

Les naïfs, par moments, semblent surgir de partout. Mais à y mieux regarder, à séparer le grain d'avec l'ivraie et les imitateurs de leurs modèles, il se fait une apaisante clarté. D'autant qu'il conviendrait de ne pas confondre les naïfs d'envergure avec les artistes occasionnels ou sporadiques. Certes, tous deux sont des amateurs; tous deux sont des autodidactes; tous deux découvrent la peinture sans qu'une préparation scolaire n'ait mis à leur disposition un langage élaboré; tous deux se trouvent démunis devant la démarche créative alors qu'ils sont tentés souvent par les plus grands sujets; tous deux ressentiront les effets de la modicité initiale de leurs moyens et même elle se fixera promptement en type pour se maintenir de façon durable dans l'œuvre du naïf. Mais alors que le peintre occasionnel abandonne son œuvre à peine ébauchée, d'autres peintres poursuivent leur aventure, approfondissent leur langage, se constituent peu à peu une mythologie et gagnent même une réelle maîtrise de la main, sans renoncer pour autant au réalisme intellectuel qui fait l'essence même de la naïveté. Ceux-là donc, qui peuvent aligner une œuvre abondante, dérouler autour de nous les facettes d'un univers nouveau et original, vigoureux et cohérent sans répétitions, sont infiniment plus rares. Un Cloes en Wallonie, un Lecossois en Flandre sont de ceux-là.

Je répète de longue date, avec quelque obstination, que la peinture naïve apparaît à la convergence d'une manière d'être et d'une manière de peindre. La manière d'être postule essentiellement l'absence de toute formation artistique et exige ce que l'on conviendra de nommer la virginité culturelle. L'appartenance à un petit métier ainsi que l'âge souvent avancé du peintre à

l'heure de ses premiers tableaux ne sont en fait que des modalités occasionnelles qui rendent possible l'absence de formation et autorisent les loisirs nécessaires à la création d'une œuvre. La manière de peindre implique l'appartenance du peintre au réalisme intellectuel tel que l'a défini Luquet dès 1925 dans ses travaux sur le dessin d'enfant. Cette appartenance s'exerce naturellement à des degrés variables. Mais la peinture naïve a aussi une histoire malgré que, du moins pour sa vague centrale, elle apparaisse identique dans ses structures linguistiques, quelle que soit sa date de naissance, en quelque lieu qu'elle surgisse. A l'origine elle se trouvait encore vivement marquée par les arts populaires dont elle assure, selon l'expression de Duchartre, la mutation. Aujourd'hui on voit des peintres davantage marqués par les influences du surréalisme, de l'hyperréalisme, ou même par l'art des grands naïfs vulgarisés par le magazine et la télévision.

On pourrait donc situer la peinture naïve comme mobile au centre d'une couronne d'attraction où graviteraient les arts populaires, les arts de l'enfance, les travaux des amateurs et les produits de l'art officiel. Viendrait-elle à être happée par l'un de ces pôles : elle cesserait d'être naïve sans perdre pour autant toutes les qualités — l'authenticité mise à part — que l'on voudrait lui trouver. Or, Victor Lecossois occupe précisément dans cette couronne une position particulièrement centrale. Il naît en 1897, au moment où la vague des naissances naïves connaît sa plus grande amplitude; il se trouve écarté de toute école d'art et de tout enseignement culturel par les circonstances d'une biographie que l'on se propose ici de tracer rapidement; il ne se met à peindre qu'à l'âge de la retraite après avoir longtemps porté en lui l'appel silencieux de ses génies; il émerge brusquement dans le public au moment de la grande exposition naïve de Knocke en 58; il découvre un langage parfaitement fidèle au réalisme intellectuel et, dépassant rapidement toute source comme toute influence, il édifie un univers abondant et fertile en invention plastique comme en mythes. Il apparaît donc comme un témoin privilégié pour l'étude et la connaissance du phénomène naïf en général.

On s'attachera, dans un premier article à retracer sa biographie jusqu'au moment où la peinture s'empare de lui, jusqu'au moment de l'arrivée du premier "intellectuel" dans l'atelier jusqu'alors clandestin. Ce sera l'occasion d'approcher une personnalité particulièrement attachante, de voir combien les circonstances de cette vie protégèrent le futur peintre naïf contre les influences de l'école et de la culture, de dégager peut-être quelques-unes des sources d'une vocation d'artiste et de jeter quelque clarté sur les chemins obscurs qui mènent à l'édification d'une mythologie.

Lecossois m'honorait de son amitié. Je le connaissais depuis 1963 et il m'avait été donné de l'interroger longuement et à diverses reprises sur son œuvre et sur sa vie. Tout autant que sa peinture qui m'avait séduit dès le premier jour, j'aimais chez Lecossois cette douceur franciscaine, cette sagesse attachante, cette conscience artisanale, cette sereine tranquillité qu'il avait gardée jusque dans le succès, réservant ses inquiétudes à sa seule création. J'avais entrepris sur lui une longue étude dont sa mort a différé la parution. Il s'était prêté de bonne grâce à de nouveaux interviews, et à des recherches dans ses souvenirs comme dans ses papiers. Ces notes en bénéficient.

C'est en 1815 que commence l'histoire de la branche belge des Lecossois. Blessé à Waterloo, un nommé Lecossois, soldat de l'Empire, peut-être d'origine écossaise, fut évacué sur Hal, à 12 km de là et soigné par une Halloise. Il l'épousa, elle mourut. Il en épousa une autre qui mourut à son tour et celui dont les balles alliées n'avaient pas eu raison se maria une troisième fois. Il était d'ailleurs devenu fort riche et avait placé ses biens dans l'immobilier, ce qui témoigne d'une réelle ouverture aux usages de son pays d'adoption. Son arrière-petit-fils, Louis Lecossois, maître-maçon et pompier volontaire, habitait encore Hal quand il épousa Joséphine De Ridder qui donna le jour, le 28 mars 1897, à son fils unique Victor Lecossois. C'est en souvenir de cette lignée et de ce grognard dont il se plaisait à évoquer la mémoire que le peintre signait

"Lecossois V", V en chiffres romains, et non seulement V comme Victor, notant ainsi qu'il était le cinquième de ce nom en terre flamande, aux confins de la latinité.

Français, Lecossois l'est donc par le sang et par la langue, quoique le flamand fût sa langue maternelle et que le savoureux accent du Payottenland colorât le verbe de Racine. Français, il l'était par le sens du juste milieu, de la distinction, de l'équilibre classique, par cette tradition cartésienne et cet esprit géométrique qui se perpétue de Gauguin à Georges Braque et se poursuit en Lecossois. On n'échappe pas à ses origines. Le sens de l'équilibre ne s'enseigne pas et surtout pas à un naïf qui, en marge des écoles et vierge de toute influence, parle son propre langage.

Mais Lecossois est aussi flamand : il eut une mère et tant de grand-mères flamandes; il était né à Hal où il passa la plus grande partie de son existence; il mourut à Asse où la province de Brabant le médailla comme un de ses enfants. Flamand, Lecossois l'était aussi par son réalisme et par la proximité savoureuse des choses caressées, par son sens très vif de la couleur, par les sujets de ses tableaux, tous choisis dans la région de Hal, dans ses processions liturgiques, dans ses fêtes, dans ses "tables garnies", dans ses petits cafés qui semblent, avec leurs enseignes, leurs accessoires et leurs figurants immobiles et taisieux, des reconstitutions de la vie populaire flamande d'entre les deux guerres.

Rien ne destinait Lecossois à la peinture. Son père, a-t-on dit, était maçon et pompier volontaire. Réquisitionné à ce titre pendant la guerre 14 comme agent de police, il garda cet emploi jusqu'à la fin de sa vie. Le jeune Lecossois fit ses primaires puis la classe préparatoire aux "moyennes", qu'on nommait à l'époque le quatrième degré. Mais bientôt il ne veut plus étudier; l'école l'ennuie. Il apprend par voie d'affiche qu'on demande des porteurs d'avis. Il se présente, se soumet au concours, est reçu premier et le voici coiffé de la caquette bleue des PTT et engagé dans la vie professionnelle. Peu de temps

après un nouveau concours fait de lui un aide-messager attaché au bureau de la capitale, modeste fonction qu'il occupait encore à la fin de la guerre 14 (1).

Certes, tout cela semble parfaitement étranger à la peinture et rien ne laisse présager que Lecossois se consacrerait quelque jour à la peinture et y connaîtra les succès que l'on sait. Tout au plus notera-t-on son entrée précoce dans la vie professionnelle ainsi que la relative modicité des ressources paternelles : autant de circonstances qui détournèrent heureusement des livres d'art et de la voix des musées comme de l'ingérence des écoles, celui qui, à l'âge de 60 ans, devait découvrir la peinture avec un regard neuf.

Pourtant, tout avait commencé, et sans que le futur peintre s'en doutât, quelques années avant la guerre. La famille Lecossois habitait à Hal une modeste maison située rue Brage, n° 11. Non loin de là, dans une prairie, avaient lieu chaque année des concours d'élégance et des parades équestres : messieurs en gibus, officiers en uniforme de cérémonie, cavaliers saluant devant les tribunes, dames riches, belles, superbement vêtues, passant dans des calèches découvertes. C'est tout le décor de la Belle Époque finissante. Ce n'est en somme qu'un divertissement mondain, voire une cérémonie, mais le jeune Lecossois a 12 ans. Toute sa vie il s'en est souvenu avec précision. Il en parlait volontiers et ne tarissait pas sur ce sujet, décrivant les uniformes, le luxe, la merveille. Quelque 40 ans plus tard, lorsque la peinture commencera à s'emparer de lui, il achète pour la copier une carte postale. C'est *La première sortie* de Renoir, avec ses carnations pulpeuses, les lumières, les velours, les habits de cérémonie, tout ce luxe de la vie mondaine qui l'émut à 12 ans. Peu après, il s'essaye à ses premières œuvres personnelles et presque aussitôt resurgissent ses souvenirs d'enfance. Il tente un premier portrait : c'est celui de Mme Kennedy. Un second : c'est celui de sa femme à qui il a demandé de poser, mais qu'il pare en rêve d'une longue robe décolletée; il intitule le tableau : *La dame se préparant à sortir*. Bientôt des dizaines de tableaux reprendront le thème



Ancienne place de Bronchère.

du bal, de la parade mondaine, de la calèche emportant — vers quelles merveilles ? — des femmes en grands chapeaux et des messieurs en redingote, comme pour tenter de redonner corps, inlassablement, à la vision toujours vivace. Je lui demandai un jour à brûle-pourpoint : " Qu'est-ce que c'est un peintre naïf ? " " Mais, me dit-il, sans hésiter, c'est quelqu'un qui essaye de montrer aux gens les belles choses qu'il a vues dans sa jeunesse ".

Il ne faut pas trop faire la psychologie des peintres, et le psychanalyste sauvage construirait autour des rêves de Lecossois des théories plus hasardeuses les unes que les autres. Mais nous sommes néanmoins en présence d'une expérience déterminante qui a marqué profondément l'imagination du peintre,



La tour du Palais de Justice.

alimenté ses rêveries et contribué à l'édification de sa mythologie personnelle. Peindre, alors, pour lui, c'est revivre ses phantasmes, leur donner corps, revivre l'expérience initiale, heureuse mais passive en cela que le jeune enfant n'y était pas encore engagé et que sa condition sociale comme son âge lui interdisaient l'accès de ce monde autrement que par le rêve et l'œuvre d'art dans les filets de laquelle il allait tenter de saisir ses chimères. Ce monde inaccessible, pour l'écolier en blouse et le jeune porteur d'avis, c'est tout d'abord celui de la classe sociale privilégiée et dominante (messieurs à cheval, dames dans des calèches, jurys sur des estrades), revêtus des habits liturgiques de la richesse (longues robes, bijoux, brandebourgs, épauettes d'or) et célébrant devant lui les rites de la

réussite mondaine et sociale (parades, défilés, salutations, baise-mains) dans le rutillement des fleurs, des bijoux, des ombrelles, dans le luxe voluptueux des parfums, des soieries, des gestes élégants. Or, Lecossois a 12 ans : c'est le moment de la plus grande affectivité après le calme qui suit la période oedipienne et où il se trouve particulièrement réceptif à toutes les sollicitations du dehors. C'est aussi le moment de la puberté où se constitue la prise de conscience des différenciations sexuelles. Tel imaginera l'amante nue dans la mansarde chère à Carco, ou à Murger, tel dans le luxe hollywoodien répandu par le roman-cinéma ou encore dans le décor oriental cher aux poètes romantiques. C'est revêtue de longues robes, parée de bijoux, immobile, lointaine et pourtant frémissante dans l'attente de la liturgie mondaine que l'imagine Lecossois, tandis que lui-même sera le héros mondain et superbe.

En même temps que se constituaient ainsi une expérience vécue des différenciations sociales et un répertoire de visions associées aux notions de plaisir, se forma dans l'esprit du jeune Lecossois une certaine conception de la beauté reposant sur la double notion de richesse et de différence, de luxe et de décalage sur le quotidien. Près d'un demi siècle s'est écoulé lorsque Lecossois entend pour de bon l'appel de ses génies et, achète ses premiers pinceaux. Les temps ont changé; les taxis remplacent les carrosses; les différences se sont estompées; le luxe atténué; l'élégance se fait plus discrète et quelles ressources poétiques tirer des complets-vestons? Comment vais-je peindre se demande le jeune artiste sorti de l'académie? Que vais-je peindre qui soit beau? se demande Lecossois, et aussitôt se présente à ses yeux ce monde de la beauté que connut son enfance. Mais Lecossois peignit aussi, dira-t-on, des scènes de la vie populaire : processions liturgiques, guinguettes, estaminets, pharmacies, boulangeries. Là encore ce sont les décors de jadis, que tout sépare du quotidien actuel, que le recul poétise et que valorisent souvent des personnages en beaux habits, visiblement échappés de ses rêves. Mais rompons là : il ne faut pas trop faire la psychologie des peintres.

A la fin de la guerre Lecossois était toujours aide-messager à Hal quand il vit, affiché aux ordres journaliers du bureau central, que l'on engageait des garde-convois pour le Congo Belge. Est-ce à nouveau — car il se sent aussitôt attiré — cet appel d'un ailleurs qui l'avait fait se tourner vers le monde clos des élégances et qui le conduirait plus tard vers un passé miroitant et nostalgique ? A cette évasion dans le temps et dans d'autres couches sociales, faut-il apparenter le projet d'une évasion dans l'espace ? Le casque colonial, l'uniforme, la supériorité du blanc, du colon, du voyageur, seront-ils les instruments d'une identification aux héros prestigieux de son enfance ? Le paquebot des grandes lignes se substituera-t-il aux calèches des grandes dames ? Lecossois pose sa candidature. Mais il n'est pas libre de service militaire. " Qu'à cela ne tienne ", lui dit le chef du recrutement, " signez un terme de milice et dans quatre mois on vous libérera pour les colonies ". Lecossois signe. Mais quatre mois plus tard les termes de milice sont supprimés, le chef est mort, son remplaçant est absent, des complications administratives surgissent — il fallait le prévoir — et l'aide-messager se retrouve pour trois ans sous les drapeaux, prisonnier de son engagement. Trois mois de service à Beverloo, puis on le verse dans une section de torpilleurs de la marine fluviale aussitôt envoyée en Allemagne, sur la rive gauche du Rhin, où son régiment, le 6ème d'Artillerie, avait ordre d'aller se mettre en batterie. Voici Lecossois coiffé du béret bleu à pompon vert, portant en lettres d'or " Flotille du Rhin ". " On se battait encore sur l'autre rive, se souvenait Lecossois. J'étais téléphoniste-cycliste attaché à l'état-major et faisais fonction de brigadier ". Mais bientôt le bataillon est rappelé en Belgique et Lecossois à qui l'occupation ne semble pas déplaire demande son affectation à la CINC, ce service interallié de contrôle de la navigation qui avait mission de surveillance dans le port de Düsseldorf et sur le Rhin. C'est dans cet organisme qu'il obtint, en 1921, un terme de trois ans de service, sa mise en congé illimité sans solde.

Va-t-il reprendre sa casquette d'aide-messager ? Des camarades lui disent que les usines de la région embauchent et qu'il y gagnerait davantage. Or il avait un ami " qui était comme qui dirait contre-maître " aux Laminoirs et Tréfileries de Hal. Cet homme y introduisit Lecossois et lui tint lieu de parrain dans le métier d'outilleur qu'il allait apprendre " C'était un travail de précision " se souvenait le peintre, " j'étais bien habile, on devait travailler au 20ème de millimètre et reporter soi-même son dessin sur la matrice ". C'est pour Lecossois une carrière toute tracée dans l'attente de la pension. Il avait d'ailleurs rencontré une jeune fille, Elizabeth Floridor, fille d'un tisserand de Buisingen, village voisin de Hal, où le mariage eut lieu le 10 octobre 1925. Trois ans plus tard, Lecossois qui lit volontiers les affiches et inscriptions murales — d'ailleurs il en place souvent dans ses tableaux — apprend qu'un atelier où l'on travaillait les plumes pour les chapeaux féminins et les boas demande un découpeur. Il quitte la Tréfilerie de Hal et s'y présente. Est-ce à nouveau le mythe des toilettes et des parures qui l'attire à l'atelier du plumassier ? Il montre ses papiers et on s'aperçoit qu'il est outilleur. Justement, on en cherchait un pour l'entretien des machines et Lecossois est engagé comme mécanicien d'entretien quoiqu'il se fut présenté pour le découpage des plumes. L'atelier se trouvait en face de l'abattoir de Bruxelles où sont aujourd'hui les Arts et Métiers. Lecossois y travailla pendant huit ans, mais les retombées de la crise économique amenant en 1932 des compressions de personnel, il se trouva brusquement remercié et entra aux usines Gregh d'Europe, une firme américaine où l'on fabriquait des wagons de chemin de fer. Il y resta jusqu'en 1936 puis entra à la Visserie et Tréfilerie de Haren qui se trouvait juste derrière la gare de Haren Nord. Peu après la déclaration de guerre, Lecossois qui venait d'avoir 44 ans revenait à l'usine de sa jeunesse : la Tréfilerie de Hal. C'est là qu'un accident mit fin à sa carrière d'outilleur. " Nous portions une matrice, mais j'ai eu le pied pris dans un trou du plancher et en essayant de retenir la matrice je suis tombé et j'ai été blessé au poignet ".

On l'opère à deux reprises mais il ne peut récupérer le complet usage du bras droit. On lui confie d'abord des travaux d'écriture, puis on lui propose un poste de magasinier qu'il refuse. Six mois plus tard, car il était délégué syndical, ce qui lui assurait une stabilité plus grande, il se retrouve sans emploi. C'est en 1957. Il vient d'avoir 60 ans. Il touche une pension d'invalidité qui ne suffit pas absolument à ses besoins, d'autant qu'il a racheté en 46 la maison de l'avenue du Parc (n° 11) où il habitait depuis 1932. Mais surtout Lecossois ne peut demeurer inactif.

C'est ici que commence la période la plus inventive de son histoire, sinon la plus directement rentable. Lecossois se trouvait donc pensionné prématurément et subitement maître de son temps, mais contraint de trouver des suppléments à ses revenus. Un Tchèque habitait cette même rue du Parc et dirigeait un petit atelier de tressage de chaussures en cuir. Il venait parfois chez Lecossois chercher assistance pour la rédaction de ses lettres; c'est ainsi que Lecossois devint tresseur à domicile, comme ces artisans qui, sous le régime des corporations, assurèrent une bonne part de l'artisanat et parfois de l'art populaire. Mais le Tchèque partit pour l'Amérique. Lecossois s'adressa à une usine qui faisait aussi du tressage et trouva encore quelques semaines de travail. C'est alors qu'il se mit à broder au filet des rideaux, des couvre-lits, des dessus-de-table, ornés de motifs géométriques, d'oiseaux affrontés, de fleurs stylisées. " J'avais vu mes sœurs qui brodaient, dit-il, surpris que l'on s'étonne, alors j'ai essayé aussi, et j'achetais des modèles à Abbeville où habitaient mes sœurs ". Je me souviens personnellement d'avoir encore vu de ces filets dans la maison de Hal, en 1963, quand je fis la connaissance de Lecossois. Mais bientôt des progrès techniques permirent de les fabriquer à la machine et Lecossois qui n'était plus concurrentiel dut abandonner la broderie. Quoi faire ? Il s'inscrit à un cours de radio, par correspondance — il a quelque 62 ans — apprend rapidement le métier et devient monteur en chambre de postes de radio. " Malheureusement ", racontait le futur peintre, " mes postes

coûtaient 2.000 francs moins cher qu'à la concurrence et cela inquiétait la clientèle ". C'est alors que Lecossois décida de vendre quelques antiquités qu'il tenait de sa famille et d'en rechercher d'autres aux alentours de Hal. On lui avait conseillé de s'adresser à Trudy Bos qui tenait boutique à Bruxelles, place Saint-Jean. C'est ainsi que Lecossois devint brocanteur naïf comme il avait été tresseur de chaussures, brodeur et monteur de radios, comme bientôt il deviendrait peintre. C'était en 1958.

" Tréfileur, plumassier, tresseur, bordeur, monteur de radios, brocanteur, se met à peindre après un accident ". On croit lire la fiche de signalement du naïf idéal. A vrai dire, elle ressemble à beaucoup d'autres par son pittoresque facile et l'on sait combien les découvreurs se sont montrés friands de ces notices biographiques. C'est qu'ils y voyaient comme une garantie de naïveté, une preuve que leur naïf n'avait pas suivi de cours dans une académie et que sa condition sociale l'avait détourné de la culture dite bourgeoise. Un tréfileur, un plumassier ne vont guère dans les musées, leur regard est vierge de toute influence, ce sont de vrais naïfs ! On perçoit aussitôt, et quoiqu'en dise l'enquête statistique, les limites de ce raisonnement simpliste. Il en va de même pour cet accident si souvent mentionné au fichier naïf. Certes, il est vraisemblable que quelques-uns aient trouvé dans la peinture une compensation, voire un refuge contre la maladie ou l'invalidité; il est certain que la légèreté du matériel et ses dimensions souvent réduites permettent de s'adonner à la peinture plus facilement qu'à d'autres formes du loisir actif; mais on observera aussi, et dans le cas de Lecossois en particulier, que le lien entre l'accident et sa peinture est purement chronologique et que la causalité ne le tend que très faiblement. C'est tresseur de chaussures que devient Lecossois après son accident et à cause de son accident, ou brocanteur, car il faut vivre, mais non pas peintre naïf. Tout au plus notera-t-on que son accident, devant l'âge de la retraite, lui restituait une liberté que la loterie alors coloniale lui eût tout aussi bien dispensée. Les vertus dont Lecossois fait preuve après son accident comme tout au long de sa

vie : volonté, ingéniosité, adaptation aux techniques, aux matières nouvelles, aux situations ne relèvent pas de la déontologie naïve mais des propriétés du caractère belge. Si Lecossois peint, c'est qu'il a un tempérament créatif, l'habitude du travail artisanal, une certaine dextérité manuelle, une habitude des matières, une tendance à maîtriser rapidement des techniques nouvelles; c'est aussi qu'il a quelque chose à dire, un souvenir émerveillé à communiquer; c'est enfin que les Muses, par des voies heureusement mystérieuses l'ont élu entre tous. S'il devient peintre naïf, c'est que certaines circonstances de sa vie l'ont détourné des musées et des écoles, des livres d'art et des galeries et ont maintenu intacte en lui la vision intellectuelle de l'espace.

Il y a deux moments particulièrement intéressants à observer dans la carrière d'un peintre naïf et dans son œuvre. Ce sont le moment où il se met à peindre et celui de sa découverte, puis de sa première émergence dans le public. L'un et l'autre de ces moments échappent le plus souvent à l'observateur en raison même de l'obscurité de ces naissances, en raison également du mystère qui entoure toute genèse. Beaucoup de naïfs en effet se sont essayés à la peinture de façon occasionnelle au cours de leur vie professionnelle et ne reprendront que plus tard leurs projets artistiques. D'autres ont approché la peinture par le canal de l'artisanat ou de l'art populaire, qui furent peintres d'enseignes, décorateurs de porcelaines ou peintres en bâtiments. Comment déterminer ne fût-ce que la date de leur première accession au monde de l'art et plus encore au monde de l'art naïf ? Le naïf lui-même qui commence à peindre ignore plus que d'autres quel sera son destin artistique, il ne se doute même pas des succès et des encouragements qui peut-être l'attendent et nul témoin n'est là, que les humbles compagnons de sa vie, pour prendre note de ses premières interrogations, des premiers instants de son œuvre. Dix ou trente ans plus tard, demandons-lui la date de ses premiers tableaux : il l'ignore, il hésite, il confond le premier essai avec le début de sa production continue. Souvent, en effet, les premières œuvres apparaissent de façon discontinue, sporadique, et ce n'est qu'avec la pension,

après un accident, lorsque le peintre se trouve enfin disponible, que lui reviennent l'envie et la possibilité matérielle de reprendre ses pinceaux. Demandons-lui ce que furent ses premiers tableaux : il les raconte, pour peu qu'il s'en souvienne; mais comment l'amener à décrire un style, comment savoir le traitement qu'il réservait au temps et à l'espace ? Que sont devenus enfin ces tableaux, les plus fragiles en somme puisque ne les entourait pas encore la masse protectrice d'une œuvre confirmée ? Donnés, perdus, jetés, regrattés : le plus souvent ils nous échappent à moins que le peintre n'y ait par miracle attaché une valeur affective et ne les ait jalousement protégés contre la vente ou la destruction, à moins qu'un critique survenu à temps n'ait rassemblé une collection de documents, collection d'autant plus incertaine que le critique n'apparaît qu'avec l'œuvre déjà constituée. Pourtant, un examen attentif de ces tableaux nous amènerait probablement à revoir quelques idées reçues sur l'esthétique naïve et l'histoire de sa genèse, à ne plus nous imaginer que le naïf naît d'un coup, comme par miracle, dans l'authenticité intégrale d'une vision immédiate.

Ce problème se pose à peine pour un artiste sorti des académies. Il a depuis des années fait des exercices, traité isolément certains aspects de son art et de la technique qui doit le servir; il a délié sa main, manié les couleurs; sous la conduite de ses maîtres, il a présenté des travaux imposés, obéi aux modèles comme aux canons. Il n'y a pas vraiment, dans son cas, de premier tableau. Le naïf, par contre, que vient visiter l'envie de peindre, s'attaque aussitôt à une œuvre définitive, recherche et découvre dès le premier jour les fragments d'un langage qui bientôt se fixeront en types d'autant plus profondément ancrés, d'autant moins susceptibles de modifications essentielles, que le peintre n'aura pour la poursuite de son œuvre d'autres éléments que ces premières découvertes.

Victor Lecossois apparaît une fois de plus comme un témoin privilégié dans l'examen d'une naissance naïve, non seulement par l'authenticité de sa démarche, mais par l'abondance et la qualité des documents qui en jalonnent les premiers détours.

Il avait aussi gardé une bonne mémoire de ses premiers essais et nos longues conversations sur cette période de sa vie ont fait remonter au jour d'autres souvenirs qui sans cela se fussent perdus. Plusieurs de ses premiers tableaux enfin avaient miraculeusement échappé à la dispersion, soit que les acheteurs se soient détournés d'eux, davantage attirés par les tableaux postérieurs plus fidèles à l'image de marque de Lecossois, soit que le peintre les ait préservés lui-même en les offrant à sa femme ou à sa fille.

Ses premiers tableaux, Lecossois les datait invariablement de 1958 et il m'a raconté maintes fois comment, avec l'échec de son atelier de montage électrique, il s'était trouvé disponible et avait décidé de s'essayer à la peinture. Plus tard, interrogé sur sa vie, ses domiciles, ses divers métiers, il en vint tout naturellement à me parler d'une copie qu'il avait réalisée en 1946 d'après une nature morte de Thévenet, puis d'une autre peinture qu'il avait exécutée en 1939, la toute première celle-là. Ainsi l'archéologue qui découvre le plus ancien document artistique de l'humanité constate bientôt qu'il tient entre ses mains le dernier maillon d'une chaîne disparue. Cette chaîne, dans le cas de Lecossois, ne doit cependant pas compter plus de quatre ou cinq maillons et il semble bien que nous les possédions tous ou soyons à la tête de données suffisantes pour les reconstituer.

" Je suis né dans les antres des cavernes " dit le Centaure de Maurice de Guérin. Ainsi naissent de longue date les projets artistiques sous le front de leur auteur. On redira que rien ne destinait Lecossois à la peinture. Rien en effet qui nous soit connu. Tout au plus peut-on rappeler qu'à l'âge de 12 ans il avait éprouvé de façon intense une forme d'émotion et un certain sentiment de la beauté reposant sur le luxe et la différence, de même qu'il avait fait une certaine expérience de la supériorité sociale dont on peut imaginer qu'elle se mêlait à des sensations qui ont trait avec la prise de conscience de la différenciation sexuelle. Ce n'est pas là expliquer la naissance lointaine d'une vocation de peintre. On notera aussi que le

milieu social et plus encore le milieu de travail ne préparaient en rien Lecossois à la découverte de la peinture. On rappellera également l'absence de livres d'art et une scolarité tôt interrompue : comment mieux se protéger contre toute contamination par la culture et les apprentissages de techniques artistiques. Pourtant, je lui demandai un jour : " Vous alliez dans les musées ? " " Dans les musées ? répondit-il en riant. Non. Quand je voyais quelque chose de beau, j'avais envie de le faire et je ne savais pas, et je voyais que je ne savais pas, et cela me rendait de mauvaise humeur ". C'est donc que le projet artistique le suivait de longue date. Lecossois connaissait en secret la nostalgie des apprentissages. Ainsi rôdait le jeune Dufy dans les salles du Louvre, contemplant avec angoisse les maîtres inimitables.

C'est en 1939 que les génies vinrent visiter Lecossois dans sa maison de Hal et lui donnèrent pour la première fois le courage de passer du projet artistique lointain à son exécution immédiate et concrète. Lecossois achète des couleurs, des pinceaux, une toile de 50 sur 60 dans une droguerie bruxelloise. C'est alors que se pose, impérative et ne souffrant plus de retard, la question première entre toutes : que vais-je peindre ? bientôt suivie de la seconde qui fait corps avec elle mais non dans l'ordre chronologique de la démarche naïve : comment vais-je peindre ?

Que peindre ? C'est ici, le plus souvent que s'imposent les sujets véhiculés par la culture officielle : natures-mortes, bouquets de fleurs, paysages, voire des copies qui vont des *Régates d'Argenteuil* à la *Joconde*, à moins que ne surgissent d'emblée des obsessions longtemps refoulées ou des images de longue date caressées.

Pour son premier tableau, Lecossois se détourne de ces chemins habituels. Ouvrir la porte à ses phantasmes : sa réserve naturelle, sa discrétion extrême l'en détournent peut-être autant que la difficulté de donner leur poids à de tremblantes visions. Inventer ou même reprendre les types traditionnels de la

grande peinture : comment oser l'entreprise quand la main est encore si inexperte. Comment même dessiner le seul contour auquel le couleur, ensuite, donnera corps ?



Le naufrage du Van Opstaal.

Toutes les timidités retiennent Lecossois au bord de la création. Et pourtant, il se lance subitement, et pour quelle réussite — ce tableau nous est heureusement conservé — dans une scène particulièrement compliquée représentant le naufrage d'un cargo. Le projet est téméraire. Lecossois se trouve acculé à toutes les inventions, et cette première leçon qu'il va prendre, où il sera à la fois le maître et l'élève, marquera, on le verra bientôt, toute la suite de son art. On ne manque pas de songer, devant cette première peinture aux innombrables ex-voto populaires comme ceux de Laghet, que pourtant Lecossois n'a jamais vus, mais dont il se rapproche par on ne sait quels chemine-ments. On s'étonne même de ne pas découvrir, dans la tache

de lumière qui éclaire le coin supérieur gauche, une vierge nimbée tendant vers la mer une main apaisante ou un Saint Nicolas commandant aux flots et sauvant les matelots. Sinon, c'est bien cette précision scrupuleuse (on peut compter les mâts, les haubans, les hublots), cette narrativité permanente, ce choix d'un moment fugace figé entre ciel et eau, fixé entre passé et futur comme étant le plus typique, le mieux à même de suggérer l'ensemble de l'action. Ce sont aussi ces maladresses de la main et surtout du crayon encore inhabile et s'essayant à capter des réseaux de perspectives, à saisir des gestes, à obéir aux vraisemblances conventionnelles. Bref, ce tableau, n'était la touche de Lecossois, déjà inimitable et impossible à confondre avec toute autre, n'était aussi la palette, eût tenu lieu de très bel ex-voto. Or Lecossois ignorait tout de cette peinture, peut-être même eût-il souri de ces productions populaires, dédaigné leurs couleurs trop voyantes, dénigré ce qu'il eût pris pour des maladresses, préférant Rubens ou Renoir, plus proches de son tempérament et de ses habitudes, aux anatomies " impossibles " et aux schématisations épinaliennes des maîtres de Laghet. Ce n'est pas en effet dans l'imagerie populaire qu'il faut chercher la source de ce tableau, ni même le mobile lointain qui fit se tourner le peintre vers un sujet marin. On se doute naturellement que Lecossois n'était pas insensible aux bateaux; il avait été torpilleur dans la marine fluviale et quoique cycliste attaché à l'état-major, on peut imaginer que la marine faisait depuis vingt ans partie de sa mythologie personnelle, au même titre que les casques coloniaux ou les uniformes à brandebourgs. Or, vers le 17 septembre 1939, ouvrant un journal ou un magazine (2), il y vit, illustrant un article, une grande photo du cargo belge le *Alex van Opstal* qui venait de sauter sur une mine et de couler par la proue, tandis que les matelots fuyaient les remous dans des chaloupes de sauvetage. " C'est cela que je vais faire ", déclare Lecossois, en voyant la photo du journal. A vrai dire, le projet artistique s'était installé de longue date dans le cœur du peintre futur; Lecossois rôdait, avec cet air taciturne qu'on lui connaît, à la rencontre de l'inspiration, à la recherche de l'image, de la scène, qui susciterait en lui, non

plus l'envie confuse, mais le désir irréprouvable de peindre aussitôt telle chose. Mais que faire quand le projet est là, ambitieux et que la main est inexperte autant que l'esprit subitement chargé d'organiser des plans, de structurer l'espace, de bâtir des géométries ? Industriel et inventif, Lecossois découpe la photo, l'enduit au verso de noir de fumée, l'applique sur la toile et, comme font les écoliers décalquant les cartes de géographie, repasse les contours.

C'est poser aussitôt toute la problématique des sources et de leur traitement. L'emploi du noir de fumée doit être rare en raison même des difficultés techniques qu'il entraîne, mais l'affaire n'est pas neuve : Rousseau se servait du pantographe, Vivin et Fejes de cartes postales, Gabriel de photos, Léal de gravures et d'images de la guerre 14-18. On poursuivrait longuement cette liste à laquelle il faudrait adjoindre tout le domaine populaire qui prend maintes fois son inspiration dans l'art officiel, mais le dépasse aussitôt, lui imprime sa marque narrative, le traduit dans le langage du réalisme intellectuel et le colore des jeunes couleurs qui plaisent à son public et que lui proposent les traditions d'atelier. Mais enregistrons dès maintenant combien Lecossois imprime à cette photo la marque de son art, combien sous son pinceau s'animent les plans, se gauchissent les perspectives et comment, malgré le support d'une réalité déjà codifiée par la photo, se créent aussitôt ces perspectives multiples et ces vues totalisantes où l'objet montre simultanément trois de ses faces dans la plus parfaite obéissance au réalisme intellectuel.

Si ce premier tableau est déjà naïf, malgré sa source et le procédé de sa translation, on constate aussi, non sans surprise, que c'est déjà du Lecossois parfaitement reconnaissable et que s'établit ici d'emblée un style auquel le peintre est demeuré fidèle malgré la multiplication des informations apportées, malgré l'extension de son répertoire. C'est déjà en effet, cette touche feutrée qui tente, comme par timidité, de passer inaperçue ou d'épouser la forme des objets et donne ainsi aux tableaux de Lecossois cette douceur irisée; c'est également tout le registre

de ses couleurs : ocres tendres, raffinement des gris, colorations plus soutenues des terres de Siennes; c'est enfin, dès le premier contact avec la peinture, cette économie des moyens et cette parcimonie dans l'emploi des matières qui caractériseront son œuvre future. Une longue fréquentation de la matière naïve me porte à croire en effet que le naïf est particulièrement marqué par ses premières expériences picturales, qu'elles lui tiennent lieu de leçon et qu'il en fixe si soigneusement les acquis qu'on les voit bientôt se constituer en types dont la permanence se maintiendra par-delà les variations des sujets et l'ingérence plus ou moins grande des sources.

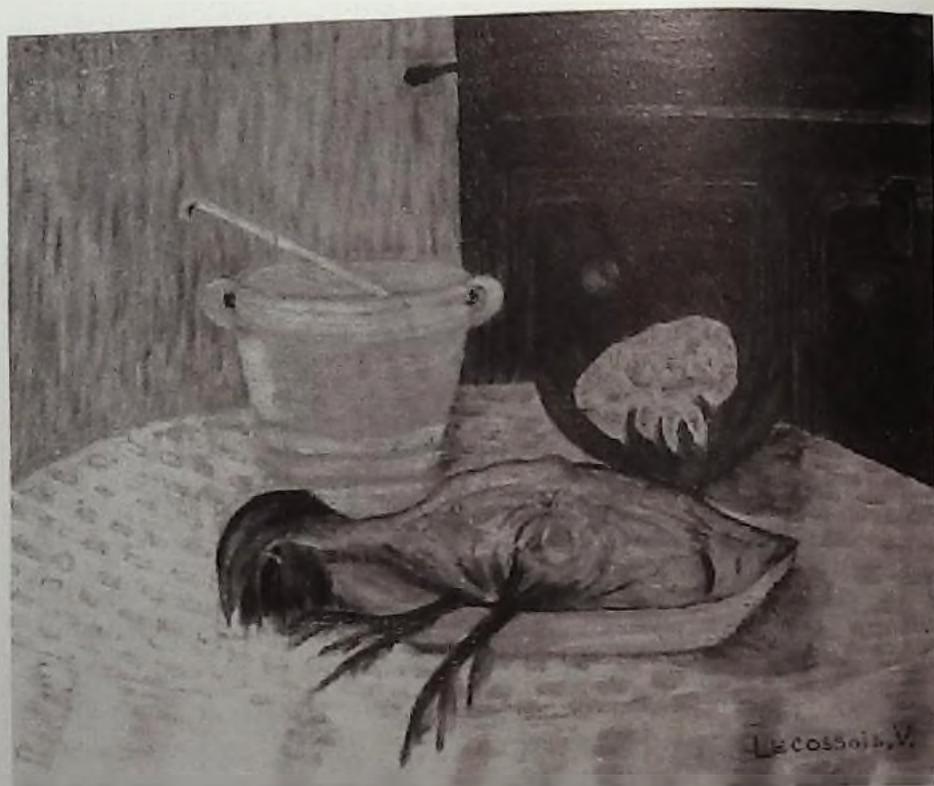
Mais plus encore qu'une manière de poser la touche, de choisir des couleurs et d'assurer leurs harmonies, avant même d'être la transposition d'un réel privilégié, la peinture apparaît comme l'art d'organiser une surface, d'agencer des plans, d'occuper l'espace et d'en maîtriser les tumultes. La photo est ici venue au secours de Lecossois en lui proposant un univers déjà maîtrisé, déjà réduit à deux dimensions. Or cette photo a été prise à bord d'un autre navire et à une prudente distance des remous. Ceci reportait la scène narrative dans la seconde moitié de la photo, et par voie de source, dans la seconde moitié du tableau que Lecossois en tirerait. Ceci condamnait le peintre à meubler le premier plan de son tableau de quelques barques destinées tout autant à compléter la narration qu'à créer de la profondeur en jalonnant ce plan, et à animer cet espace que son goût tout naïf pour l'action ne lui permettait pas de laisser vide. C'était là un parti pris imposé par la mise en page de la source. Il peut paraître fortuit mais on constate que cette attitude allait elle aussi se fixer en type et revenir par conséquent dans la plupart de ses tableaux. Observons aussi bien les guinguettes, que les coins de villes, les épiceries ou les estaminets : le plus souvent le sujet se trouve reporté au-delà d'une ligne imaginaire située aux environs de la moitié du tableau tandis que des canards ici, là des passants, des meubles ou des voitures hippomobiles sont chargés d'animer cette surface verticale, et de lui donner une profondeur souvent distribuée par une simple superposition des objets.

Lecossois sortait donc vainqueur de sa première expérience créatrice et encouragé à la poursuivre. Comment peindre ? Que peindre ? Il a acquis un début de réponse et se trouve naturellement conduit à utiliser son acquis et à poursuivre cette route qui lui a paru heureuse et que des souvenirs du service militaire l'incitent aussi à explorer plus avant. On sait combien cette période marque profondément les sensibilités et anime les conversations. Deux autres tableaux de navires suivent le *Naufrage du van Opstal*, mais cette fois Lecossois qui a pris de l'assurance s'en est allé peindre sur le motif. Car il est probable qu'il ait nourri une manière de sentiment de culpabilité pour s'être servi d'une photo dans sa "version" du *Naufrage*. Hélas, ces deux œuvres ont disparu, offertes voici quelques 35 ans à l'occasion de deux mariages. Tout au plus peut-on imaginer que les caractères naïfs y avaient pris plus d'ampleur, que le réalisme intellectuel ne s'y trouvait plus contaminé par l'incidence d'une photo, fût-elle réduite au seul décalque des contours principaux.

Né plus tôt et ailleurs, Lecossois fût devenu peintre d'ex-voto ou de souvenirs de marine; il aurait reçu les commandes des pêcheurs miraculés et des marins retraités désireux de conserver l'image de leur navire. Les traditions d'un genre se seraient promptement imposées à lui et quelque atelier local l'eût probablement absorbé. Outilleur dans une usine, il s'essaimait encore à deux tableaux de fleurs, puis diffère à nouveau la poursuite de son aventure artistique. Ces deux tableaux ont également disparu. L'un d'eux fut retrouvé sur une poubelle par un cousin de Lecossois qui vint lui montrer sa trouvaille, mais le tableau se perdit une nouvelle fois et le seul bouquet de fleurs peint dans la suite par Lecossois nous permet d'imaginer ce que, peut-être, il fut.

Quelques six ans plus tard, en 1946, la peinture revint rôder autour de Lecossois sous les apparences de Louis Thévenet. Tout devait rapprocher ces deux hommes. Le père de Lecossois déjà, qui était maître-maçon, avait dessiné pour Thévenet les plans de sa petite maison de Solembempt, à Hal, et le fils aimait la compagnie du vieux peintre, son aîné de 23 ans.

" J'aurais pu avoir beaucoup de tableaux de Thévenet, me racontait Lecossois. Quand je lui offrais une bouteille de Gueuze, il me disait " Viens à l'atelier, je te donnerai un tableau ". Mais je savais qu'il était pauvre, et je n'ai jamais voulu ". De sorte que Lecossois n'osa jamais entrer dans l'atelier de Thévenet. Les occasions pourtant n'avaient pas manqué. Thévenet s'était retiré à Hal dès le début de la guerre 14 pour y rester dans le plus grand isolement jusqu'à sa mort en 1930. S'il ne fréquenta guère l'atelier du protégé d'Oleffe, Lecossois ne vit pas non plus les expositions personnelles du peintre à la galerie Georges Giroux (rue Royale) en 1913, ni au Cercle Artistique de Bruxelles en 1914. Elles sont antérieures à leur rencontre. Il ne vit pas davantage les rétrospectives organisées par l'Art Contemporain à Bruxelles en 1931 et 1939 et au Cercle Artistique en 1932. Il ignorait même la rétrospective posthume organisée à Bruxelles en 1946 par la galerie Breughel (4). N'en déduisons pas pour autant que Lecossois ne vit jamais de tableaux de Thévenet. Beaucoup de petites gens de Hal en possédaient et il était fréquent que le peintre réglât par le don d'une œuvre la facture du boulanger ou la note du boucher. Lecossois dût au moins entrevoir nombre de ces tableaux durant les 50 ans qu'il vécut à Hal à dater de l'arrivée de Thévenet. D'ailleurs le père de Lecossois posséda lui aussi trois tableaux de Thévenet, offerts par le peintre en paiement des plans de la maison de Solembempt. " L'un des trois, me dit Lecossois, je ne l'ai vu que quelques minutes ". A peine l'avait-il reçu, en effet, que son père le cédait à un notaire en paiement des frais d'un acte. C'était une nature morte représentant un chapeau haut-de-forme, des gants de cérémonie, des manchettes à bouton d'or et un carton d'invitation. Le tableau a disparu, mais la collection de Mme Vve Paul Thévenet en contient un, daté de 1924, qui, du moins quant au sujet, semble présenter des analogies avec celui qu'entrevit Lecossois et dont il se souvenait encore avec tant de précision. Le sujet en effet ne pouvait manquer de séduire le modeste outilleur encore habité par les images merveilleuses de son enfance, images qui attendaient patiemment que la peinture les rendît à la vie.



Nature morte d'après Thévenet.

Les deux autres tableaux se trouvaient depuis des années dans la famille Lecossois et le futur peintre avait eu l'occasion de les observer longuement. L'un représentait une cruche en cuivre jaune, avec des pommes, disposées sur une table; l'autre un coq plumé, un chou-fleur et une soupière sur une table ronde, avec, pour décor une cuisinière de fonte noire. Quand Victor Lecossois apprit, en 1946, que son père allait vendre ces deux tableaux, il se hâta d'en prendre une copie, pour ne pas les perdre complètement. "C'était absolument comme cela" disait-il, et cette nouvelle réussite ne fut pas sans influence sur la suite de son art, au moins par le sentiment qu'y gagnait un Lecossois novice encore et autodidacte, qu'il pouvait rivaliser avec les maîtres. Cette réussite enfin ravivait la flamme de la création, toujours vacillante, mais plus fragile peut-être chez le naïf qui débute que chez tout autre, pour la raison que rien

ne l'encourage ni ne le soutient, pour la raison que nul diplôme, quelque stérile qu'il soit, ne l'a consacré dans son rôle de créateur et que nul apprentissage des recettes et des usages artistiques ne lui permet de travailler en attendant la découverte de son génie personnel.

Cette deuxième visite des muses eut lieu en 1946; on notera que 1946 est aussi la date de l'achat de la maison que les parents Lecossois occupèrent avant leur fils rue du Parc. Il n'est pas impossible que cette double vente des Thévenet n'ait été motivée par un besoin d'argent. La présence du notaire, payé par un troisième tableau, semble confirmer cette hypothèse. Mais l'année 46 est aussi celle de la grande rétrospective de Thévenet par la galerie Breughel qui réveilla l'intérêt pour l'œuvre du vieux maître de Hal et amorça, sinon un rassemblement, du moins un inventaire des tableaux dispersés et une volonté de représenter les diverses facettes de cette œuvre multiple. On comprend mieux alors la présence des acheteurs.

On s'interrogerait utilement sur l'éventuelle influence qu'aurait exercée le peintre Thévenet sur le futur peintre Lecossois. On se livrerait aisément au jeu stérile des parallèles, notant que tous deux vécurent en Brabant, se rencontrèrent maintes fois, etc. On rappellerait que le jeune Lecossois qui, dès 1939, avait été attiré par la peinture, ne pouvait manquer de jeter sur les œuvres de Thévenet entrevues dans les maisons de Hal ou observées longuement dans sa propre demeure un regard avide d'enseignement. On reviendra un jour sur cette question en observant plus attentivement les natures mortes et les intérieurs de Lecossois. Mais enregistrer une contamination comme hypothèse de travail, c'est compter sans l'imperméabilité qui fait justement un des traits du peintre naïf. Rousseau fut protégé par Bouguereau, Valton, Ralli, Cabanel, Delaunay, etc. Il fréquentait les ateliers des peintres et visita, pendant des années, le salon des Indépendants. On ne voit pas qu'il en ait tiré quelque leçon ni qu'il ait appris à ces contacts les secrets d'un art qu'il avait d'ailleurs découverts par d'autres chemins ou des recettes académiques qui ne lui eussent servi à rien. Tout

au plus tirait-il quelque orgueil de la fréquentation de ces peintres et dut-il trouver dans leur estime cet appui, cette confirmation de soi-même parfois nécessaire aux plus forts.

Rien de cela dans le cas de Lecossois qui ne peignait pas pendant les années qu'il fréquenta Thévenet; mais il est probable que la présence de cet ami artiste lui ait entretenu dans l'âme l'espoir de reprendre un jour les pinceaux, et que le succès de Thévenet l'ait confirmé dans son espoir en lui montrant que l'école n'était pas indispensable. A cela se limiterait donc le rôle de la personne de Thévenet, sinon de ses tableaux, dans la carrière artistique de Lecossois. Pourtant, sous un certain éclairage, ces deux hommes semblent s'apparenter étroitement qui connurent dans les estaminets hallois de savoureuses ententes et de réelles complicités. On tracerait même à Thévenet une manière de biographie naïve, lui qui fut successivement apprenti-boulangier, aide-pâtissier, garçon de courses, aide-cuisinier sur un cargo, etc. et ne reçut naturellement aucun enseignement artistique. On croit même parfois distinguer une ressemblance entre certains tableaux de Thévenet et ceux de Lecossois, entre *Le cabaret* de Thévenet, par exemple, daté de 1908 et *Intérieur de café* peint par Lecossois dans les années 63. Mais la ressemblance vient essentiellement de l'identité des modèles et plus encore des accessoires communs et des mêmes objets de la vie populaire qui animent ce décor : étagères Napoléon III en bois tourné, consoles Charles X, bocaux de verre alignés sur les rayons, cuisinières de fonte noire, damiers des nappes ou des carrelages, implantation des poutres, etc. Une fois dépassées ces ressemblances fortuites et superficielles, et dues simplement au fait que les deux peintres vécurent au même moment dans un même décor, ces deux œuvres en effet, s'écartent profondément.

L'univers de Lecossois est un univers essentiellement clos, replié sur lui-même, pris, pour les intérieurs, entre les plans du plafond et du plancher qui l'enserrent et celui du mur du fond où s'arrête le regard. Ses paysages eux-mêmes suspendent l'exploration du regard sur un écran d'arbres ou de maisons,

voire sur le sol qui se relève en étageant les diverses scènes narratives. Dense et compact, construit de stries colorées, le ciel, quand il apparaît, n'ouvre pas le tableau vers les lointains, mais le ramène à l'unité du plan et ferme ce monde comme ferait la toile d'un décor. L'univers de Louis Thévenet au contraire s'ouvre vers de perpétuelles évasions par un jeu de portes ouvertes sur d'autres chambres où ruisselle la lumière, par des fenêtres ouvertes sur une autre atmosphère, par un jeu de plans emboîtés qui installent dans le tableau une profondeur et invitent le regard à une circulation permanente. Parfois, la porte se ferme, le rideau se tend devant la fenêtre, mais une peinture alors, paysage ou marine, ouvre une perspective nouvelle et différente et ménage le chemin de l'évasion. Ce jeu de plans ouverts, d'écrans emboîtés, de variations des lumières, supposait de la part de Thévenet — tout autodidacte qu'il fût à l'origine — une maîtrise du dessin et une connaissance des maîtres (Vermeer, De Brackeleer, Spillaert) dont Lecossois se trouvait dépourvu. Aussi avait-il toutes les raisons de ne pas s'aventurer dans les périlleux dédales où se mouvait à l'aise son aîné, et cela d'autant plus que son caractère taciturne et son goût des mondes clos et apaisés par cette clôture, ne l'incitaient pas à tenter cette aventure.

La modicité de ses moyens techniques le conduirait plus tard à l'édification d'un monde essentiellement différent de celui de Thévenet et plus conforme d'ailleurs à son caractère réservé, voire secret.

Si l'agencement de l'espace pictural oppose ces deux peintres, leur touche et leurs couleurs les séparent tout autant. On a maintes fois commenté la couleur croustillante (5) de Thévenet; on connaît ses ruissellements de la pâte, ses gouttes de lumière agglutinée jusqu'à la blancheur sur le poli d'une commode, sur un plancher que mouille la lumière venue d'une fenêtre dissimulée par un plan sombre installé en chicane. On sait que la touche par moments se dégage, se fait grasse comme chez le premier Ensor et, gagnant son autonomie, devient le corps même de la lumière. Rien de cela chez Lecossois : sa touche s'estompe

discrètement, se soude aux touches voisines, s'attache à bien suivre les objets qu'il faut servir; tout se joue en demi-teintes irisées, dans le raffinement des ocres soutenus par les terres, dans les verts argentés, et surtout dans les gris silencieusement attendris de rose.

Bref, la touche et la couleur séparent Lecossois et Thévenet tout autant que leur conception de l'espace et l'agencement de leur univers et non moins que l'évolution de leur carrière. L'un fréquenta les milieux artistiques bruxellois, et vécut quelque temps dans le sillage d'Oleffe; l'autre édifia son œuvre dans la solitude artistique et dans cette heureuse ignorance qui le vouait à la découverte immédiate de lui-même. Mais on sait aussi combien sont déterminants les premiers pas qu'exécute le naïf sur les chemins de son art. On comprend que, dans l'extrême modicité de ses moyens initiaux, les influences les plus ténues puissent avoir sur le naïf un impact plus grand que sur tel élève d'académie encombré de conseils quotidiens et de leçons progressives réparties sur plusieurs années. Or Lecossois a néanmoins passé des années en présence de deux natures mortes de Thévenet, il a été jusqu'à les copier, si fidèlement que "c'était absolument comme cela". Or, ceux qui ont copié des tableaux n'ignorent pas que c'est un des exercices les plus profitables à qui veut analyser une œuvre, en chercher les secrets. Ainsi l'exécutant a-t-il en musique une compréhension plus riche, plus intérieure, que le simple auditeur. On verra, quand il reviendra à la peinture, Lecossois se consacrer tout naturellement à la nature morte et s'essayer à des mises en page qui ne seront pas sans présenter quelques analogies furtives avec les Thévenet qu'il avait copiés. On tentera donc d'en dégager l'incidence mais surtout de voir en quoi s'affirme au départ de cette source, et dans son traitement, le génie personnel de Lecossois et les particularités de son langage.

Ce n'est pas conduit par l'irrésistible besoin de peindre que Lecossois, en 1946, était revenu à la peinture, mais seulement pour conserver le souvenir de deux œuvres dont il craignait de se sentir démuné. Aussi ce nouvel essai fut-il sans lendemain.

C'est en 1956 que le projet artistique, davantage mû de l'intérieur et accompagné de circonstances biographiques qui rendent sa réalisation plus aisée, revient avec force et s'impose à Lecossois pour ne plus le quitter. C'est d'ailleurs de 1956 que Lecossois lui-même datait les débuts de sa peinture et il m'a fallu de longues conversations, souvent consignées par la bande magnétique, et peut-être les progrès de notre amitié et de sa confiance pour que le taiseux Lecossois me confie enfin ces lointains souvenirs et me raconte ces premières tentatives auxquelles il n'attachait pas la même importance que le naïviste.

Ce retour impérieux de la création artistique en 1956 coïncide avec la subite disponibilité de Lecossois après l'abandon forcé des radios invendables.

"Je ne sais pas comment j'y suis parvenu... à un certain moment, je dis : "Je n'ai plus rien à faire, je vais essayer de faire une peinture". Ma femme qui disait : "Faites-moi quelque chose, des fleurs ou quelque chose comme ça pour ma cuisine..." (6).

C'est à peu près dans les mêmes termes — on ferait utilement une étude comparative des peintres naïfs — que s'exprimait Nicolas Cloes interrogé sur la genèse et les mobiles de sa création :

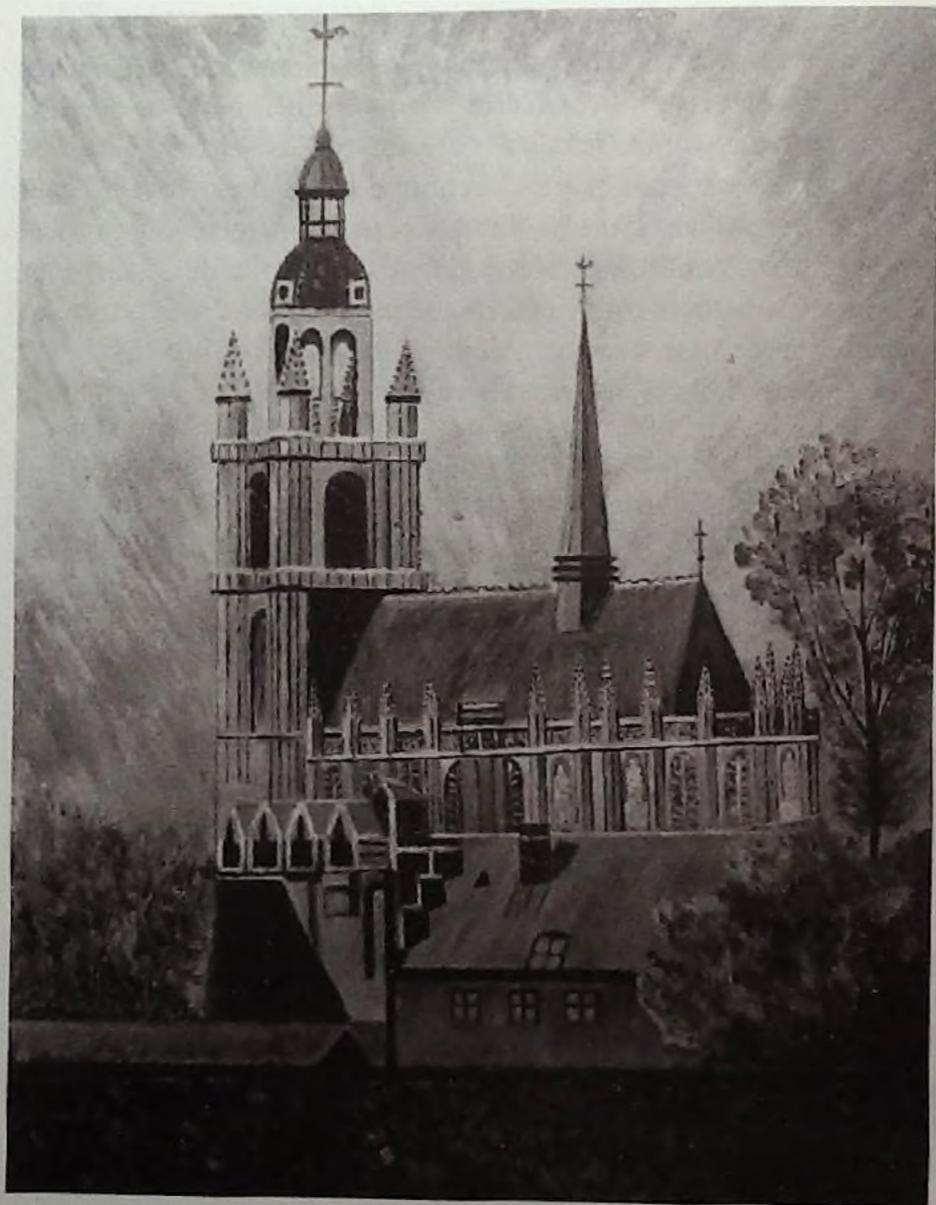
Mais alors voilà la guerre qui arrive / (...) me voilà à un moment donné coupé de certaines choses que je faisais d'habitude / Voyager m'était devenu impossible (...) et alors une idée / une drôle d'idée / il faut l'avouer / j'avais quelques francs en poche (...) eh bien il m'a pris l'envie d'aller chercher des pinceaux, un peu de toile, et quelques bois pour faire des cadres / et je me suis dit : "Je vais essayer, tiens, moi, de faire de la peinture pour passer mon temps / pour voir comment ça ira / (...). (7).

Seuls diffèrent les accents, mais c'est chez l'un et chez l'autre cette même surprise qui ne s'est pas éteinte, cet étonnement devant leur audace et leur réussite d'artisans téméraires.

" Je ne sais pas ce qui m'a pris ", disait parfois Nicolas Cloes; " Je ne sais pas comment j'y suis parvenu ", avouait Lecossois. C'est aussi cette humilité d'artisans réduits à l'inactivité et pour qui la peinture sera à la fois une manière de prolongement de la créativité professionnelle et un dérivatif pour leurs mains subitement inactives. " Comme on ne pouvait plus voyager " dit l'un, qui était voyageur de commerce pendant les loisirs que lui laissaient ses fonctions de chantre-organiste; " comme les radios ne se vendaient pas ", dit l'autre. Il leur fallait à tous deux les loisirs forcés de la guerre, de la pension, de l'accident, voire de l'échec, pour oser ravir au travail artisanal et lucratif le temps nécessaire à l'exercice de leur art. " J'ai fait cela pour passer mon temps... pour m'amuser... ". C'est presque une phrase rituelle que des naïfs qui ne se sont jamais connus, à cinquante ans de distance et dans les pays les plus divers, répètent à l'unisson. A ce niveau la peinture naïve relève de ce que Marcel Lefrancq avait appelé le loisir naïf; sur ce plan elle s'apparente à ces plafonds en bagues de cigares, à ces cannes de berger longuement ciselées, aux bijoux des tranchées, aux bateaux en bouteilles des mariniers. Mais si la peinture naïve s'assimile au loisir naïf et coïncide souvent avec le moment de la disponibilité, elle implique aussi de qui lui consacre sa vie une créativité permanente, une invention toujours en éveil, une adaptabilité toujours possible et toujours souhaitée à des matières, à des techniques nouvelles. Combien, dans le cas de Cloes ou de Lecossois, se fussent contentés de subir leur destin, de parcourir leur pension et de trouver dans le chômage toutes les bonnes raisons qui détournent du combat. Lecossois au contraire, la soixantaine venue, apprend successivement trois techniques nouvelles, la broderie, le tissage et la radio, et y excelle au point d'installer chaque fois un atelier ouvert au public. Cloes que tout condamnait à devenir et à tester manœuvre du bâtiment devient serrurier, puis ajusteur, s'inscrit au conservatoire, passe des examens, joue dans les dramatiques villageoises, devient chantre-organiste, s'assied un jour devant une machine à coudre et devient corsetier comme il deviendra

peintre : " pour voir si cela ira ". A ce niveau, la création artistique semble le prolongement de leur créativité artisanale, mais tous deux sentaient cette fois qu'un miracle s'opérait, qu'une vie nouvelle naissait en eux, qu'ils s'écartaient des chemins de l'artisanat pour s'aventurer sur la voie royale de la création artistique. L'un et l'autre, sous la naïveté du propos, avouent leurs craintes de n'être pas à la hauteur de la tâche et se ménagent après coup une manière d'alibi ou de porte de sortie en précisant que ce n'était qu'un essai motivé par une inactivité dont ils n'étaient pas responsables.

" Que vais-je peindre et comment ? " se demande à nouveau Lecossois. Son œuvre à cette date se réduit à trois peintures de bateaux dont deux sont déjà perdues, à deux fleurs, perdues également, et à deux copies de Thévenet précieusement conservées. Cela ne fait pas un long acquis, ni un répertoire de formes ou de sujets susceptibles d'être le support d'une poursuite aisée de son œuvre. Le naïf, comme les autres artistes, doit peu à peu, par le jeu des erreurs et des réussites, par l'observation de lui-même et de ses possibilités, de ses goûts et de ses dons, au fil des premières réalisations, découvrir des sujets qu'il édifiera et thèmes dont il tirera éventuellement des séries; il doit, de retouches en tâtonnements, jeter les bases de sa mythologie personnelle comme de son langage. Il est certain que nombre d'entre eux, particulièrement protégés contre l'impact d'un autre langage et l'incidence de la culture ambiante se découvrent plus directement à eux-mêmes dans le miracle de leurs premières œuvres. Ce sont les plus primitifs, les Willam, les Fejes, les Faucq. Mais beaucoup d'autres côtoient parfois longuement l'art officiel ou l'art populaire, selon les époques, ou bien ils courent le risque de tomber dans l'art d'amateur, voire dans le chromo, pendant cette période de gestation où la naïveté encore fragile se trouve à l'état de chrysalide. Bref, on ne devient pas peintre naïf, mais on trouve en soi les ferments de ce devenir et le futur vrai naïf est celui qui, au cours de cette traversée des limbes saura découvrir seul son langage d'élection comme ses sujets privilégiés.



Première vue de la Basilique Notre-Dame.

Cherchant matière à peindre, c'est vers la Basilique St-Martin, communément appelée Basilique Notre-Dame que se tourne Lecossois, c'est-à-dire vers un sujet dont la célébrité justifie qu'on le fixe sur la toile. A Paris, il se fût tourné vers

le Dôme des Invalides ou vers le Sacré-Cœur, comme à Zagreb Fejes se tournait vers la Cathédrale St-Marc. " Ces deux tableaux, racontait Lecossois, je les ai peints d'après nature ". Pour le premier, il s'était caché derrière des arbustes afin de prendre un croquis minutieux. Enhardi, il s'installe pour le second au bord de la place Posso. " Mais alors tout le monde est venu me voir... J'ai emballé mon chevalet et je suis parti... Je n'osais pas ". Ainsi se terminait pour Lecossois une carrière de peintre de plein air et le naïviste ne peut que s'en réjouir. Obligé de peindre de mémoire ou d'après des croquis hâtivement crayonnés " quand il n'y a pas trop de voitures et qu'on peut s'approcher ", ou encore d'après des documents (photos, cartes postales, etc.) qu'il lui faudrait interpréter et animer de personnages, le futur peintre naïf allait se trouver conduit à intérioriser davantage sa vision, à donner inconsciemment le pas au réalisme intellectuel.

Mais la première des opérations artistiques est, dans le cas de Lecossois installé en face de la Basilique, l'opération du cadrage qui fixera enfin le monde éphémère, stabilisera sous un éclairage durable ce monde extérieur qui s'effondre en paillettes chaque fois que se modifie l'angle de notre vision. Où planter son chevalet ? Quel angle sera le meilleur et livrera le plus fidèlement et le plus artistiquement la Basilique, se demande Lecossois. Croyons-le quand il raconte ses mésaventures de paysagiste surpris; assurément, ces deux tableaux ont été peints en plein air, sur le sujet, mais la mise en page, le cadrage, sont ceux de la photo touristique et de la carte postale. Si le sujet est choisi en raison de sa beauté reconnue et de sa célébrité, l'angle du regard est celui du photographe attentif au pittoresque : la dentelle des pinacles, la tour surgissant de l'enchevêtrement des toitures, la petite maison brabançonne aux murs chaulés, au soubassement de goudron. Peut-être le plus naïf de ces deux tableaux est-il encore le premier, celui qui est pris du canal. Une manière de frontalité organise le motif sur un réseau ferme et simple d'angles droits; une minutieuse observation dénombre les fenêtres, les pinacles, les vitraux. Malgré une



Seconde vue de la Basilique Noire-Dame.

évidente recherche de profondeur, le tableau ne gagne que timidement la troisième dimension et les différents plans qui le composent se superposent plutôt qu'ils ne se dégagent; la fixité naïve s'empare nettement de la surface peinte. Comparé au *Naufrage du van Opstal* ce tableau semblera même moins naïf en ce sens qu'il ne présente ni les disproportions, ni les multiplicités de points de vue si coutumières de ce type d'expression. C'est que le réel s'est imposé avec plus de force, dans le cas de la Basilique, que des images analogues se sont insinuées entre le peintre et sa toile. Lecossois se cherche et sa voie est ailleurs, mais sa palette ici se confirme et rejoint celle qui s'établissait au moment du *Naufrage*: ocres, verts argentés, plans sombres des fenêtres destinés à soutenir de leur contraste et à révéler les raffinements des gris irisés. C'est à nouveau et pour la suite de son œuvre, cette touche veloutée que les touches voisines estompent et feutrent. C'est enfin un type de construction apparu dès le premier tableau; le sujet est rejeté au-delà

d'une horizontale et un motif répété parfois à l'infini (dalles, pavés, moellons irréguliers, touffes d'herbes et plus tard personnages) est chargé de meubler ce premier plan que des perspectives contradictoires dresseront bientôt vers le ciel.

La seconde vue de la Basilique semble moins naïve encore. Cette profondeur, ces plans agencés et qui s'emboîtent avec tant de sûreté conventionnelle, l'angle de prise de vue lui-même, tout cela n'est pas encore du Lecossois et le pittoresque du sujet n'ajoute rien au tableau. Pourtant, tout-à-coup, perce le naïf dans le traitement du trottoir qui court au bas du tableau, le long de la maison brabançonne. Un plan enfin échappe à l'ensemble, animé du motif indéfiniment répété (les pavés) et réduit à un signe narratif non intégré dans l'espace visuel général; il se dresse parallèle au plan du tableau, introduisant la contradiction dans cette perspective banalement correcte, et annonce à nouveau la naissance d'un peintre naïf que l'analyse du *Naufrage* permettait d'espérer.

"Que faire maintenant?" se demande à nouveau Lecossois? Il achète des cartes postales reproduisant des Degas et des Renoir, et il s'essaie à deux copies nécessairement maladroitement car il n'a jamais vu les originaux, et n'a pas pris la peine de reporter au quadrillage des contours minutieux. La plupart des amateurs, et les naïfs n'échappent pas à cette loi, sont passés par ce stade dans l'attente de la découverte d'eux-mêmes. Des impressionnistes, vulgarisés par la carte postale et le calendrier font le plus souvent les frais de ces pauvres copies, le flou de leurs contours, la vibration de leur touche, permettant à qui s'y laisse leurrer des infidélités que n'autoriserait pas la *Jocoude*. Mais il y avait peut-être d'autres raisons, plus secrètes et plus profondes qui poussaient Lecossois à rôder autour des reproductions de Degas et surtout de Renoir. Élégance chez l'un, couleurs chaudes des velours, richesse des formes, sensualité des carnations chez l'autre: Lecossois ne pouvait manquer de trouver en eux comme un écho des souvenirs émerveillés qui s'étaient marqués en lui à l'âge de 12 ans et ne l'avaient pas quitté. Bientôt il se sentirait suffisamment maître de ses moyens pour ramener le monde intérieur à l'existence sans le truchement de Renoir.

Encouragé par ces nouvelles réussites, — il trouvait en effet les copies ressemblantes et les sujets lui parlaient un langage familier — Lecossois s'était mis à peindre des coupes, des plats, et à les orner de personnages qui annoncent ceux de son œuvre future mais rappellent encore les formes et les coloris de Renoir. Certaines de ces pièces sont conservées. Mais, cela se disait dans le quartier de l'avenue du Parc, et des voisins apportaient à Lecossois des assiettes murales, des abat-jours qu'il devait décorer, et même des photographies qu'il se chargeait d'agrandir à l'huile, ou encore des cartes postales — des Renoir, des Degas — qu'il devait copier pour l'ornementation des cheminées du voisinage. Sans trop s'en rendre compte, Lecossois était en train de monter un petit atelier de peintre-décorateur en lieu et place des radios invendables.

L'affaire en était là, en cet instant propice aux découragements comme aux déviations, quand survint le peintre Désiré Haine qui conseilla à Lecossois de ne pas gaspiller son talent à ces besognes mineures, qui lui fit prendre conscience de son génie, l'encouragea et le lança rapidement dans la vie publique. C'était en 58 ou en 59. La date est douteuse. Comment s'opéra la constitution de cette œuvre, quand naquirent et comment ces grandes " séries " qui sont comme les diverses veines où la plupart des naïfs trouvent à développer leur discours (processions, cafés, guinguettes), quel fut l'accueil réservé à cette œuvre et qui furent les artisans de son émergence : c'est ce que l'on se propose de montrer dans un autre article.

NOTES

- (1) Toute précision supplémentaire demeure impossible, le dossier de Lecossois ayant disparu aux archives des PTT.
- (2) Lecossois croyait que c'était dans *Het laatste niemus*. Vérification faite, ce souvenir est erroné.
- (3) Cf. R. Lyre, Louis Thévenet. Coll. monographies nationales.
- (4) *Ib.*, p. 10.
- (5) *Ib.*, p. 26.
- (6) Interview d'avril 76.
- (7) Cf. G. Schmits, *Nicolas Cloes peintre naïf*. Verviers, Temps Mêlés, 1976, p. 27.